MAZARS ERNST & YOUNG et Autres

CGG

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

CGG

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société CGG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CGG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Cession de l'activité d'Acquisition de données Marine

Point clé de l'audit	Notre réponse
Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'acquisition par Shearwater GeoServices Holding AS (« Shearwater ») des titres de la société Global Seismic Shipping AS (GSS) et des streamers ainsi que l'entrée en vigueur de l'Accord de Capacité ont eu lieu le 8 janvier 2020 (« Clôture Marine »). A la date de la Clôture Marine, cette transaction s'est traduite par la comptabilisation d'un Crédit Vendeur échangeable en actions Shearwater pour 52,9 millions de dollars US, d'une « Indemnité d'Inactivité » et d'une dette opérationnelle (« Composante hors marché ») afférentes à l'Accord de Capacité pour un total de (148,0) millions de dollars US et de l'Option de Vente Eidesvik pour (4,6) millions de dollars US. Ces actifs et passifs, ainsi que les jugements retenus par la direction pour leurs évaluations initiale et subséquente, sont décrits dans la note 2 des comptes consolidés. Le 29 décembre 2020, votre groupe a converti le Crédit Vendeur d'une valeur nominale résiduelle de 49,4 millions de dollars US en actions Shearwater. En outre, comme décrit dans la note 30 des comptes consolidés, le 11 janvier 2021, Eidesvik a décidé d'exercer son option de vente et de vendre à votre groupe toutes ses actions de Shearwater au prix d'exercice de 30 millions de dollars US. Le 12 janvier 2021, CGG a accepté l'offre ferme de Rasmussengruppen d'acquérir toutes les actions Shearwater détenues par	Nos procédures ont consisté principalement à : ► prendre connaissance de manière détaillée des objectifs et de la structure de la transaction du 8 janvier 2020 avec Shearwater à travers des entretiens avec la direction et la lecture des documents juridiques relatifs à celle-ci ; ► réaliser une analyse comptable de l'ensemble des composantes de la transaction, apprécier les traitements comptables retenus par la direction ; ► examiner les hypothèses et les modalités de calcul retenues pour l'évaluation initiale des actifs et passifs issus de la cession ; ► comparer la comptabilisation effective de l'ensemble des opérations de la Clôture Marine avec l'analyse comptable réalisée par nos soins ; ► étudier la cohérence des hypothèses d'utilisation de la flotte Shearwater sur la période restante de l'engagement, retenues dans le cadre de l'évaluation de l'Indemnité d'Inactivité au 31 décembre 2020, au regard des conditions de marché ; ► apprécier l'évaluation des titres Shearwater et de l'Option de vente au 31 décembre 2020, notamment au regard des événements subséquents de janvier 2021 en accord avec les normes comptables. Nous avons également examiné le caractère approprié des informations relatives à cette transaction et aux

votre groupe, suite à la conversion du Crédit Vendeur et à l'exercice par Eidesvik de l'Option de Vente, pour une contrepartie totale en espèces de 27,6 millions de dollars US. Cette transaction a été finalisée le 18 janvier 2021 et le paiement a été reçu.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur des actions Shearwater ainsi que la juste valeur de l'Option de Vente Eidesvik sont fondées sur la valeur des actions retenue dans le cadre de l'accord subséquent avec Rasmussengruppen.

La transaction du 8 janvier 2020 avec Shearwater comporte de multiples composantes et est supportée par de nombreux accords juridiques comprenant des clauses complexes. De plus, l'estimation initiale des actifs et passifs reçus en contrepartie de la cession de l'activité d'Acquisition de données Marine a requis l'exercice du jugement de la direction dans son choix des hypothèses à retenir. En particulier, la juste valeur de l'Accord de Capacité et celle de l'Option de Vente Eidesvik reposaient sur de multiples hypothèses pour lesquelles l'effet des incertitudes sur la juste valeur était important.

L'évaluation subséquente de l'Indemnité d'Inactivité susmentionnée a également nécessité des jugements et estimations tels que décrits dans la note 1 des états financiers consolidés.

Nous avons donc considéré la cession de l'activité d'Acquisition de données Marine et le suivi des effets subséquents à la Clôture Marine comme un point clé de l'audit.

événements subséquents identifiés qui sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés.

Evaluation des écarts d'acquisition

Point clé de l'audit	Notre réponse
Comme indiqué dans la note 11 des comptes consolidés, au 31 décembre 2020, les écarts d'acquisition représentent une valeur nette de 1 186,5 millions de dollars US, répartis comme suit : ► Géoscience : 724 millions de dollars US ; ► Multi-clients : 284 millions de dollars US ; ► Équipement : 178 millions de dollars US. La direction s'assure, au moins une fois par an à la date de clôture, que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et les hypothèses retenues sont décrites dans la note 11 des comptes consolidés.	Nos procédures ont ainsi consisté principalement à : ► examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la direction du groupe aux normes comptables en vigueur ; ► étudier la cohérence des estimations de flux de trésorerie futurs avec les principales hypothèses opérationnelles retenues, issues du budget 2021 et des perspectives sur la période 2022-2023 ; ► examiner les principales hypothèses retenues pour l'estimation des flux de trésorerie normatifs ; ► réaliser une analyse rétrospective des estimations de flux de trésorerie ; ► apprécier l'existence d'informations externes qui pourraient contredire les hypothèses de la direction. Nous avons par ailleurs intégré à notre équipe des spécialistes en évaluation afin, notamment, d'analyser les

La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition repose très largement sur le jugement de la direction, notamment en ce qui concerne :

- les flux de trésorerie futurs attendus des unités génératrices de trésorerie évaluées, étant précisé que des flux de trésorerie normatifs sont utilisés au-delà de la troisième année ;
- les taux d'actualisation appliqués à ces flux ;
- le taux de croissance à long terme retenu pour la projection de ces flux.

En 2020, la pandémie de Covid-19 a entraîné une baisse significative de la demande en pétrole et en gaz. En réaction, les clients de votre groupe ont réduit leurs dépenses E&P 2020 d'environ 30 %. L'évaluation des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 s'est inscrite dans ce contexte.

A ce titre, et comme indiqué dans la note 11 des comptes consolidés, des pertes de valeur ont été enregistrées à hauteur de 24 millions de dollars US au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020 sur l'unité génératrice de trésorerie GeoConsulting (incluse dans Géoscience).

Nous avons considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit, en raison de leur importance dans les comptes et des estimations et jugements de la direction nécessaires, en particulier dans le contexte de la crise déclenchée par la pandémie de la Covid-19.

taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme retenu par la direction. Ceux-ci ont déterminé de manière indépendante des fourchettes acceptables de taux et ont examiné les taux retenus par la direction au regard de celles-ci.

Nous avons également examiné le caractère approprié des informations relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition qui sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons notamment apprécié la cohérence des sensibilités présentées dans les comptes consolidés au regard du contexte de crise décrit ci-dessus, ainsi que la cohérence du scénario de reprise graduelle des dépenses E&P au regard des anticipations de marché. Nous avons de plus vérifié l'exactitude arithmétique de celles-ci.

Evaluation des études multi-clients

Point clé de l'audit	Notre réponse
Comme indiqué dans la note 10 des comptes consolidés, au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des études multi-clients s'élève à 492,4 millions de dollars US. Comme indiqué dans la note 1.7 des comptes consolidés, les études multi-clients regroupent les études sismiques pour lesquelles une licence d'utilisation est cédée aux clients de façon non exclusive. L'ensemble des coûts liés à l'acquisition, au traitement et à la finalisation des études est comptabilisé en immobilisations incorporelles. Les études multi-clients sont valorisées sur la base des coûts précédents moins les amortissements cumulés ou à leur juste valeur si cette dernière est inférieure. La direction s'assure une fois par exercice, ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur, que la valeur comptable des études multi-clients n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable. Chaque étude est	Nous avons apprécié la cohérence des prévisions de ventes futures au regard des prévisions établies par la direction dans le cadre du test de perte de valeur de l'exercice précédent, au regard des ventes effectivement réalisées par rapport aux prévisions, et au regard de l'attractivité de l'étude pour les clients potentiels. Nous avons apprécié l'existence d'informations externes qui pourraient contredire les hypothèses de la direction. Lorsqu'une perte de valeur a été identifiée par la direction, nous avons interrogé cette dernière sur les raisons de celle-ci et en avons évalué la cohérence avec notre compréhension du marché. Nous avons également examiné le caractère approprié des informations relatives à l'évaluation des études multi-clients qui sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés.

également soumise à un test de perte de valeur lors de sa livraison. L'évaluation de la valeur recouvrable des études multi-clients repose très largement sur le jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les prévisions de ventes futures et l'effet de la réduction des dépenses d'investissement des acteurs du marché pétrolier déclenchée par la pandémie de la Covid-19 sur celles-ci.

A ce titre, et comme indiqué dans la note 10 des comptes consolidés, des pertes de valeur ont été enregistrées à hauteur de 99,6 millions de dollars US au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Compte tenu des éléments ci-dessus, nous avons considéré l'évaluation des études multi-clients comme un point clé de l'audit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

- **Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel, établis sous la responsabilité du directeur général et du directeur financier. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

■ **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CGG par votre assemblée générale du 15 mai 2003 pour le cabinet MAZARS et du 29 juin 1977 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2020, le cabinet MAZARS était dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la quarante-quatrième année (dont quarante années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La-Défense, le 5 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS	ERNST & YOUNG et Autres	
Signature numérique de Jean-Louis SIMON		
Jean-Louis Simon	Nicolas Pfeuty	Claire Cesari-Walch

Nicolas.Pfeuty
Signé numériquement par Nicolas.Pfeuty
DN : cn=Nicolas.Pfeuty, email=nicolas.pfeuty@fr.ey.com
Date : 2021.03.05 10:31:54 +01'00'

6.1 COMPTES CONSOLIDÉS 2019-2020 DE CGG

6.1.1 Compte de résultat consolidé

		Année	
En millions de dollars US	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires total	18, 19	886,0	1 355,9
Autres produits des activités ordinaires		0,7	0,7
Total produits des activités ordinaires		**886,7**	**1 356,6**
Coût des ventes		(725,9)	(967,0)
Marge brute		**160,8**	**389,6**
Coûts nets de recherche et développement	20	(18,6)	(23,6)
Frais commerciaux		(32,5)	(47,0)
Frais généraux et administratifs		(67,9)	(66,2)
Total autres produits (charges) – net	21	(214,5)	(9,3)
Résultat d'exploitation	**19**	**(172,7)**	**243,5**
Coût de l'endettement financier brut		(136,3)	(135,2)
Produits financiers sur la trésorerie		2,2	3,5
Coût de l'endettement financier net	**22**	**(134,1)**	**(131,7)**
Autres produits financiers (charges)	23	(39,4)	5,6
Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence		**(346,2)**	**117,4**
Impôts	24	(29,5)	8,9
Résultat net avant résultat des sociétés mises en équivalence		**(375,7)**	**126,3**
Résultat des sociétés mises en équivalence	8	0,1	(0,1)
Résultat net des activités poursuivies		**(375,6)**	**126,2**
Résultat net des activités abandonnées [a]	5	(62,5)	(187,7)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(438,1)**	**(61,5)**
Attribué aux :			
Actionnaires de la société mère	USD	(441,8)	(69,1)
Participations ne donnant pas le contrôle	USD	3,7	7,6
Nombre moyen pondéré d'actions émises	29	710 739 746	709 950 455
Nombre moyen ajusté des actions potentielles liées aux instruments ayant un effet dilutif	29	710 739 746	711 922 761
Résultat net par action			
- Base	USD	(0,62)	(0,10)
- Dilué	USD	(0,62)	(0,10)
Résultat net par action pour les activités poursuivies			
- Base	USD	(0,53)	0,17
- Dilué	USD	(0,53)	0,17
Résultat net par action pour les activités abandonnées [a]			
- Base	USD	(0,09)	(0,26)
- Dilué	USD	(0,09)	(0,26)

(a) Voir la note 5 pour plus d'informations sur l'impact d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Les notes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

État du résultat global consolidé

En millions de dollars US	Année 2020 *	2019 *
Résultat net de l'ensemble consolidé	**(438,1)**	**(61,5)**
Éléments appelés à être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie	-	0,2
Variation de l'écart de conversion	20,3	(1,9)
Total des éléments appelés à être reclassés ultérieurement dans le résultat net (1)	**20,3**	**(1,7)**
Éléments non classés ultérieurement en résultat :		
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite	(6,8)	(7,1)
Total des éléments non reclassés ultérieurement en résultat (2)	**(6,8)**	**(7,1)**
Autres éléments du résultat global des sociétés, nets d'impôts (1) + (2)	**13,5**	**(8,8)**
Etat du résultat global consolidé de la période	**(424,6)**	**(70,3)**
Attribué aux :		
Actionnaires de la société mère	(431,0)	(77,2)
Participations ne donnant pas le contrôle	6,4	6,9

* *Y compris les autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées qui ne sont pas significatifs.*

Les notes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

6.1.2 État de situation financière consolidée

En millions de dollars US	Notes	31.12.2020	31.12.2019
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28	385,4	610,5
Clients et comptes rattachés, nets	3, 18	325,0	436,0
Stocks et travaux en cours, nets	4	237,8	200,1
Créances d'impôt		84,6	84,9
Autres actifs financiers courants, nets	7, 14	13,7	-
Autres actifs courants, nets	4	92,0	116,7
Actifs détenus en vue de la vente, nets [a]	5	117,7	316,6
Total actif courant		**1 256,2**	**1 764,8**
Impôts différés actif	24	10,3	19,7
Participations et autres immobilisations financières, nettes	7	13,6	27,4
Participations dans des sociétés mises en équivalence	8	3,6	3,0
Immobilisations corporelles, nettes	9	268,1	300,0
Immobilisations incorporelles, nettes	10	639,2	690,8
Ecarts d'acquisition des entités consolidées, nets	11	1 186,5	1 206,9
Total actif non-courant		**2 121,3**	**2 247,8**
TOTAL ACTIF		**3 377,5**	**4 012,6**
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Concours bancaires	13	0,2	-
Dettes financières – part court terme	13	58,6	59,4
Fournisseurs et comptes rattachés		96,7	117,4
Dettes sociales		106,6	156,6
Impôts sur les bénéfices à payer		56,8	59,3
Acomptes clients		19,5	36,9
Provisions – part court terme	16	52,7	50,0
Autres passifs financiers courants	14	34,4	-
Autres passifs courants	12	278,6	327,3
Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés [a]	5	13,0	259,2
Total passif courant		**717,1**	**1 066,1**
Impôts différés passifs	24	16,3	10,4
Provisions – part long terme	16	51,8	58,1
Dettes financières – part long terme	13	1 330,3	1 266,6
Autres passifs financiers non courants	14	53,0	-
Autres passifs non courants	12	44,4	4,0
Total dettes et provisions non-courantes		**1 495,8**	**1 339,1**
Actions ordinaires [b]	15	8,7	8,7
Primes d'émission et d'apport		1 687,1	3 184,7
Réserves		(480,6)	(1 531,1)
Autres réserves		(37,3)	(23,5)
Actions propres		(20,1)	(20,1)
Résultats directement enregistrés en capitaux propres		(0,7)	(0,7)
Ecarts de conversion		(37,4)	(56,3)
Total capitaux propres – attribuable aux actionnaires de la société mère		**1 119,7**	**1 561,7**
Participations ne donnant pas le contrôle		44,9	45,7
Total capitaux propres		**1 164,6**	**1 607,4**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		**3 377,5**	**4 012,6**

(a) Voir la note 5 pour plus d'informations sur l'impact de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».
(b) Actions ordinaires : 1 194 071 863 actions autorisées et 711 392 383 actions d'une valeur nominale de 0,01 EUR par action en circulation au 31 décembre 2020.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

6.1.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions de dollars US	Notes	Année 2020	2019
EXPLOITATION			
Résultat net de l'ensemble consolidé	1, 19	(438,1)	(61,5)
Moins : Résultat net des activités abandonnées	5	62,5	187,7
Résultat net des activités poursuivies		**(375,6)**	**126,2**
Amortissements et dépréciations	1, 19, 28	193,5	138,2
Amortissements et dépréciations des études Multi-clients	1, 10, 28	284,8	308,0
Amortissements et dépréciations capitalisés en études Multi-clients	10	(18,1)	(18,8)
Augmentation (diminution) des provisions		15,9	(10,5)
Coûts des paiements en actions		4,0	5,3
Plus ou moins-values de cessions d'actif		0,5	1,0
Résultat des sociétés mises en équivalence		(0,1)	0,1
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	-
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie		39,3	(4,3)
Flux de trésorerie net incluant le coût de la dette et la charge d'impôt		**144,2**	**545,2**
Moins : coût de la dette financière		134,1	131,7
Moins : charge d'impôt/(produit d'impôt)		29,5	(8,9)
Flux de trésorerie net hors coût de la dette et charge d'impôt		**307,8**	**668,0**
Impôt décaissé		(7,7)	(30,2)
Flux de trésorerie net avant variation du besoin en fonds de roulement		**300,1**	**637,8**
Variation du besoin en fonds de roulement		(35,8)	113,6
- Variation des clients et comptes rattachés		38,4	150,0
- Variation des stocks et travaux en cours		(25,9)	(3,7)
- Variation des autres actifs circulants		(2,8)	(33,7)
- Variation des fournisseurs et comptes rattachés		(1,6)	7,7
- Variation des autres passifs circulants		(43,9)	(6,7)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		**264,3**	**751,4**
INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, nette des variations de fournisseurs d'immobilisations, hors études Multi-clients	9	(64,1)	(75,3)
Investissement dans les études Multi-clients, net de trésorerie	10	(239,0)	(185,7)
Valeurs de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		0,5	0,1
Plus ou moins-values sur immobilisations financières		-	0,1
Acquisition de titres consolidés, nette de trésorerie acquise	8	(0,4)	-
Variation des prêts et avances donnés/reçus		-	-
Variation des subventions d'investissement		-	-
Variation des autres actifs financiers non courants	28	13,4	(0,7)
Flux de trésorerie affectés aux investissements		**(289,6)**	**(261,5)**
FINANCEMENT			
Remboursement d'emprunts	13, 28	(5,2)	(0,4)
Nouveaux emprunts		-	-
Paiement au titre des contrats de location	28	(55,5)	(56,9)
Augmentation (diminution) nette des découverts bancaires		0,1	-
Charges d'intérêt payées		(80,2)	(80,5)

En millions de dollars US	Notes	Année 2020	2019
Augmentation de capital :			
- par les actionnaires de la société mère		-	-
- par les participations ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées		-	-
Dividendes versés et remboursement de capital :			
- aux actionnaires de la société mère		-	-
- aux participations ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées		(7,2)	(3,8)
Acquisition et cession des actions auto-détenues		-	-
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement		**(148,0)**	**(141,6)**
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		20,7	(4,3)
Incidence des variations de périmètre			
Variation de trésorerie des activités abandonnées [(a)]	**5**	**(72,5)**	**(167,6)**
Variation de trésorerie		**(225,1)**	**176,4**
Trésorerie à l'ouverture		610,5	434,1
Trésorerie à la clôture		**385,4**	**610,5**

(a) Voir la note 5 pour plus d'informations sur l'impact d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Les notes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

6.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Montants en millions de dollars US excepté pour les données par actions	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Réserves	Autres réserves	Actions propres	Résultats directement enregistrés en capitaux propres	Ecarts de conversion	CGG S.A. - Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société-mère	Participation ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2019	**709 944 816**	**8,7**	**3 184,6**	**(1 457,8)**	**(27,9)**	**(20,1)**	**(0,9)**	**(55,1)**	**1 631,5**	**42,6**	**1 674,1**
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)				(7,1)					(7,1)		(7,1)
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)							0,2		0,2		0,2
Variation de l'écart de conversion (3)								(1,2)	(1,2)	(0,7)	(1,9)
Autres éléments du résultat global consolidé (1)+(2)+(3)		**-**	**-**	**(7,1)**	**-**	**-**	**0,2**	**(1,2)**	**(8,1)**	**(0,7)**	**(8,8)**
Résultat net (4)				(69,1)					(69,1)	7,6	(61,5)
Etat du résultat global consolidé (1)+(2)+(3)+(4)		**-**	**-**	**(76,2)**	**-**	**-**	**0,2**	**(1,2)**	**(77,2)**	**6,9**	**(70,3)**
Exercice de bons de souscription	9 504										-
Dividendes										(3,8)	(3,8)
Paiements fondés sur des actions	2 038		0,1	5,2					5,3		5,3
Reconstitution des réserves de la maison mère											-
Variation de l'écart de conversion généré par la maison mère					4,4				4,4		4,4
Variation de périmètre et autres				(2,3)					(2,3)		(2,3)
Au 31 décembre 2019	**709 956 358**	**8,7**	**3 184,7**	**(1 531,1)**	**(23,5)**	**(20,1)**	**(0,7)**	**(56,3)**	**1 561,7**	**45,7**	**1 607,4**

Montants en millions de dollars US excepté pour les données par actions	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Réserves	Autres réserves	Actions propres	Résultats directement enregistrés en Capitaux propres	Ecarts de conversion	CGG S.A. - Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société-mère	Participation ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Au 1er janvier 2020	**709 956 358**	**8,7**	**3 184,7**	**(1 531,1)**	**(23,5)**	**(20,1)**	**(0,7)**	**(56,3)**	**1 561,7**	**45,7**	**1 607,4**
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)				(6,8)					(6,8)		(6,8)
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)											-
Variation de l'écart de conversion (3)								17,6	17,6	2,7	20,3
Autres éléments du résultat global consolidé (1)+(2)+(3)		**-**	**-**	**(6,8)**	**-**	**-**	**-**	**17,6**	**10,8**	**2,7**	**13,5**
Résultat net (4)				(441,8)					(441,8)	3,7	(438,1)
Etat du résultat global consolidé (1)+(2)+(3)+(4)		**-**	**-**	**(448,6)**	**-**	**-**	**-**	**17,6**	**(431,0)**	**6,4**	**(424,6)**
Exercice de bons de souscription	12 272										-
Dividendes			-	-						(7,2)	(7,2)
Paiements fondés sur des actions	1 423 753			3,7					3,7		3,7
Reconstitution des réserves de la maison mère			(1 497,6)	1 497,6							-
Variation de l'écart de conversion généré par la maison mère					(15,8)				(15,8)		(15,8)
Variation de périmètre et autres				(2,2)	2,0			1,3	1,1		1,1
Au 31 décembre 2020	**711 392 383**	**8,7**	**1 687,1**	**(480,6)**	**(37,3)**	**(20,1)**	**(0,7)**	**(37,4)**	**1 119,7**	**44,9**	**1 164,6**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

6.1.5 Notes des comptes consolidés

NOTE 1 Principes, règles et méthodes comptables

NOTE 2 Événements marquants, acquisitions et cessions

NOTE 3 Clients et comptes rattachés

NOTE 4 Stocks, travaux en cours et autres actifs courants

NOTE 5 Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

NOTE 6 Provisions pour dépréciation d'actifs

NOTE 7 Participations, autres immobilisations financières et autres actifs financiers courants

NOTE 8 Participations dans des sociétés mises en équivalence

NOTE 9 Immobilisations corporelles

NOTE 10 Immobilisations incorporelles

NOTE 11 Écarts d'acquisition

NOTE 12 Autres passifs courants et non courants

NOTE 13 Dettes financières

NOTE 14 Passifs financiers courants et non courants

NOTE 15 Capital social et plans d'options

NOTE 16 Provisions

NOTE 17 Obligations contractuelles, engagements et risques

NOTE 18 Chiffre d'affaires

NOTE 19 Analyse par segment opérationnel

NOTE 20 Frais de recherche et de développement

NOTE 21 Autres produits (charges)

NOTE 22 Coût de la dette financière

NOTE 23 Autres produits (charges) financiers

NOTE 24 Impôts

NOTE 25 Effectif

NOTE 26 Rémunération des dirigeants

NOTE 27 Transactions avec les entreprises associées et coentreprises

NOTE 28 Informations complémentaires sur les flux de trésorerie

NOTE 29 Résultat net par action

NOTE 30 Événements postérieurs à la clôture

NOTE 31 Liste des principales filiales consolidées au 31 décembre 2020

NOTE 32 Honoraires des Commissaires aux Comptes

NOTE 1 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CGG SA (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») sont un *leader* mondial dans le domaine des géosciences. CGG fournit une gamme complète de données, produits, services et équipements qui contribuent à la découverte et à la gestion responsable des ressources naturelles de la Terre.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont établis suivant les *International Financial Reporting Standards* (IFRS) et leurs interprétations telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), et telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2020.

Les comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 mars 2021 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 12 mai 2021.

1.1 Évolutions des règles et méthodes comptables

Les principaux principes comptables appliqués par le Groupe sont décrits de manière détaillée ci-dessous. Les principes comptables influent de manière importante sur la constitution des états financiers et des soldes de gestion du Groupe. Dès lors que la mise en œuvre de certains de ces principes relève pour partie d'une appréciation, leur application peut comprendre un degré d'incertitude.

Ces principes comptables sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 à l'exception des normes, amendements et interprétations nouvellement adoptées :

- amendements d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ;
- amendements d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 : réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 1 ;
- amendements au cadre conceptuel des normes IFRS ;
- amendements aux normes IAS 1 et IAS 8 : définition du terme « significatif » ;
- amendement à IFRS 16 Contrats de location, allégements de loyers liés au Covid-19.

Ces normes et interprétations nouvellement adoptées n'ont pas d'effets sur les comptes consolidés.

Le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui ne sont pas applicables et qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne à la date d'émission des comptes consolidés :

- amendements à IAS1 « classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » ;
- amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises ; à IAS 16 Immobilisations corporelles ; IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ; les améliorations annuelles des IFRS, cycle 2018-2020 ;
- amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 : réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2.

Le Groupe n'anticipe pas d'effets significatifs sur les comptes consolidés des textes suivants :

- amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ainsi qu'améliorations annuelles 2018-2020 ;
- amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 : réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2.

La revue des amendements à IAS 1, IAS 16 « Immobilisations Corporelles » et IAS 37 « Provisions » est actuellement en cours afin de mesurer leurs effets potentiels sur les comptes consolidés.

1.2 Principaux éléments et « où les trouver »

	Compte de résultat consolidé	État de situation financière consolidée	Tableau des flux de trésorerie consolidés
Activités abandonnées Plan stratégique CGG 2021 Sortie de l'activité d'Acquisition de Données Contractuelles.	En 2020, perte sur les activités abandonnées de (62,5) millions de dollars US dont (36,9) millions de dollars US de coûts de restructuration liés au Plan CGG 2021 *Voir note 5*	Au 31 décembre 2020, 36,1 millions de dollars US présentés en Actifs détenus en vue de la vente et (11,4) millions de dollars US en Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés. *Voir note 5*	Flux de trésorerie net de (72,5) millions de dollars US, des activités abandonnées en 2020. *Voir note 5*
Partenariat stratégique Marine avec Shearwater et Accord de Capacité Sortie de l'activité d'Acquisition de Données Contractuelles Marine.	En 2020, le résultat des activités abandonnées présenté ci-dessus a été impacté de (10,0) millions de dollars US au titre de l'augmentation de l'Indemnité d'Inactivité suite à la révision des hypothèses. En 2020, le résultat des activités poursuivies a été impacté à hauteur de (47,2) millions de dollars US en raison de la réévaluation à la juste valeur des Titres Shearwater et de l'Option de Vente Eidesvik. *Voir notes 2, 14, 17, 23*	Au 31 décembre 2020, 13,7 millions de dollars US de Titres Shearwater, (127,2) millions de dollars de passifs afférents à l'Accord de Capacité et (16,1) millions de dollars US de juste valeur de l'Option de Vente Eidesvik. *Voir notes 2, 7, 12, 14*	Flux de trésorerie de (13,4) millions de dollars US relatif à la Composante Hors Marché dans les activités poursuivies et (21,5) millions de dollars US au titre de l'Indemnité d'Inactivité dans les activités abandonnées en 2020. *Voir note 5*
Activités poursuivies Données des activités	En 2020, chiffre d'affaires des activités de 955,2 millions de dollars US. Résultat d'exploitation des activités de (164,3) millions de dollars US. EBITDAs des activités de 360,7 millions de dollars US. *Voir note 19*	Au 31 décembre 2020, les Capitaux employés s'élevaient à 1,6 milliard de dollars US pour le segment GGR et 0,6 milliard de dollars US pour le segment Equipement. *Voir note 19*	EBITDAs des activités de 360,7 millions de dollars US. Investissements et acquisitions d'immobilisations de (303,1) millions de dollars US. *Voir note 19*
Activités poursuivies Charges de licenciement et pertes de valeur.	En 2020, le résultat des activités poursuivies incluait une perte de (268,8) millions de dollars US décomposée en (41,6) millions de dollars US de charges de licenciement et (227,2) millions de dollars US de perte de valeur. *Voir notes 2, 21, 23, 24*	(32,5) millions de dollars US au titre de la provision pour licenciement. *Voir notes 2, 16*	Flux de trésorerie net de (14,0) millions de dollars US lié aux licenciements. *Voir note 2*

1.3 Recours aux jugements et estimations

Pour établir les comptes consolidés conformément au référentiel IFRS, certains éléments de l'état de situation financière, du compte de résultat et des informations annexes sont déterminés par la Direction du Groupe à partir de jugements et d'estimations et sur la base d'hypothèses. Les chiffres réels peuvent donc différer de façon significative des données estimées en raison de changement des conditions économiques, de modification des lois et règlements, de changement de stratégie et de l'imprécision inhérente à l'utilisation de données estimées.

Les principaux jugements et hypothèses utilisés dans les états financiers sont résumés dans le tableau suivant :

Note	Jugements et estimations	Hypothèses clés
Note 11	Valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels	Perspectives du marché de la géophysique et scenario de reprise ; vigueur, trajectoire et horizon de reprise des dépenses E&P
		Taux d'actualisation (CPMC)
Notes 10 et 21	Amortissement et dépréciation des études multi-clients	Ventes attendues pour chaque étude
Notes 2 et 5	Classement des groupes destinés à être cédés comme détenus en vue de la vente	Probabilité de cession dans les douze mois
Notes 2 et 5	Valorisation des groupes destinés à être cédés	Évaluation des groupes destinés à être cédés à la juste valeur diminuée des coûts de vente
		Les conditions définitives sont conformes aux conditions envisagées
Note 14	Indemnité d'Inactivité (Accord de Capacité)	Hypothèses d'utilisation de la flotte Shearwater sur la période d'engagement
Note 12	Composante hors marché (Accord de Capacité)	Taux du marché sur la période d'engagement tel qu'estimé à la date de la Clôture Marine
Notes 18 et 19	Reconnaissance du chiffre d'affaires	Estimation de l'avancement des contrats Géoscience
Note 24	Passifs d'impôts – Incertitude relative aux traitements fiscaux	Estimation du montant d'impôt le plus probable
Note 24	Impôts différés actifs	Hypothèses de réalisation de bénéfices fiscaux futurs
Notes 16 et 21	Provisions pour restructuration	Estimation des coûts futurs liés aux plans de restructuration
Notes 9 et 13	Taux d'actualisation IFRS 16	Evaluation du taux d'emprunt marginal
Note 3	Caractère recouvrable des créances clients	Estimation du risque de défaillance des clients
Notes 9 et 10	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Durée d'utilisation des actifs
Note 10	Coûts de développement	Evaluation des avantages futurs des projets
Note 16	Avantages postérieurs à l'emploi	Taux d'actualisation
		Taux d'adhésion aux avantages postérieurs à l'emploi
		Taux d'inflation
Note 16	Provisions pour risques, charges et litiges	Appréciation du risque lié aux litiges auxquels le Groupe est partie prenante

1.4 Principaux principes comptables

1. Méthodes de consolidation

Nos comptes consolidés incluent CGG SA et toutes ses filiales.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle de la filiale est obtenu. Elles sont consolidées tant que le contrôle perdure. La société mère contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette filiale, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient. Même si elle détient moins de la majorité des droits de vote dans la filiale ou de droits similaires, la société mère peut avoir le pouvoir, notamment du fait d'accords contractuels conclus avec les autres détenteurs de droits de vote ou encore du fait de droits de vote potentiels.

Les états financiers des filiales sont établis à la même date que la société mère et selon des méthodes comptables uniformes.

Tous les soldes intragroupes, opérations, plus-values/moins-values latentes sur opérations et dividendes intragroupes sont totalement éliminés.

Les pertes au sein d'une filiale sont attribuées à la participation ne détenant pas le contrôle correspondant même si ledit résultat entraîne un solde déficitaire. Les modifications de la part d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Nous utilisons la méthode de comptabilisation par mise en équivalence pour les participations qualifiées de coentreprises (« *joint-ventures* »). Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'opération ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le Groupe possède effectivement des sociétés sous contrôle commun, dans lesquelles le contrôle économique est partagé en vertu d'un accord contractuel. Les activités pertinentes financières et opérationnelles requièrent le consentement unanime des partenaires.

2. Devises

La devise de présentation des comptes consolidés du Groupe est le dollar US. Cette devise reflète le profil des produits, des coûts et des flux de trésorerie qui sont principalement générés en dollars US, et permet de mieux figurer sa performance financière.

La devise fonctionnelle est la monnaie dans laquelle nos filiales exercent principalement leurs activités. La devise fonctionnelle de la plupart de nos filiales est le dollar US. Les écarts d'acquisition des filiales sont comptabilisés dans leur devise fonctionnelle.

S'agissant des filiales dont la devise fonctionnelle est différente du dollar US, les états financiers sont convertis en dollars US selon la méthode suivante :

- les taux de change de fin d'année sont appliqués aux postes de l'état de situation financière ;
- les taux de change annuels moyens sont appliqués aux postes du compte de résultat consolidé ;
- la différence en découlant est comptabilisée dans le poste d'écarts de conversion.

Pour les sociétés étrangères mises en équivalence, l'incidence des variations de change sur l'actif net est inscrite directement en écarts de conversion dans les capitaux propres.

Les opérations en devises différentes de la devise fonctionnelle sont converties au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires comptabilisés en devises étrangères sont revalorisés au cours de clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de changes latents qui en résultent sont enregistrés directement en compte de résultat. Les différences de change latent sur des actifs et passifs monétaires dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

3. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est mesuré comme l'excédent de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et le cas échéant, de la juste valeur des intérêts précédemment détenus sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Pour chaque regroupement d'entreprises, nous évaluons toute participation détenue dans l'entreprise acquise et ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit pour la quote-part de l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise à laquelle donnent droit ces titres représentant des droits de propriété actuels. Les coûts connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur les périodes durant lesquelles ils sont encourus.

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est égal à sa valeur initiale minorée des pertes de valeurs cumulées constatées au cours des différents exercices. Afin d'effectuer des tests de perte de valeur, l'écart d'acquisition comptabilisé après un regroupement d'entreprises est alloué à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités.

Lorsque l'écart d'acquisition fait partie d'une unité génératrice de trésorerie et qu'une partie de l'activité au sein de cette unité est cédée, l'écart d'acquisition associé à l'activité cédée est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat sur la cession de l'activité. L'écart d'acquisition cédé en pareil cas est mesuré sur la base des valeurs relatives de l'opération cédée et de la partie de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des activités ordinaires tiré de contrats conclus avec des clients est reconnu suivant le processus en cinq étapes de la norme IFRS 15. Les paragraphes suivants fournissent une description des principales natures d'obligations de performance par segment, le moment où elles sont satisfaites, et des détails sur les prix de transaction et leurs allocations, si nécessaire.

GGR

Contrats de Géoscience

Dans le cadre de ses contrats de Géoscience, le Groupe effectue le traitement de données sismiques pour des clients spécifiques. Les contrats peuvent comprendre une ou plusieurs obligations de performance. Pour chacune des obligations de performance, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires à l'avancement, au fur et à mesure que les services sont rendus. L'avancement est calculé comme le rapport entre le temps passé et la durée totale attendue de la prestation. La part du chiffre d'affaires reconnue à l'avancement des prestations de services qui n'est pas encore facturée aux clients est comptabilisée en factures à établir, c'est-à-dire en actifs sur contrats. Lorsque la prestation n'a pas encore été réalisée dans le cadre de la méthode à l'avancement mais que la facture a été émise, le Groupe comptabilise des produits constatés d'avance, c'est-à-dire des passifs sur contrats.

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires provenant de la vente de logiciels lors de la mise à disposition du logiciel au client (et des codes/clés d'accès le cas échéant). Le chiffre

d'affaires relatif à la maintenance est reconnu sur la durée du contrat. Lorsque le contrat inclut la vente du logiciel ainsi que sa maintenance, le prix est alloué à chaque prestation et le chiffre d'affaires pour le logiciel est reconnu lors de la mise à disposition du logiciel alors que le chiffre d'affaires pour la maintenance est reconnu sur la durée du contrat. Dans la plupart des cas pour ce type de contrats, une facture unique est émise suite à la mise à disposition de la licence et le montant correspondant à la maintenance est comptabilisé en produits constatés d'avance dès l'origine, c'est-à-dire en passifs sur contrats.

Le Groupe met à la disposition de clients spécifiques des services de conseil en géophysique ou des formations. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires à l'avancement, au fur et à mesure que les prestations sont effectuées.

Le Groupe accorde des licences d'utilisation de données géologiques à plusieurs clients. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lors de la mise à disposition des données au client.

Le Groupe fournit des licences permettant d'accéder à une base de données géologique dynamique pour une durée limitée. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires sur la durée du contrat. Dans la plupart des cas pour ce type de contrats, une seule facture est émise en début d'année et le montant est comptabilisé en produits constatés d'avance dès l'origine, c'est-à-dire en passifs sur contrats.

Contrats de vente d'études multi-clients après leur livraison (après-ventes) et contrats avec les participants initiaux

Dans le cadre de ses contrats de vente d'études multi-clients, le Groupe fournit une licence non-exclusive pour l'utilisation de données sismiques traitées à plusieurs clients. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lors de la mise à disposition des données au client.

Dans certains cas, des contrats après-vente significatifs comportent plusieurs livrables. Le chiffre d'affaires est alors alloué aux différents éléments du contrat en fonction du prix de vente séparé de chacun, qui peut être différent de la ventilation contractuelle.

Dans certains cas, le chiffre d'affaires peut être comptabilisé en lien avec des obligations de performance déjà réalisées par le passé. Cela arrive lorsqu'un client est déjà en possession de la licence pour certaines données et i) est racheté par un autre concurrent qui n'a pas encore la même licence et est donc amené à payer une commission de transfert (« *transfer fee* ») ou ii) implique un autre partenaire – lui permettant ainsi d'avoir accès aux données licenciées – pour l'exploration d'un bloc (« *farm-in* », « *uplift* »). Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a un accord sur le prix et – dans les cas des commissions de transfert – lorsque l'acheteur notifie le Groupe qu'il ne lui restituera pas les données.

Équipement

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de matériel est comptabilisé lors de la livraison au client, c'est-à-dire lorsque le contrôle est transféré à celui-ci. Lorsque de tels contrats nécessitent un paiement anticipé partiel ou total, ces paiements sont comptabilisés comme des acomptes clients, c'est-à-dire en passifs sur contrats.

Acquisition de Données Contractuelles (classée comme activités abandonnées)

A la suite de l'annonce du plan stratégique en novembre 2018 et des actions conduites par la suite, nous présentons nos activités d'Acquisition de Données Contractuelles, telles que définies par la norme IFRS 5, en tant qu'actifs détenus en vue de la vente et activité abandonnée, selon les prescriptions de la norme IFRS 5.

Voir la note 5 « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

5. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les éléments suivants :

- les charges d'intérêts relatives à la dette financière long terme c'est-à-dire les emprunts obligataires et les autres emprunts ;
- les charges financières sur les contrats de location ;
- les autres charges payées aux établissements financiers au titre des opérations de financement ;
- les produits financiers reçus en rémunération de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

6. Impôt sur les bénéfices et impôt différé

L'impôt sur les bénéfices inclut toutes les taxes assises sur les profits taxables.

Un impôt différé est constaté sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est jugé suffisamment probable du fait de bénéfices taxables futurs ou lorsque les pertes reportables pourront être imputées sur les différences temporelles imposables. L'impôt différé actif est limité, le cas échéant, pour tenir compte du plafonnement du déficit imputable annuellement si ce plafonnement est imposé par la législation fiscale de l'entité.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- installations techniques, matériel et outillage : 3 à 10 ans ;
- véhicules : 3 à 5 ans ;
- bâtiments industriels : 20 ans ;
- bâtiments administratifs et commerciaux : 20 à 40 ans.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

La valeur résiduelle est exclue de la base amortissable. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Contrats de location

La norme IFRS 16 requiert la comptabilisation de presque tous les contrats de location dans l'état de situation financière consolidé du fait de la suppression pour les preneurs de la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement. Ainsi, un actif lié au droit d'utilisation (le droit d'utiliser l'élément loué) et un passif financier correspondant aux paiements minimaux au titre de la location doivent être comptabilisés. L'actif lié au droit d'utilisation est amorti linéairement et la durée d'amortissement correspond à la durée du contrat de location. L'obligation locative, évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, est désactualisée au taux implicite du contrat de location s'il peut être facilement déterminé et sinon au taux d'emprunt marginal. Il existe néanmoins deux exemptions que le Groupe a décidé d'utiliser : les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur. De plus, les coûts directs initiaux ne sont pas intégrés à l'évaluation de l'actif lié au droit d'utilisation au 1er janvier 2019, date de première application de la norme IFRS 16.

La durée devant être retenue pour l'évaluation des actifs et passifs de location reflète la durée pendant laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail. La période de tacite prolongation constitue juridiquement un prolongement du bail initial, et est prise en compte dans la détermination comptable de la durée initiale du bail si le preneur peut raisonnablement anticiper qu'il aura intérêt à utiliser cette disposition et/ou que le bailleur ne pourra alors donner congé sans pénalité significative. Il est alors tenu compte de la date jusqu'à laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail au-delà du terme contractuel. Une tacite prolongation non anticipée donne lieu, lorsqu'elle devient raisonnablement certaine en raison d'un événement ou d'un changement de circonstances important du ressort du preneur, à une réestimation de la durée du bail reflétant la durée complémentaire pour laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail.

Les hypothèses retenues pour déterminer la durée du bail et celles retenues pour la durée de l'amortissement des agencements non réutilisables sont mises en cohérence.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont déterminés conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture ou lorsqu'il y a un indice de perte de valeur.

Études multi-clients

L'activité Multi-Clients consiste à vendre des licences d'utilisation d'images sismiques d'une étude de façon non exclusive. L'ensemble des coûts liés à l'acquisition des données, au traitement et à la finalisation des études est comptabilisé en immobilisations incorporelles. Les études multi-clients sont valorisées sur la base de la totalité des coûts capitalisés réduite des amortissements cumulés, ou à leur juste valeur si cette dernière est inférieure. Un test de dépréciation est réalisé pour toutes les études multi-client à leur livraison et à l'occasion de la clôture annuelle. Un test de dépréciation est effectué dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Le Groupe applique un amortissement linéaire sur 4 ans après livraison, conformément à la pratique de l'industrie. Le chiffre d'affaires provenant du préfinancement est comptabilisé à la livraison du produit final aux clients et le coût des ventes lié au préfinancement correspond à la différence entre le coût capitalisé total d'une étude à la livraison et sa juste valeur en fonction des ventes futures escomptées actualisées. La valeur nette comptable de l'étude à la livraison est donc égale aux ventes futures escomptées actualisées. Le chiffre d'affaires après-vente est également comptabilisé lors de la livraison du produit final au client.

Coûts de développement

Les dépenses de recherche et développement, engagées dans le but d'acquérir un savoir-faire technique ou scientifique, sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, dans le poste « Coûts nets de recherche et développement ». Les dépenses de développement, si elles concernent la découverte ou l'amélioration d'un processus, sont capitalisées si les critères suivants sont réunis :

- le projet est clairement défini et les coûts qui s'y rapportent sont identifiés individuellement et mesurés de façon fiable ;
- la faisabilité technique et commerciale du produit ou du processus est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ; et
- il est probable que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs. Le Groupe doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité.

Les dépenses capitalisées comprennent le coût des matériels, les salaires directs, ainsi qu'un prorata approprié de charges indirectes. Toutes les autres dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, dans le poste « Coûts nets de recherche et développement ».

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition net des subventions associées diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les coûts de développement capitalisés sont amortis sur cinq ans et les amortissements sont comptabilisés en « Coût des ventes ».

Le poste « Coûts nets de recherche et développement » au compte de résultat représente le coût net des dépenses de développement qui ne sont pas capitalisées, des dépenses de recherche et des subventions acquises au titre de la recherche et du développement (pour la part qui ne se rattache pas aux coûts de développement capitalisés).

Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels correspondent principalement aux fichiers clients, à la technologie et aux marques commerciales acquis lors de regroupements d'entreprises. Les fichiers clients sont généralement amortis sur des périodes de 10 à 20 ans et la technologie sur des périodes de 5 à 10 ans.

Dépréciation des actifs

Les valeurs nettes comptables des actifs du Groupe, à l'exception des stocks, des actifs non courants classés comme étant détenus en vue de la vente selon IFRS 5, des impôts différés actifs, des actifs relatifs aux régimes de retraite et des actifs financiers, font l'objet d'une revue afin d'identifier le risque de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Lorsqu'une telle indication existe, leur valeur recouvrable doit être déterminée. Les facteurs considérés comme importants et pouvant conduire à une revue de perte de valeur sont :

- une sous-performance significative par rapport aux résultats d'exploitation attendus fondés sur des données historiques et/ou estimées ;
- des changements significatifs relatifs à l'utilisation des actifs testés ou à la stratégie menée pour l'ensemble des activités ; et
- une tendance significativement à la baisse de l'industrie ou de l'économie.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition, les actifs qui ont une durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles sont affectés à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie dont la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par an et dès lors qu'existe un indice de perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité est généralement déterminée en fonction d'une estimation par le Groupe des flux de trésorerie futurs attendus des actifs ou des unités génératrices de trésorerie évalués, ces flux étant actualisés avec le coût moyen pondéré du capital (CMPC) annuellement retenu par le Groupe pour chaque secteur. Lorsque la valeur recouvrable retenue correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la juste valeur est déterminée par référence au prix qui serait reçu pour vendre l'actif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Pour un actif non autonome, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie auquel l'actif est rattaché.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'un groupe d'actifs non autonome affecté à une unité génératrice de trésorerie sont allouées aux fins de réduire en premier lieu la valeur comptable des éventuels écarts d'acquisition affectés à l'unité génératrice de trésorerie (groupe d'unités), puis pour réduire les valeurs comptables des autres actifs au *prorata* des actifs de l'unité génératrice de trésorerie (groupe d'unités), à la condition que la valeur comptable d'un actif particulier ne tombe pas en deçà de sa valeur d'utilité ou de sa juste valeur diminuée des coûts de cession.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif autre qu'un écart d'acquisition doit être reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable d'un actif, autre qu'un écart d'acquisition, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Une perte de valeur relative à l'écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les groupes d'actifs comprenant des actifs et des passifs qui devraient être recouvrés principalement par la vente plutôt que par leur utilisation continue sont classés comme détenus en vue de la vente. Les actifs destinés à la vente sont évalués au plus faible du coût historique et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs dans l'état de situation financière consolidé. Les passifs d'un groupe destiné à être cédé sont présentés séparément des autres passifs dans l'état de situation financière consolidé.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente un secteur d'activité ou une zone géographique d'activité distincte ou fait partie d'un seul plan coordonné visant à céder un secteur d'activité principal ou une zone géographique d'activité distincte ; ou est une filiale acquise exclusivement dans le but de revendre.

Tout profit ou toute perte résultant de la cession, ainsi que les résultats de ces activités jusqu'à la date de cession, sont présentés séparément en tant qu'activités abandonnées dans notre compte de résultat consolidé, dans le tableau des flux de trésorerie consolidé et dans les notes annexes. Les périodes précédentes sont retraitées.

La note 5 contient des informations complémentaires sur les activités abandonnées et les actifs non courants détenus en vue de la vente.

8. Participations dans des sociétés mises en équivalence

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou dans une joint-venture est initialement comptabilisée au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. L'écart d'acquisition qui fait partie de la valeur comptable d'une participation dans une entreprise associée ou dans une joint-venture n'est pas comptabilisé individuellement et n'est pas soumis au test de dépréciation séparément.

Après application de la méthode de mise en équivalence, nous déterminons s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur supplémentaire sur notre participation dans les entreprises associées. À la fin de chaque trimestre, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans les entreprises mises en équivalence. Dans ce cas, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable des participations. La perte de valeur éventuelle est comptabilisée dans la ligne « Résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat.

Lorsqu'une participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée ou une joint-venture et devient un actif financier, nous ne recourons plus à la méthode de la mise en équivalence. Les participations conservées sont évaluées à la juste valeur. Nous comptabilisons en résultat toute différence entre (i) la juste valeur de toute participation conservée et tout produit de la cession d'une participation partielle dans l'entreprise associée ou la joint-venture ; et (ii) la valeur comptable de la participation à la date d'abandon de la méthode de mise en équivalence.

9. Participations, autres immobilisations financières et autres actifs financiers courants

Les participations et autres immobilisations financières comprennent des titres de participation dans des sociétés non consolidées et des prêts et créances.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, actuellement présentés dans notre état de situation financière consolidée, sont comptabilisés à leur juste valeur par résultat. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse à la date de clôture.

10. Actions-autodétenues

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

11. Stocks et encours de production

Les stocks et encours de production sont évalués au plus bas du coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les dotations nettes de reprises aux provisions pour dépréciation des stocks et des travaux en cours sont présentées dans le compte de résultat consolidé en « Coût des ventes ».

12. Clients et comptes rattachés

Les clients de l'activités Géologie, Géophysique & Réservoir (« GGR ») sont généralement d'importants groupes pétroliers et gaziers nationaux et internationaux, ce qui réduit le risque potentiel de crédit.

En ce qui concerne l'activité Équipement, une grande partie des ventes fait l'objet de lettres de crédit irrévocables.

Le Groupe constate une dépréciation des créances douteuses, déterminée en fonction du risque de défaillance de certains clients, des tendances historiques, ainsi que d'autres facteurs. Les pertes sur créances irrécouvrables ne sont pas significatives pour les périodes présentées.

Les actifs sur contrats représentent le droit de la Société à une contrepartie en échange de biens ou de services que la Société a transféré à un client lorsque ce droit n'est pas conditionné par autre chose que le passage du temps (par exemple, un chiffre d'affaires comptabilisé par l'application de la méthode du pourcentage d'avancement avant que la Société n'ait le droit contractuellement de facturer).

13. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être évalué de manière fiable.

Contrats déficitaires

Un contrat déficitaire est un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus.

Retraite, autres avantages du personnel postérieurs à la fin d'emploi

Nous comptabilisons les obligations relatives aux cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies en charges dans le compte de résultat au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Nous ne comptabilisons aucune provision pour de tels plans, car nous n'avons aucune autre obligation.

Notre obligation nette au titre des régimes de retraite à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures que les salariés ont acquises en contrepartie de leurs services au cours de la période actuelle et des périodes précédentes. Nous procédons au calcul en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

La méthode de calcul et de comptabilisation relative aux régimes de retraite à prestations définies est la suivante :

- cet avantage est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et la juste valeur des actifs du régime est déduite ;
- l'intérêt net est calculé en appliquant le taux d'actualisation au passif ou à l'actif net des prestations définies. Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat ;
- les coûts de services passés sont comptabilisés au compte de résultat lors de la mise en place ou de changements apportés au cours de la période aux régimes de retraite à prestations définies.
- le Groupe comptabilise les gains et pertes actuariels relatifs aux régimes à prestations définies directement en capitaux propres.

Garantie dans le cadre de la vente d'équipements géophysiques

La vente d'équipements géophysiques est assortie de garanties auprès des clients. Ces garanties sont d'une durée et d'une couverture classique par rapport aux standards de l'industrie.

En conséquence une provision est comptabilisée sur la base des coûts de garanties estimés par famille de produit pour les ventes réalisées. Cette provision est reprise lorsque la garantie s'éteint ou est utilisée.

14. Dette financière

Les dettes obligataires et les autres emprunts portant intérêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le cas échéant, la dette financière est augmentée des intérêts capitalisés.

Par exception, les frais d'émission des dettes obligataires de premier et second rangs émises en 2018 lors de la restructuration financière ont été comptabilisées en charge de période.

15. Autres passifs financiers (Indemnité d'Inactivité)

La comptabilisation initiale de l'Indemnité d'Inactivité s'est faite à la juste valeur soit la valeur actualisée des décaissements estimés, fondés sur des hypothèses d'utilisation de la flotte de navire sur la période d'engagement. Par la suite, ce passif financier est comptabilisé à la méthode du coût amorti. Les effets de changements d'hypothèses sur la valeur du passif financier sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé, au poste « autres produits financiers (charges) ». *Voir note 14.*

16. Instruments financiers dérivés

Comptabilisation et présentation des instruments de couverture

Afin de limiter son exposition aux risques de change liés à des activités libellées dans des monnaies différentes de la monnaie principale de l'environnement économique, le Groupe a recours à des instruments financiers conclus de gré à gré. Le Groupe peut également avoir recours à des contrats de swap de taux d'intérêt afin de limiter son exposition aux variations de ces taux. Conformément à sa politique de couverture, le Groupe n'utilise pas d'instruments de couverture à des fins spéculatives. Cependant, certains de ces dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont traités comme des instruments spéculatifs et donc comptabilisés en « autres produits financiers (charges) ».

Les dérivés de gré à gré sont conclus dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs dans notre état de situation financière consolidée.

Les écarts de change sur les instruments financiers libellés en devises correspondant à la partie efficace d'une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion », la partie inefficace étant comptabilisée en compte de résultat. La valeur cumulée des écarts de change enregistrés directement en capitaux propres sera comptabilisée en compte de résultat lors de la cession totale ou partielle de la filiale étrangère.

Lorsque les produits dérivés remplissent les conditions requises pour la comptabilité de couverture des flux de trésorerie, nous comptabilisons les variations de la juste valeur de la partie efficace des instruments de couverture dans les capitaux propres. La partie inefficace est enregistrée en « autres produits financiers (charges) ». Les montants comptabilisés directement en capitaux propres sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte prévue affecte le résultat.

Comptabilisation et présentation des dérivés non qualifiés de couverture

Il s'agit notamment d'une option de vente de titres détenue par un tiers.

Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite la juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture est réévaluée à chaque clôture et les variations successives de la juste valeur sont immédiatement comptabilisées au cours de la période dans le compte de résultat consolidé, au poste « Autres produits (pertes) financiers ». Les instruments financiers dérivés sont présentés dans l'état de la situation financière en courant pour les dérivés à échéance de moins de 12 mois et en non courant pour les autres.

17. Autres passifs (Composante hors marché)

Il s'agit d'un passif opérationnel comptabilisé initialement à sa juste valeur soit la valeur actualisée de la différence entre le taux journalier préétabli par l'Accord de Capacité et l'estimation du taux de marché sur la période de l'engagement de 5 années. Ce passif se renverse au rythme de sa consommation, c'est-à-dire l'utilisation de jour au titre de l'Accord de Capacité, sur la durée du contrat. *Voir note 12.*

18. Tableau de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie de la période présentés dans le tableau de flux de trésorerie sont classés en trois catégories : opérations d'exploitation, d'investissement et de financement.

Exploitation

Les opérations d'exploitation correspondent aux principales activités génératrices de revenus pour le Groupe ainsi qu'à celles qui n'appartiennent pas aux activités d'investissement et de financement.

Investissement

Les opérations d'investissement correspondent aux acquisitions ou cessions d'actifs à long terme ainsi qu'aux autres investissements non compris dans les équivalents de trésorerie. Lors de l'acquisition d'une filiale, un poste unique, égal au montant versé net des disponibilités ou équivalents de trésorerie détenus par la filiale au moment de l'acquisition, permet de constater la sortie de trésorerie liée à l'investissement.

Les investissements en études multi-clients sont présentés nets des dotations aux amortissements capitalisés dans les études multi-clients, afin de refléter les sorties de trésorerie effectives. Ces dotations aux amortissements sont également retraitées au niveau des opérations d'exploitation.

Financement

Les opérations de financement concernent le financement en capitaux propres ainsi que les emprunts souscrits par l'entité.

Elles incluent l'impact sur la trésorerie des charges financières et des remboursements de contrats de location.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dans l'état de situation financière consolidé comprennent des dépôts bancaires ainsi que de la monnaie fiduciaire et des placements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois.

19. Paiements en actions, incluant les stock-options

Certains salariés du Groupe (dont les cadres dirigeants) reçoivent une partie de leur rémunération sous la forme de paiements en actions. Ces droits peuvent donner lieu soit à l'attribution d'actions (paiement en actions) soit à un versement (paiement en numéraire).

Paiement en actions

Nous incluons les options sur actions accordées aux employés dans les états financiers selon les principes suivants : la juste valeur des stock-options est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée dans les charges de personnel, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une base linéaire sur la période entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition des droits. La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle mathématique de Black-Scholes.

Paiement en numéraire

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial. Une provision est comptabilisée durant la période d'acquisition des droits. Ils sont valorisés à leur juste valeur à chaque date de clôture de l'état de situation financière et tout changement de juste valeur est comptabilisé en compte de résultat.

20. Subventions

Les subventions publiques, y compris les subventions non monétaires évaluées à la juste valeur, ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

Les subventions publiques sont comptabilisées en produits sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles sont présentées en déduction des charges auxquelles elles sont liées dans le poste « Coûts nets de recherche et de développement ».

Les subventions remboursables sont présentées dans l'état de situation financière en autres dettes non courantes.

21. Résultat net par action

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'année.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires du Groupe (ajusté des montants après impôt, des dividendes préférentiels, des écarts résultants du règlement des actions préférentielles et d'autres effets similaires d'actions préférentielles classées en capitaux propres) par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation durant l'année plus le nombre moyen pondéré des actions ordinaires qui seraient émises suite à l'exercice des bons de souscription d'actions en circulation ainsi que des actions gratuites sous condition de performance.

NOTE 2 ÉVÉNEMENTS MARQUANTS, ACQUISITIONS ET CESSIONS

La crise sanitaire en 2020

Pandémie de Covid–19, chute du prix du pétrole et réduction consécutive des dépenses E&P

La pandémie de Covid-19 a plongé l'économie mondiale dans une récession brutale en 2020 entraînant une baisse significative de la demande en pétrole et en gaz en raison des mesures de confinement. L'augmentation massive de la production par certains pays producteurs de pétrole (en particulier en Arabie Saoudite et en Russie) dans le courant du mois de mars a encore accentué la crise. Le cours du baril de Brent a ainsi connu de très fortes variations sur l'année écoulée, passant de près de 65 dollars US fin 2019 à environ 50 dollars US au 5 mars 2020, date d'approbation des comptes annuels 2019 par le Conseil d'Administration de CGG, avant d'atteindre un point bas à environ 25 dollars US le 31 mars 2020. Il s'est ensuite raffermi et a évolué entre 40 et 45 dollars US jusqu'à mi-novembre 2020, avant de régulièrement progresser suite à l'annonce de l'arrivée des vaccins et de clôturer l'année à environ 50 dollars US.

Cette forte volatilité a radicalement changé l'environnement économique et le secteur de l'énergie a été l'un des plus touchés. Nos clients ont réagi fortement et réduit, en moyenne, leurs dépenses E&P d'environ 30 % en 2020, recentrant leurs investissements en pétrole et gaz sur les zones de production, et développant parallèlement leur programme de transition énergétique. Dans ce contexte, notre activité s'est contractée en 2020 et notre résultat opérationnel et nos flux de trésorerie en ont été significativement affectés.

Il est difficile de prévoir la durée et l'ampleur de la crise et du déséquilibre sur le marché pétrolier ainsi que le rythme et l'intensité de la reprise des activités E&P dont dépend l'évolution de la demande pour nos produits et services. Nous estimons néanmoins que la situation économique devrait s'améliorer, portée par les campagnes de vaccination actuellement en cours dans le monde. En ligne avec certains analystes et banques d'investissement, et compte tenu des récents accords de l'OPEP+, nous anticipons le rééquilibrage de l'offre et de la demande en hydrocarbures et le raffermissement du prix du pétrole que nous voyons se stabiliser au-delà de 50 dollars US en 2021 pour le baril de Brent. Dans ce contexte et à condition que la pandémie reste sous contrôle, nous pensons que les dépenses E&P vont repartir progressivement à la hausse après plusieurs années de sous-investissement, et stimuler la demande pour nos produits et services, le pétrole et le gaz continuant d'occuper une place prépondérante dans le mix énergétique et dans l'équation financière de nos clients malgré l'importance grandissante des énergies renouvelables. Nous estimons par ailleurs que nous devrions tirer avantage de la concentration de leurs efforts sur le développement des réservoirs et l'optimisation de la production des actifs existants grâce à l'expertise développée par le groupe CGG sur ces domaines des géosciences.

Conséquence de la réduction des dépenses E&P sur CGG

Avec un chiffre d'affaires consolidé en diminution de 35 % par rapport à 2019, le Groupe a pris des mesures d'ajustements importantes, et a coupé significativement dans ses investissements et sa structure de coûts, réduisant ses effectifs et fermant des sites, pour préserver sa trésorerie.

Ces mesures se sont traduites par la comptabilisation de 41,6 millions de dollars US de charges de licenciement (*Voir note 21*). Le Groupe a également procédé à la revue de la valeur comptable de ses actifs et passifs et a enregistré une perte de valeur de 227,2 millions de dollars US sur la période (*Voir notes 21, 23 et 24*).

Cette perte de valeur inclut principalement:

(i) 36,9 millions de dollars US de perte de valeur liée à la réévaluation à la juste valeur de l'activité GeoSoftware destinée à être cédée (*Voir note 5*) ;

(ii) 35,7 millions de dollars US de perte de valeur liée à la réévaluation à la juste valeur des Titres Shearwater (*Voir note 7*) ;

(iii) 98,0 millions de dollars US de perte de valeur afférente à la révision à la baisse des perspectives de ventes d'études multi-clients situées dans des zones frontières en raison de l'instabilité politique (Afrique) et de décisions gouvernementales défavorables à l'exploration (Irlande), dans le contexte de réduction significative des dépenses E&P (*Voir notes 10 et 21*) ;

(iv) 24,0 millions de dollars US de perte de valeur de l'écart d'acquisition de l'UGT GeoConsulting (*Voir note 11*) ;

(v) 11,5 millions de dollars US de perte liée à la réévaluation à la juste valeur de l'Option de Vente Eidesvik (*Voir note 14*) ;

(vi) 8,9 millions de dollars US de perte de valeur d'actif d'impôt différé (*Voir note 24*) ;

(vii) 6,6 millions de dollars US de perte de valeur de relations commerciales et marque GeoConsulting (*Voir note 10*) ; et

(viii) 4,1 millions de dollars US de perte de valeur des bâtiments comptabilisés au titre du droit d'utilisation (*Voir note 9*).

Par ailleurs, le Groupe a bénéficié de mesures d'accompagnement gouvernementales dans certains pays où il opère avec un effet positif sur sa trésorerie de l'ordre de 12 millions de dollars US sur 2020, venant principalement de reports d'impôt et de cotisations sociales pour 6 millions de dollars US, de subventions pour environ 5 millions de dollars US et de chômage partiel pour 1 million de dollar US.

Le Groupe continue de suivre de très près l'évolution de la situation et des perspectives. Néanmoins les effets de la crise ne remettent pas en question la continuité d'exploitation du Groupe, CGG disposant de la trésorerie suffisante pour faire face à ses obligations en prenant en compte une période de douze mois à partir de la date de clôture.

Lancement d'un plan de sauvegarde de l'emploi en France

Dans le contexte de crise lié à la chute du prix du pétrole et de réduction significative des dépenses E&P, la société CGG a démarré un plan de sauvegarde de l'emploi intégrant un plan de départs volontaires en France.

Ce plan a fait l'objet d'une information et consultation du Comité Social et Economique ainsi que de la signature d'un accord au 10 décembre 2020. Il a été également validé par la DIRECCTE le 21 décembre 2020.

Le plan de sauvegarde vise à limiter le nombre de départs contraints, à accompagner au mieux les salariés quittant l'entreprise et à permettre de conserver les compétences et expertises nécessaires à l'activité. *Voir notes 16 et 21.*

Sortie de l'Activité d'Acquisition de Données Contractuelles - Plan CGG 2021

Visant une croissance rentable au travers des cycles, le plan stratégique annoncé en Novembre 2018, le « Plan CGG 2021 », avait pour objectif de limiter l'exposition du Groupe aux Activités d'Acquisition de Données Contractuelles faisant face à une surcapacité structurelle, générant de forts investissements capitalistiques et pâtissant d'une structure de coûts fixes élevés, et d'accélérer la transition vers un modèle « *asset light* ». Il s'articulait autour des axes suivants :

- en Marine :
  - réduction de la taille de la flotte en 2019, et
  - recherche d'un partenariat stratégique pour bénéficier de prix de marché attractifs avec l'objectif de ne plus opérer de navires sismiques au plus tard en 2021 ;
- en Terrestre : Arrêt de l'activité après un désengagement progressif ;
- en Multi-Physique : Vente de l'activité ;
- vente de nos participations dans les sociétés mises en équivalence Argas et Seabed Geosolutions BV (« SBGS ») ;
- réduction de la taille des fonctions support et de leurs coûts afin de s'adapter au portefeuille d'activités réduit.

À la suite de ces annonces et aux actions conduites ultérieurement, le segment Acquisition de Données Contractuelles et les coûts liés à la mise en œuvre du plan de restructuration associé à la sortie des activités d'Acquisition de Données Contractuelles ont été présentés en activités abandonnées et en actifs détenus en vue de la vente et passifs associés conformément à IFRS 5. Les coûts liés à la mise en œuvre du plan décrit ci-dessus ont été comptabilisés dans les activités d'acquisition concernées.

Sortie de l'Activité d'Acquisition de Données Marine

Au début de l'année 2020, nous avons franchi une étape importante de notre plan stratégique vers un modèle « asset light » avec la finalisation de notre partenariat stratégique avec Shearwater GeoServices Holding AS (« Shearwater ») dans l'Activité d'Acquisition de Données Marine.

L'acquisition par Shearwater des parts de Global Seismic Shipping AS (« GSS ») (qui détenait de manière indirecte cinq navires haut de gamme) et des streamers ainsi que l'entrée en vigueur de l'Accord de Capacité (décrit ci-après) ont eu lieu le 8 janvier 2020 (« Clôture Marine »).

L'accord de principe signé en juin 2019 comprenait également l'établissement d'un partenariat technologique *via* la création d'une nouvelle société sous la marque Sercel, détenue majoritairement par CGG, à laquelle les parties apporteraient leurs activités et technologies respectives dans le domaine des équipements streamers pour l'acquisition sismique marine. La Société se consacrerait au développement, à la fabrication, à la commercialisation et au support technique afférents à ces équipements (« Streamer NewCo »).

À la Clôture Marine, les transactions suivantes ont eu lieu:

- CGG a acquis les titres détenus par Eidesvik dans GSS (50 %) et a indemnisé Eidesvik en raison de la cessation de leur relation commerciale en échange d'actions Shearwater, CGG a également accordé à Eidesvik une Option de Vente sur ces actions Shearwater (« Option de Vente Eidesvik »);
- Shearwater s'est porté acquéreur auprès de CGG de l'intégralité des titres GSS et des streamers moyennant la mise en place d'un Crédit Vendeur accordé par CGG et échangeable en actions Shearwater (« Crédit Vendeur Shearwater »);
- L'accord cadre et les contrats d'affrètement coque-nue liant CGG et les filiales de GSS ont été interrompus. La garantie y afférente, accordée par CGG, a été levée;
- Shearwater CharterCo AS a conclu des contrats d'affrètement coque-nue avec les filiales de GSS pour une durée de cinq ans, garantis par Shearwater, portant sur cinq navires haut de gamme équipés de streamers (« Contrats d'Affrètement Shearwater ») et l'Accord de Capacité est entré en vigueur entre CGG Services SAS et Shearwater;
- Dans le cadre de l'accord d'instructions de paiement (« Accord d'Instructions de Paiement ») conclu entre Shearwater, Shearwater CharterCo AS et CGG Services SAS, CGG Services SAS s'est engagé à payer une partie des sommes dues au titre de l'Accord de Capacité directement aux filiales de GSS pour un montant couvrant les obligations de Shearwater CharterCo en vertu des Contrats d'Affrètement Shearwater;
- CGG a enfin consenti à la conclusion d'accords d'intervention avec Shearwater et GSS (« Accords d'Intervention ») qui entreraient en vigueur si certaines conditions étaient remplies.

Ces transactions se sont traduites par la comptabilisation des éléments suivants dans les états financiers consolidés de CGG:

- Crédit Vendeur pour 52,9 millions de dollars US à la Clôture Marine converti le 29 décembre 2020 en Titres Shearwater et valorisé pour 13,7 millions de dollars US au 31 décembre 2020 ;
- Passifs afférents à l'Accord de Capacité pour (148,0) millions de dollars US à la Clôture Marine et (127,2) millions de dollars US au 31 décembre 2020. *Voir note 12 et 14* ; et
- Juste valeur de l'Option de Vente Eidesvik estimée à (4,6) millions de dollars US à la Clôture Marine et (16,1) millions de dollars US au 31 décembre 2020.

La perte associée à la comptabilisation initiale des éléments relatifs à la Clôture Marine avait été enregistrée au 31 décembre 2019 du fait de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de notre activité d'Acquisition de Données Marine destinée à être cédée, pour un montant net de (108,3) millions de dollars US.

CGG et Shearwater ont suspendu les négociations pour la création de la Streamer NewCo

En raison du ralentissement de l'industrie pétrolière et gazière, déclenchée par la pandémie Covid-19, CGG et Shearwater ont convenu conjointement, au cours du mois de novembre 2020, de suspendre les négociations afférentes à la création d'une co-entreprise d'équipement de streamer marine jusqu'à ce que la visibilité dans le cycle de remplacement s'améliore. Les deux parties continuent de bénéficier du partenariat d'acquisition marine et demeurent déterminées à mettre en place sa composante technologique.

Titres Shearwater

Le Crédit Vendeur Shearwater, échangeable en actions Shearwater, pouvait également être utilisé, si Shearwater y consentait, pour éteindre des obligations ou acheter des actifs, Shearwater n'étant pas tenu de s'en acquitter au travers d'un échange monétaire. Au 31 décembre 2020, Shearwater était en droit d'exiger sa conversion au prix fixe unitaire de 25,2262 dollars US.

Le 29 décembre 2020, le Crédit Vendeur a été irrévocablement transféré à Shearwater en échange d'une souscription de 1 958 248 actions Shearwater (« Titres Shearwater ») par CGG au prix fixe unitaire convenu. *Voir note 7.*

Concernant le rachat par Rasmussengruppen des actions Shearwater détenues par le Groupe, intervenue postérieurement à la clôture, se référer à la note *30.*

Accord de Capacité

Les termes principaux de l'Accord de Capacité, le contrat de services d'acquisition de données sismiques marine liant CGG et Shearwater, sont exposés ci-après:

- Utilisation de la capacité navire de Shearwater sur une période de cinq ans, à hauteur de 730 jours par an en moyenne;
- A un taux journalier préétabli pour les deux premières années et demie; pour les deux années et demie restantes, le plus élevé entre le taux du marché et le taux journalier préétabli;
- Comportant le remboursement des coûts de projets et de fuel engagés par Shearwater dans le cadre des études d'acquisition de données marine réalisées pour notre compte; et
- Et moyennant le dédommagement en cas d'inactivité de plus d'un des navires 3D haut de gamme de la flotte de Shearwater, pour un maximum de trois navires (« Indemnité d'Inactivité »).

Le taux journalier préétabli, négocié durant l'été 2019, était plus élevé que le taux de marché moyen estimé à la date de la Clôture Marine. Ainsi, une dette opérationnelle d'un montant de (69,3) millions de dollars US a été reconnue à la Clôture Marine représentant la valeur nette actualisée de la différence entre le taux journalier préétabli et l'estimation du taux du marché sur la période de l'engagement de cinq années. *Voir note 12.*

L'Indemnité d'Inactivité s'est traduite par la reconnaissance, à la Clôture Marine, d'un passif financier d'un montant de (78,7) millions de dollars US représentant la valeur actualisée des décaissements estimés y afférents, fondés sur des hypothèses d'utilisation de la flotte Shearwater sur la période d'engagement de cinq années. *Voir note 14.*

Option de Vente Eidesvik

Eidesvik, à travers cette option de vente, avait le droit de vendre l'ensemble de ses actions Shearwater à CGG à un prix d'exercice de 30 millions de dollars US. La période d'exercice de l'Option débute au plus tôt entre: i) la date d'introduction en bourse de Shearwater, et ii) un an à compter de la Clôture Marine. Et se termine au plus tôt entre: i) 6 mois après la date d'introduction en bourse de Shearwater, et ii) 3 ans à compter de la Clôture Marine. La juste valeur de l'Option de Vente Eidesvik est estimée à (4,6) millions de dollars US à la date de la Clôture Marine. *Voir note 14.*

Concernant l'exercice de l'Option de Vente par Eidesvik et le rachat par Rasmussengruppen des actions Shearwater détenues par le Groupe, intervenues postérieurement à la clôture, se référer à la note 30.

Accords d'Intervention

Suite à la Clôture Marine, Shearwater CharterCo AS a conclu des accords d'affrètement coque-nue de cinq ans avec les filiales de GSS, garantis par Shearwater, portant sur cinq navires 3D haut de gamme équipés de streamers. Dans le cadre de l'Accord d'intervention, CGG a consenti à se substituer à Shearwater CharterCo AS en tant que preneur des cinq navires 3D haut de gamme équipés de streamers en cas (i) de défaut de paiement de Shearwater CharterCo AS, ou (ii) d'insolvabilité de Shearwater. Rappelons que, tel qu'indiqué ci-dessus, du fait de l'Accord d'Instructions de Paiement, le paiement des sommes dues par Shearwater CharterCo AS aux filiales de GSS au titre des Contrats d'Affrètement Shearwater est réalisé directement par CGG Services SAS dans le cadre de l'Accord de Capacité.

Dans l'hypothèse où les Accords d'Intervention seraient activés:

- CGG serait en droit de résilier l'Accord de Capacité;
- CGG deviendrait le preneur des cinq navires 3D haut de gamme équipés de streamers, dans le cadre de contrats d'affrètement coque-nue;
- CGG pourrait enfin, grâce aux nantissements pris en sa faveur, se porter acquéreur de la totalité du capital de GSS, étant entendu que les principaux actifs de GSS et de ses filiales seraient constitués des cinq navires 3D haut de gamme et des streamers et que les dettes bancaires attachées auxdits navires constitueraient les principaux passifs.

Les Accords d'Intervention n'impacteront les états financiers consolidés de CGG que dans l'hypothèse où l'une des conditions de déclenchement ci-dessus se réalise. Dans ce cas, les obligations liées à l'Accord de Capacité deviendraient caduques et seraient remplacées par les obligations afférentes aux Accords d'Intervention, d'un montant inférieur à ceux de l'Accord de Capacité.

Cession de Seabed Geosolutions BV

Conformément à sa stratégie de sortie de l'activité d'Acquisition de Données Contractuelles, le 30 décembre 2019, CGG SA a conclu un accord mettant fin à son actionnariat dans la joint-venture Seabed Geosolutions BV (« Seabed ») en transférant à cette date à son partenaire Fugro NV (« Fugro ») 15 % de ses titres (sur sa participation totale de 40 %) dans la joint-venture, avec objectif de transférer les 25 % restants avant le 1er avril 2020.

La cession totale de Seabed a été effective au 1er avril 2020 avec le transfert des titres restants à Fugro.

En outre, CGG a versé la somme de 35 millions de dollars US en décembre 2019 à Fugro en règlement d'un désaccord à propos du financement de Seabed et d'interprétations divergentes en matière de non-concurrence.

Signature d'un accord portant sur la cession de l'activité Multi-Physique

Conformément à sa stratégie de sortie de l'activité d'Acquisition de Données Contractuelles, le Groupe a conclu un accord portant sur la cession de son activité Multi-Physique en date du 5 Août 2020. Ce dernier devrait être effectif en 2021. *Voir note 5*.

Arrêt de l'activité d'Acquisition de Données Terrestre

Nous avons réduit l'activité d'Acquisition Terrestre en 2019 et son arrêt définitif a eu lieu en 2020. Certains équipements ont été cédés au cours de l'année 2019 pour une valeur de 3,0 millions de dollars US, le reste ayant été vendu pour 7,1 millions de dollars US durant l'année 2020. Le personnel de l'activité d'Acquisition Terrestre a été licencié dans le cadre du plan social CGG 2021.

Plan social CGG 2021

Dans tous les pays concernés, le Groupe CGG a respecté les procédures administratives et juridiques applicables en matière de réduction d'emploi. En France, le Groupe CGG a mis en œuvre un plan social après avoir conclu un accord avec les représentants syndicaux, qui a été approuvé par l'organisme administratif compétent, la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi). CGG S.A. restant soumise à certains engagements pris dans le cadre du Plan de Sauvegarde, le Groupe a demandé et obtenu l'autorisation du Tribunal de commerce en juin 2019 pour mettre en œuvre le plan stratégique touchant les activités d'Acquisition de Données Contractuelles.

Le Groupe CGG poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de sortie de l'activité d'Acquisition de Données Contractuelles en pleine conformité avec toutes les obligations légales.

Plan de sauvegarde

Le 17 juillet 2018, certains détenteurs d'obligations convertibles (Oceanes) de CGG se sont pourvus en cassation contre la décision rendue le 17 mai 2018 par la Cour d'appel de Paris rejetant la demande d'un groupe de détenteurs d'obligations convertibles contre l'approbation du plan de sauvegarde de CGG par le tribunal de commerce de Paris le 1er décembre 2017.

Le 26 février 2020, la Cour de cassation a confirmé la décision du Tribunal d'appel de Paris et a rejeté le pourvoi d'un groupe de détenteurs d'obligations convertibles, mettant ainsi un terme définitif à ce litige.

Par jugement en date du 24 novembre 2020, le Tribunal de commerce de Paris a constaté l'achèvement du plan de sauvegarde de la société CGG, celle-ci ayant réglé par anticipation l'intégralité de ses dettes au titre du plan de sauvegarde (*Voir note 13)*. Dans ce contexte, la société CGG a réitéré son engagement pris dans le cadre de la négociation du plan de sauvegarde de maintenir, et faire le nécessaire pour que les filiales de droit français qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce maintiennent en France les centres de décision actuellement situés en France, ce incluant le siège social de la Société, jusqu'au 31 décembre 2022.

Malgré cette issue positive, le 22 décembre 2020, M. Jean Gatty, tant en qualité d'ancien représentant de chacune des deux masses d'Oceanes, que comme dirigeant de JG Capital Management (société de gestion de JG Partners, un ancien porteur d'Oceanes) a formé trois tierces-oppositions au jugement de clôture du plan de sauvegarde du groupe CGG. Le 1er février 2021, M. Jean Gatty, en sa qualité d'ancien représentant de chaque masse des Oceanes, a convoqué deux assemblées générales des porteurs d'Oceanes 2019 et 2020 afin de l'autoriser à former les tierces oppositions déjà mentionnées ci-dessus (pourtant d'ores et déjà régularisées devant le Tribunal de commerce de Paris).

GeoSoftware

Alors que nous avons été approchés par plusieurs acquéreurs potentiels en 2019, les actifs liés à l'activité GeoSoftware, qui fait partie du segment GGR, ont été classés en « actifs détenus en vue de la vente » et les passifs en « passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés ». GeoSoftware n'étant pas une activité majeure, elle n'a pas été présentée en activité abandonnée dans le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie consolidés.

La dynamique de vente a été bouleversée en 2020 par des événements indépendants du contrôle du Groupe, la crise sanitaire et la chute du prix du pétrole. Les perspectives se sont améliorées en fin d'année et le management et ses conseils travaillent activement à la vente de cette activité.

NOTE 3 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

L'analyse des créances clients par échéance est la suivante :

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Clients et comptes rattachés, bruts – part court terme	299,1	376,9
Provision pour créances douteuses – part court terme	(36,2)	(27,0)
Clients et comptes rattachés, nets – part court terme	**262,9**	**349,9**
Clients et comptes rattachés, bruts – part à plus d'un an	0,8	–
Provision pour créances douteuses – part à plus d'un an	–	–
Clients et comptes rattachés, nets – part à plus d'un an	**0,8**	**–**
Actifs sur contrats	61,3	86,1
TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS [(a)]	**325,0**	**436,0**

(a) Au 31 décembre 2019, ce montant n'inclut pas 17,0 millions de dollars US de créances clients et comptes rattachés, nets reclassés en Actifs détenus en vue de la vente.

Les provisions pour créances douteuses concernent exclusivement les créances échues à la date de clôture.

Au 31 décembre 2020, l'analyse de la balance âgée des clients et comptes rattachés s'établit comme suit :

En millions de dollars US	Non échus	30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours	Total
2020	200,8	11,7	3,8	4,3	0,9	42,2	263,7
2019	238,6	39,3	12,3	6,5	10,1	43,0	349,9

Litiges

Le 18 mars 2013, CGG Services SAS et Wavefield Inseis AS (ensemble « CGG »), toutes deux filiales à 100 % de CGG S.A. ont initié une procédure d'arbitrage à l'encontre de la société indienne ONGC aux fins de recouvrer certaines sommes dues par cette dernière au titre de trois contrats commerciaux conclus entre ONGC et CGG Services SAS d'une part et entre ONGC et Wavefield Inseis AS d'autre part, entre 2008 et 2010. Le tribunal arbitral a rendu une décision en faveur du Groupe le 26 juillet 2017. ONGC a fait appel de la décision du tribunal le 27 octobre 2017. Le 6 janvier 2020, la Haute Cour de Bombay a rejeté sans frais la demande d'ONGC visant à annuler la décision du tribunal. ONGC a fait appel de la décision de la Haute Cour de Bombay le 2 mars 2020. Nous estimons que la sentence du tribunal sera confirmée à nouveau par le jugement de la Haute Cour de Bombay, ce qui nous permettrait de recouvrer à minima le montant figurant à notre bilan au 31 décembre 2020 au titre de ces créances clients non réglées.

A la date du présent Document, les procédures légales sont toujours en cours.

Contrats d'affacturage

Le Groupe n'a pas de contrat d'affacturage en cours au 31 décembre 2020 et 2019.

NOTE 4 STOCKS, TRAVAUX EN COURS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
En millions de dollars US	**Valeur brute**	**Dépréciation**	**Valeur nette**	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières et pièces détachées	0,2	–	0,2	8,2	(2,5)	5,7
Matières premières et produits intermédiaires	77,7	(16,9)	60,8	73,5	(16,6)	56,9
Travaux en cours	157,2	(27,4)	129,8	140,0	(36,9)	103,1
Produits finis	80,6	(33,6)	47,0	74,7	(40,3)	34,4
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS	**315,7**	**(77,9)**	**237,8**	**296,4**	**(96,3)**	**200,1**

Variation du poste « Stocks et travaux en cours »

VARIATION DE LA PÉRIODE

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Solde en début de période	**200,1**	**204,8**
Variations	(4,6)	(10,0)
Dotation nette de reprise aux provisions pour dépréciation [a]	25,5	3,3
Incidence des variations des taux de change	16,8	(3,0)
Variation de périmètre	–	–
Autres [b]	–	5,0
SOLDE À LA CLÔTURE	**237,8**	**200,1**

(a) Concerne principalement les reprises de provisions des stocks mis au rebus sur le segment Équipement.
(b) En 2019, les 5 millions de dollars US concernaient la reclassification des produits finis en immobilisations en cours par le segment Équipement.

Autres actifs

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Créances d'impôt et sociales	51,0	51,3
Juste valeur des instruments financiers	1,1	–
Disponibilités bloquées	9,2	13,4
Autres créances diverses	8,1	22,5
Acomptes fournisseurs	5,8	12,0
Charges constatées d'avance	16,8	17,5
AUTRES ACTIFS COURANTS	**92,0**	**116,7**

NOTE 5 ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Actifs détenus en vue de la vente

Le Plan CGG 2021 annoncé en novembre 2018, avait pour objectif de réduire l'exposition du Groupe aux Activités d'Acquisition de Données Contractuelles et de mettre en oeuvre un modèle « asset light ». Suite à ces annonces stratégiques et aux mesures prises ultérieurement, nous avons présenté nos Activités d'Acquisition de Données Contractuelles et les frais afférents à la mise en oeuvre du Plan CGG 2021, en tant qu'activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente tel que préconisé par la norme IFRS 5.

L'évaluation de la juste valeur des actifs destinés à la vente est classée en niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Par ailleurs les actifs liés à l'activité GeoSoftware, qui fait partie du segment GGR, ont été classés depuis 2019 en « actifs détenus en vue de la vente » et les passifs en « dettes directement liées aux actifs détenus en vue de la vente ». GeoSoftware n'étant pas une activité majeure de CGG selon les critères IFRS 5, elle n'a pas été présentée en activité abandonnée dans le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie consolidés, et n'a pas fait l'objet de présentation rétroactive.

Désagrégation des actifs et des passifs

	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	GeoSoftware	Autres	Net	
Écarts d'acquisition	-	-	-	23,0
Immobilisations incorporelles, nettes	77,0	-	77,0	77,2
Immobilisations corporelles, nettes	1,0	0,5	1,5	48,4
Actifs à droit d'utilisation	-	-	-	82,0
Participations dans des sociétés mises en équivalence	-	25,0	25,0	72,0
Clients et comptes rattachés, nets	2,4	10,6	13,0	12,1
Autres actifs courants, nets	1,0	-	1,0	1,9
Autres actifs non-courants, nets	0,2	-	0,2	-
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE, NETS	**81,6**	**36,1**	**117,7**	**316,6**
Fournisseurs et comptes rattachés		(2,6)	(2,6)	(2,6)
Dettes sociales	(1,6)	(2,1)	(3,7)	(3,2)
Autres passifs courants		(6,3)	(6,3)	-
Autres passifs non courants		(0,4)	(0,4)	(1,7)
Passif locatif				(190,7)
Provisions pour contrats déficitaires				(61,0)
PASSIFS DIRECTEMENT ASSOCIÉS AUX ACTIFS CLASSÉS EN VUE DE LA VENTE	**(1,6)**	**(11,4)**	**(13,0)**	**(259,2)**
ACTIFS (PASSIFS) NETS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	**80,0**	**24,7**	**104,7**	**57,4**

La baisse des actifs détenus en vue de la vente et des passifs associés aux actifs classés en vue de la vente entre l'exercice clos de 2020 et celui de 2019 s'explique principalement par:

(i) la sortie des activités d'Acquisition de Données Marine pour 108,3 millions de dollars US ;

(ii) la vente des équipements terrestre pour (7,1) millions de dollars US et une perte de valeur de (1,5) millions de dollars pour les équipements terrestre restants détenus en vue de la vente ;

(iii) la baisse des actifs détenus en vue de la vente de l'activité GeoSoftware pour (27,0) millions de dollars US dont (36,9) millions de dollars US de réévaluation à la baisse de la juste valeur diminuée des coûts de la vente dans le contexte de la crise sanitaire et de la forte baisse du prix du pétrole et des dépenses E&P ;

(iv) la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de nos participations détenues en vue de la vente de (20,6) millions de dollars US dans le même contexte décrit ci-dessus ; et

(v) suite à la signature de l'accord pour la vente de l'activité Multi-Physique, la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de cette activité estimée à (0,7) million de dollars US à la clôture de l'exercice 2020 contre 4,3 millions de dollars US à la clôture de l'exercice 2019 soit une baisse de 5,0 millions de dollars US.

Résultat net des activités abandonnées

	Année	
En millions de dollars US	**2020**	**2019**
Chiffre d'affaires total	39,3	191,4
Charges d'exploitation	(52,1)	(198,1)
Total autres produits (charges) net	(36,9)	(155,5)
Résultat d'exploitation	**(49,7)**	**(162,2)**
Charges d'intérêts sur les contrats de location	(0,1)	(18,5)
Autres produits (charges) financiers	(14,0)	(1,6)
Impôts	1,3	(5,4)
Résultat des participations dans les sociétés mises en équivalence	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	**(62,5)**	**(187,7)**

Pour l'exercice s'achevant au 31 décembre 2020, les coûts de restructuration liés au Plan CGG 2021 se sont élevés à (36,9) millions de dollars US incluant (34,4) millions de dollars US de dépréciation d'actifs, provenant principalement de la réévaluation à la juste valeur moins les coûts de vente des activités destinés à être cédées dont (20,6) millions de dollars US liés à nos participations, (1,5) million de dollars US pour la Terrestre et 0,8 million de dollars US pour Multi-Physique.

Par ailleurs (14,1) millions de dollars US de charges financières liées à l'Indemnité d'Inactivité ont été comptabilisées dont (10,0) millions de dollars US d'augmentation de l'Indemnité d'Inactivité liée à la révision des hypothèses.

Pour la période s'achevant le 31 décembre 2019, les coûts de restructuration liés au Plan CGG 2021 se sont élevés à (155,5) millions de dollars US. Ci-dessous leur répartition :

(i) (50,0) millions de dollars US principalement liés à la dépréciation générés par la réévaluation à la juste valeur moins les coûts de vente de nos groupes destinés à être cédés, dont (25,7) millions de dollars US sur la Marine, (11,1) millions de dollars US pour Multi-Physique, (7,9) millions de dollars US liés à nos participations et 0,8 million de dollars US pour la Terrestre, auxquels s'ajoutent (6,1) millions de dollars US de dépréciation d'immobilisations incorporelles pour Multi-Physique ;

(ii) (11,8) millions de dollars US de coûts, dont (5,2) millions de dollars US liés à l'abandon d'activités et (6,6) millions de dollars US de frais de transaction ;

(iii) (93,7) millions de dollars US de pertes sur le désengagement de Seabed Geosolutions BV, dont un paiement de (35,0) millions de dollars US à Fugro.

Flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées

Le tableau ci-après présente le flux net de trésorerie des activités abandonnées de chaque période :

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	**2019**
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(51,8)	(92,7)
Flux de trésorerie nets affectés aux investissements	6,3	(37,5)
Flux de trésorerie nets provenant des opérations de financement	(27,0)	(37,4)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	**(72,5)**	**(167,6)**

En 2020, les flux de trésorerie nets consommés par les activités abandonnées incluaient les décaissements relatifs au Plan CGG 2021 pour un montant de (87,4) millions de dollars US dont (41,6) millions de dollars US de licenciements, (21,5) millions de dollars US d'Indemnité d'Inactivité, (24,1) millions de dollars US de restructuration et un encaissement 7,1 millions de dollars US de vente d'équipements terrestre.

En 2019, ces flux comprenaient les décaissements relatifs au Plan CGG 2021 pour un montant de (136,0) millions de dollars US, dont un règlement à Fugro de (35,0) millions de dollars US.

NOTE 6 PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

En millions de dollars US	31 décembre 2020					
	Solde au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Reprises inutilisées	Autres [a]	Solde en fin d'exercice
Clients et comptes rattachés	27,0	13,5	(3,2)	–	(1,1)	36,2
Stocks et en cours	96,3	1,1	(26,6)	–	7,1	77,9
Actifs d'impôt	4,6	1,6	(0,1)	–	–	6,1
Autres actifs courants	2,9	–	(0,2)	–	1,1	3,8
DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES	**130,8**	**16,2**	**(30,1)**	**–**	**7,1**	**124,0**

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

En millions de dollars US	31 décembre 2019					
	Solde au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Reprises inutilisées	Autres [a]	Solde en fin d'exercice
Clients et comptes rattachés	33,4	7,8	(14,4)	–	0,2	27,0
Stocks et en cours	101,3	4,2	(7,5)	–	(1,7)	96,3
Actifs d'impôt	4,9	–	(0,3)	–	-	4,6
Autres actifs courants	3,0	–	(0,1)	–	–	2,9
DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES	**142,6**	**12,0**	**(22,3)**	**–**	**(1,5)**	**130,8**

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

NOTE 7 PARTICIPATIONS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En millions de dollars US	2020	2019
Titres non consolidés [a]	0,9	1,1
Prêts et avances [b]	0,7	7,3
Dépôts et autres [c]	12,0	19,0
Participations et autres immobilisations financières	**13,6**	**27,4**
Titres Shearwater non consolidés	13,7	-
Autres actifs financiers courants	**13,7**	**-**
TOTAL PARTICIPATIONS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	**27,3**	**27,4**

(a) Concerne principalement les titres Interactive Network. Aucune restriction ou aucun engagement n'existe entre le Groupe et les entités non consolidées.
(b) La variation de (6,6) millions de dollars US correspond principalement à la main levée des garanties de la Fiducie pour 6,7 millions de dollars US.
(c) Au 31 décembre 2020, les actifs financiers donnés en garantie s'élèvent à 11,9 millions de dollars US.

La valeur des Titres Shearwater était de 13,7 millions de dollars US au 31 décembre 2020, contre 52,9 millions de dollars US de Crédit Vendeur à la date de la Clôture Marine. 3,5 millions de dollars US ont servi à apurer divers coûts opérationnels. Un ajustement de (35,7) millions de dollars US a été comptabilisé pour ramener les titres à leur juste valeur fondée sur l'accord avec Rasmussengruppen pour l'acquisition des titres Shearwater détenus par CGG. *Voir notes 2 et 30.*

NOTE 8 PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

En millions de dollars US	Siège	2020 % d'intérêts	31 décembre 2020	2019
GGR				
Réservoir Évaluation Services LLP	Kazakhstan/Almaty	49,0 %	2,8	2,7
Équipement				
Autonomous Mobile Blast Paint Robot SAS	France/Allevard	34,0 %	0,5	-
Acquisition de Données Contractuelles Marine				
PT Elnusa-CGGVeritas Seismic	Indonésie/Djakarta	49,0 %	0,3	0,3
PTSC CGGV Geophysical Survey Limited	Vietnam/Vung Tau City	49,0 %	–	–
PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE			**3,6**	**3,0**

CGG a acquis 51 % de participation dans CGG Eidesvik Ship Management AS à la date de Clôture Marine portant sa participation totale à 100 %. CGG Eidesvik Ship Management AS a été fusionnée avec une entité détenue à 100 % par CGG au cours de l'exercice 2020.

La participation dans cette mise en équivalence était nulle à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2019.

Suite à la présentation du plan stratégique en novembre 2018, les investissements de CGG dans les sociétés suivantes ont été reclassés en Actifs détenus en vue de la vente :

En millions de dollars US	Siège	2020 % d'intérêts	2019 % d'intérêts
Acquisition de Données Contractuelles Marine			
Global Seismic Shipping AS	Norvège/Bomlo	–	50,0 %
Acquisition Terrestre et Multi-Physique			
Argas	Arabie Saoudite/Al-Khobar	49,0 %	49,0 %
Seabed Geosolutions BV	Pays-Bas/Amsterdam	–	25,0 %

A la date de Clôture Marine, CGG a acquis la participation de Eidesvik dans Global Seismic Shipping AS afin de détenir 100 % des titres et les a ensuite cédés à Shearwater à cette même date. *Voir note 2.*

Le 30 décembre 2019, CGG a accepté de vendre sa participation de 40 % dans Seabed Geosolutions BV à Fugro. 15 % ont été cédés le 31 décembre 2019, le solde l'a été le 1er Avril 2020. *Voir note 2.*

La variation du poste « Participations dans des sociétés mises en équivalence » se décompose ainsi :

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Solde en début de période	**3,0**	**0,1**
Variation de périmètre	-	–
Investissements effectués durant l'année	0,5	3,1
Quote-part des résultats	0,1	(0,2)
Dépréciation	-	–
Dividendes reçus et remboursement de capital	–	–
Investissements reclassés en Actifs détenus en vue de la vente	–	–
Variation de change et autres	–	–
SOLDE À LA CLÔTURE	**3,6**	**3,0**

Les investissements en 2020 s'élèvent à 0,5 million de dollars US suite à l'acquisition des titres d'Autonomous Mobile Blast Paint Robot.

Les investissements en 2019 correspondent à 3,1 millions de dollars US de participation à l'augmentation de capital de Petroleum Edge Limited par conversion d'une partie de la dette existante.

Les transactions réalisées avec ces entités sont présentées dans la note 27 « Transactions avec des sociétés liées ».

NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 décembre					
	2020			2019		
En millions de dollars US	**Bruts**	**Amortissements cumulés**	**Nets**	Bruts	Amortissements cumulés	Nets
Terrains	6,8	–	6,8	6,8	–	6,8
Immeubles [a]	161,4	(117,6)	43,8	156,5	(110,1)	46,4
Matériels et outillages	290,9	(244,3)	46,6	215,0	(147,4)	67,6
Mobiliers, agencements et divers	132,3	(117,5)	14,8	122,7	(118,6)	4,1
Droits d'utilisation [a]	294,2	(138,1)	156,1	264,5	(89,4)	175,1
- Constructions	214,5	(91,5)	123,0	207,9	(67,1)	140,8
- Matériels et outillages	79,7	(46,6)	33,1	56,6	(22,3)	34,3
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**885,6**	**(617,5)**	**268,1**	**765,5**	**(465,5)**	**300,0**

(a) Avant la première adoption de IFRS 16, les contrats de location-financement ont été comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles. Depuis le 31 décembre 2019, ils sont présentés comme des droits d'utilisation.

Contrats de courte durée et contrats portant sur des actifs de faible valeur

Le Groupe a décidé de ne pas comptabiliser d'actif ni de dette pour les contrats de location de courte durée (< 12 mois) et pour ceux portant sur des actifs de faible valeur (< 5 000 dollars US) comme l'autorise IFRS 16. Ces contrats de location n'étaient pas significatifs au 31 décembre 2020 ainsi qu'au 31 décembre 2019.

Revenus des contrats de sous-location

Le Groupe a conclu des arrangements avec des tiers pour sous-louer des actifs immobiliers loués. Ces contrats de sous-location, classés en contrats de location simple, ont généré des revenus non significatifs au 31 décembre 2020 ainsi qu'au 31 décembre 2019.

Variation de la période

En millions de dollars US	31 décembre 2020	2019
Solde en début de période	**300,0**	**189,2**
Première application IFRS 16 (net) [a]	–	128,8
Acquisitions [b]	50,2	73,8
Amortissements [c]	(89,5)	(75,0)
Cessions	(1,5)	(3,4)
Écarts de change	10,1	(1,2)
Variation de périmètre	–	–
Dépréciation d'actifs [d]	(4,2)	(5,5)
Reclassement d'actifs corporels en actifs détenus en vue de la vente	–	(1,1)
Autre	3,0	(5,6)
SOLDE À LA CLÔTURE	**268,1**	**300,0**

(a) Au 31 décembre 2019, la ligne « Première application IFRS 16 (net) » comprenait une dépréciation de 17,0 millions de dollars US.
(b) Dont 29,0 millions de dollars US d'actifs à droit d'utilisation supplémentaires en 2020 contre 33,2 millions de dollars US en 2019.
(c) Dont 48,8 millions de dollars US concernent la dépréciation des actifs à droit d'utilisation en 2020 contre 45,2 millions de dollars US en 2019.
(d) Dont 4,1 millions de dollars US concernent la dépréciation des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation.

En 2019, dans le cadre de la transition vers la norme IFRS 16, le Groupe a comptabilisé des droits d'utilisation pour 128,8 millions de dollars US (après dépréciations) au titre des contrats de location simple identifiés.

Les cessions correspondent essentiellement à des équipements marine endommagés et/ou mis au rebut.

Réconciliation avec les acquisitions du tableau des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement en note 20

En millions de dollars US	31 décembre 2020	2019
Acquisitions d'immobilisations corporelles (hors droits d'utilisation)	21,9	40,6
Coûts de développement capitalisés (*voir notes 10 et 20*)	41,0	32,4
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles, hors études multi-clients (*voir note 10*)	1,1	1,2
Variation des fournisseurs d'immobilisations	0,1	1,1
Reclassement d'actifs corporels en actifs détenus en vue de la vente	–	–
TOTAL ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES SELON LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (« DÉPENSES D'INVESTISSEMENT »)	**64,1**	**75,3**

NOTE 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 décembre					
	2020			2019		
En millions de dollars US	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Bruts	Amortissements cumulés	Nets
Études multi-clients marine	5 186,7	(4 776,3)	410,4	5 013,5	(4 554,0)	459,5
Études multi-clients terrestre	811,8	(729,8)	82,0	784,5	(713,0)	71,5
Coûts de développement capitalisés	459,5	(350,8)	108,7	418,8	(316,0)	102,8
Logiciels	92,0	(88,7)	3,3	102,8	(95,4)	7,4
Relations commerciales	227,7	(194,0)	33,7	227,4	(182,2)	45,2
Autres immobilisations incorporelles	220,1	(219,0)	1,1	209,3	(204,9)	4,4
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 997,8**	**(6 358,6)**	**639,2**	**6 756,3**	**(6 065,5)**	**690,8**

Variation de la période

	31 décembre	
En millions de dollars US	2020	2019
Solde en début de période	**690,8**	**898,9**
Investissements dans les études multi-clients	257,1	204,5
Coûts de développement capitalisés	41,0	32,4
Autres acquisitions	1,1	1,2
Amortissement et dépréciation des études multi-clients	(284,8)	(308,0)
Autres dotations aux amortissements et dépréciations [a]	(58,3)	(58,7)
Cessions	(0,2)	–
Écarts de conversion	(6,2)	(1,3)
Reclassement d'actifs incorporels en actifs détenus en vue de la vente [b]	–	(76,0)
Autre	(1,3)	(2,2)
SOLDE À LA CLÔTURE	**639,2**	**690,8**

(a) Dont une perte de valeur de 6,6 millions de dollars US relative aux relations commerciales et marque GeoConsulting.
(b) En 2019, les immobilisations incorporelles relatives à l'activité GeoSoftware ont été reclassées en actifs détenus en vue de la vente. Voir note 5.

Bibliothèque d'études multi-clients

Test de valeur et hypothèses clés

La valeur recouvrable de notre bibliothèque d'études multi-clients repose sur l'estimation du niveau des ventes attendues de chaque étude. Ces dernières dépendent de nombreux facteurs, comme la localisation de l'étude, la dynamique du bassin et le calendrier de rotation/attribution des blocs ou « *lease rounds* », la situation politique, économique et fiscale du pays, les anticipations des opérateurs et font l'objet de mises à jour régulières. Les prévisions de ventes sont actualisées au taux CMPC de notre UGT Multi-Clients (*voir note 11*).

Perte de valeur

En 2020, les études multi-clients ont été dépréciées à hauteur de (99,6) millions de dollars US, provenant principalement de la révision à la baisse des perspectives de ventes d'études situées dans des zones frontières en raison de l'instabilité politique (Afrique) et de décisions gouvernementales défavorables à l'exploration (Irlande). Cette perte de valeur s'inscrit également dans le contexte de réduction significative des dépenses E&P.

En 2019, les études multi-clients ont été dépréciées à hauteur de (33,0) millions de dollars US en raison principalement des annonces du Premier Ministre irlandais sur la limitation de l'exploration pétrolière en Irlande ainsi qu'à la levée potentielle de l'obligation d'utiliser les services de CGG pour les groupes pétroliers au Gabon.

Sensibilités aux changements d'hypothèses

Une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une réduction de l'ordre de (5) millions de dollars US de la valeur actualisée des ventes attendues. Elle n'entrainerait pas de dépréciation pour perte de valeur .

Une baisse de 10 % des ventes attendues sur les années 2022 et 2023 se traduirait par une réduction de l'ordre de (22) millions de dollars US de la valeur actualisée des ventes attendues. Elle entrainerait la constatation d'une dépréciation pour perte de valeur d'environ (6) millions de dollars US.

Réconciliation avec les acquisitions du tableau des flux de trésorerie et de dépenses d'investissement en note 20

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	**2019**
Investissements dans les études multi-clients	257,1	204,5
Amortissements et dépréciations capitalisés en études multi-clients	(18,1)	(18,8)
INVESTISSEMENT DANS LES ÉTUDES MULTI-CLIENTS SELON LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	**239,0**	**185,7**

NOTE 11 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'analyse des écarts d'acquisition se décompose comme suit :

Variation de la période

(En millions de dollars US)	**31 décembre 2020**	31 décembre 2019
Solde en début de période	**1 206,9**	**1 229,0**
Dotation	-	-
Dépréciation [a]	(24,0)	-
Actifs détenus en vue de la vente [b]	-	(23,0)
Ecarts de conversion	3,6	0,9
SOLDE À LA CLÔTURE	**1 186,5**	**1 206,9**

(a) Dépréciation d'écart d'acquisition enregistrée sur GeoConsulting, une UGT de GGR
(b) Le goodwill relatif à l'activité GeoSoftware a été reclassé en actifs détenus en vue de la vente. Voir note 5.

Tests de valeur

La Direction du Groupe effectue au moins une fois par an un test de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des actifs à durée de vie indéterminée affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT), afin d'apprécier si une dépréciation pour perte de valeur doit être constatée.

Cette revue est conduite à chaque clôture annuelle, ou dès lors qu'existe un indice de perte de valeur.

Suite à la crise sanitaire, et aux réductions significatives des dépenses E&P opérées par nos clients dans le contexte de forte volatilité du prix du pétrole, nous avons réalisé un test de valeur pour la clôture du 30 juin 2020 qui s'est conclu par la dépréciation de l'écart d'acquisition affecté à notre UGT GeoConsulting pour 24 millions de dollars US.

Les informations rapportées dans cette note correspondent aux flux de trésorerie futurs actualisés estimés à la date de clôture annuelle et aux capitaux employés au 31 décembre 2020.

La valeur recouvrable retenue par le Groupe correspond à la valeur d'utilité des actifs, unités génératrices de trésorerie ou groupe d'unités génératrices de trésorerie, définie comme étant l'ensemble des flux de trésorerie futurs actualisés.

Il y a six unités génératrices de trésorerie (UGT) dans les activités poursuivies du Groupe, incluant l'activité GeoSoftware détenue en vue de la vente. Une unité génératrice de trésorerie est un groupe homogène d'actifs qui génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs.

Le tableau suivant décrit le détail des écarts d'acquisition par segment :

En millions de dollars US	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Acquisition de Données Contractuelles	**-**	**-**
Ressources Non Opérées	-	-
UGT Multi-Clients	*284*	*284*
UGTs de Géoscience	*724*	*748*
GGR	**1 008**	**1 032**
Équipement	**178**	**175**
TOTAL	**1 186**	**1 207**

Hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable

Pour déterminer la valeur recouvrable des actifs en approche valeur d'utilité, la Direction du Groupe est amenée à effectuer certains jugements, à retenir certaines estimations et hypothèses au regard d'éléments porteurs d'incertitude.

Les hypothèses sous-tendant les projections financières reposent sur des prévisions internes en matière de conditions d'exploitation prévisionnelles, de dynamique de marché, de pénétration commerciale des nouvelles technologies, produits et services du Groupe et de la concurrence, ainsi que et sur des sources d'information externes comme les budgets prévisionnels des compagnies pétrolières, les notes et rapports émanant d'analystes de sociétés de courtages et de banques d'investissements tant sur le Groupe, et sur l'évolution prévisionnelle de ses activités, que sur le secteur.

Le principal facteur influençant nos activités est le niveau des dépenses E&P de nos clients. Celui-ci dépend lui-même de nombreux facteurs, dont la variation du cours du pétrole et sa volatilité.

Les valeurs d'utilité sont déterminées comme indiqué ci-après :

- Flux de trésorerie budgétés pour 2021 et prévisionnels sur la période 2022-2023 ;
- Utilisation de flux de trésorerie normatifs au-delà de la troisième année ; le poids des flux actualisés représentant plus de 80 % de la valeur d'utilité ;
- Taux de croissance à long terme de 2,0 % pour toutes les UGT ;
- Taux d'actualisation considérés comme reflétant le coût moyen pondéré du capital (CMPC) du secteur concerné :
  - 9,625 % pour le secteur Équipement (comparé aux 9,75 % de 2019) correspondant à un taux avant impôt de 11,9 %,
  - 9,375 % pour les UGT du secteur GGR (comparé aux 9,0 % de 2019) correspondant à un taux avant impôt d'environ 11,5 % (compris entre 11.4 % et 11,6 %).

Nos CMPC sont calculés grâce au modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF). Une société d'évaluation indépendante a été mandatée en 2020 pour calculer nos CMPC. Nous utilisons des CMPC après impôt pour calculer la valeur actuelle nette (VAN) de chacune des UGT car nous incluons les charges d'impôts dans les flux de trésorerie projetés. Les CMPC avant impôt sont ensuite calculés par itération : il s'agit du taux d'actualisation pour lequel la VAN est inchangée en excluant les charges d'impôts des flux de trésorerie projetés.

En 2020

La crise déclenchée par la pandémie de Covid-19 a engendré une large réduction de la demande pétrolière en raison des mesures de confinement et une très forte volatilité du prix du pétrole au cours de l'année. Nos clients ont réagi fortement et ajusté leurs dépenses E&P de près de 30 % en 2020 se traduisant par une baisse significative de notre activité.

Il est difficile de prévoir le rythme et l'intensité de la reprise des activités E&P de nos clients dont dépend l'évolution de la demande pour nos produits et services. Nous estimons néanmoins que la situation économique d'ensemble devrait s'améliorer, portée par les campagnes de vaccination actuellement en cours dans le monde. En ligne avec certains analystes et banques d'investissements, et compte tenu des récents accords de l'OPEP+, nous anticipons le rééquilibrage de l'offre et de la demande en hydrocarbures et le raffermissement du prix du pétrole que nous voyons se stabiliser au-delà de 50 dollars US en 2021 pour le baril de Brent. Dans ce contexte et à condition que la pandémie reste sous contrôle, après plusieurs années de sous-investissement, nous estimons que le niveau des dépenses E&P devrait repartir à la hausse et stimuler la demande pour nos produits et services, le pétrole et le gaz continuant d'occuper une place prépondérante dans le mix énergétique et dans l'équation financière de nos clients, malgré l'importance grandissante des énergies renouvelables. Les projections financières de nos UGT sont basées sur cette trajectoire de reprise progressive.

GGR

Le segment GGR a été fortement impacté par la réduction des dépenses E&P. Si le premier semestre 2020 a été soutenu par le carnet de commandes d'avant crise, le niveau d'activité s'est réduit dans la seconde partie de l'année, le chiffre d'affaires publié s'inscrivant en baisse de 35 % par rapport à l'année 2019. Dans cet environnement, la réponse du Groupe a consisté à :

- Ajuster sa structure de coût au nouveau niveau d'activité des clients ;
- Continuer à investir dans la recherche et développement, les hommes, la capacité de calcul et les infrastructures, afin de maintenir sa position de leader dans les géosciences et renforcer ses capacités en matière de caractérisation de réservoir ;

— Poursuivre ses investissements multi-clients dans des zones matures de production (dont le Brésil et la Mer du Nord) et bien connues des acteurs, leur permettant de réduire leur coût marginal d'investissement, tout en maintenant des niveaux de préfinancement acceptables.

Après une année 2021 de transition, l'activité de notre segment GGR devrait progresser, tirée par la reprise des dépenses E&P. Nous estimons qu'il devrait tout particulièrement tirer avantage de la concentration des investissements de ses clients sur les actifs existants en raison de son expertise unique en matière d'imagerie haut de gamme et de caractérisation de réservoirs.

Les capitaux employés de l'UGT Multi-Clients s'élevaient à 629 millions de dollars US au 31 décembre 2020 et incluaient 284 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Bien que ses estimations aient été revues à la baisse avec un flux de trésorerie normatif réduit de respectivement 11 % et 2 % par rapport aux prévisions au 31 décembre 2019 et 30 juin 2020, nous n'avons pas constaté de dépréciation pour perte de valeur à comptabiliser au 31 décembre 2020.

Les capitaux employés des UGT Geoscience s'élevaient à 895 millions de dollars US au 31 décembre 2020 et incluaient 724 millions de dollars US d'écart d'acquisition, net de la perte de valeur de l'écart d'acquisition affecté à l'UGT GeoConsulting pour 24 millions de dollars US. L'UGT GeoConsulting, intervenant très en amont dans le domaine du conseil et de l'évaluation, a été particulièrement touchée par les coupes de dépenses E&P. Nous ne nous attendons pas à une reprise rapide de cette activité amont et avons en conséquence comptabilisé la perte de valeur susmentionnée. En revanche, et bien que les estimations aient été revues à la baisse avec un flux de trésorerie normatif réduit de respectivement 15 % et 16 % par rapport aux prévisions au 31 décembre 2019 et 30 juin 2020, nous n'avons pas constaté de dépréciation pour perte de valeur à comptabiliser au titre de nos autres UGT Géoscience au 31 décembre 2020.

24 millions de dollars US d'impact relatif à la dépréciation d'écart d'acquisition enregistrés au 31 Décembre 2020.

Équipement

Selon les estimations du Groupe, la demande mondiale d'équipements géophysiques a baissé de plus de 30 % en 2020, après deux années consécutives de hausse, en raison de la pandémie de Covid-19 et de la volatilité du prix du pétrole qui ont conduit les compagnies pétrolières à réduire significativement leurs dépenses E&P et les contracteurs sismiques à différer leurs investissements. Après une année 2021 attendue en croissance en raison d'un bon niveau de ventes d'équipements terrestres pour les grandes équipes en Arabie Saoudite au premier semestre, nous anticipons un rebond du marché, alimenté par l'exigence croissante des compagnies pétrolières et gazières en matière de nouvelles technologies (nodes terrestres WING, nodes marines GPR) pour une image haute résolution sans cesse améliorée. Nous estimons que le chiffre d'affaires de notre activité Équipement devrait ainsi croître, en raison de sa large base installée, de son portefeuille de nouveaux produits et de la dynamique de diversification dans les secteurs non-pétroliers.

Concernant le secteur des équipements terrestres, des opportunités existent, notamment pour des produits de dernières générations, tant sur les marchés traditionnels (Russie, Chine et Moyen-Orient) qu'en Afrique du Nord et en Inde. Du côté des équipements marines, nous nous attendons à ce que la demande demeure faible, les contracteurs sismiques marines continuant de faire face à des conditions de marché difficiles. Nous anticipons néanmoins un rebond progressif en raison de l'obsolescence du parc de streamers en activité et de l'épuisement des stocks provenant des navires arrêtés.

Les capitaux employés s'élevaient à 599 millions de dollars US au 31 décembre 2020, dont 178 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Bien que ses prévisions aient été revues à la baisse avec un flux de trésorerie normatif réduit de respectivement 40 % et 23 % par rapport aux prévisions au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2020, nous n'avons pas constaté de dépréciation pour perte de valeur à comptabiliser au 31 décembre 2020.

Aucune dépréciation des écarts d'acquisition enregistrée au 31 décembre 2020.

En 2019

Les capitaux employés de l'UGT Multi-Clients s'élevaient à 707 millions de dollars US au 31 décembre 2019 et incluaient 284 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les capitaux employés des UGT Géoscience s'élevaient à 1 005 millions de dollars US au 31 décembre 2019 et incluaient 748 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les capitaux employés de l'UGT Équipement s'élevaient à 490 millions de dollars US au 31 décembre 2019 et incluaient 175 millions de dollars US d'écart d'acquisition

Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a été enregistrée en 2019.

Sensibilité aux changements dans les hypothèses retenues

La modification de certaines hypothèses, notamment le taux d'actualisation ainsi que les flux normatifs, pourrait significativement affecter l'évaluation de la valeur d'utilité des UGT, et donc les résultats du test de valeur. Le profil économique cyclique de nos activités peut affecter, dans une moindre mesure par rapport aux deux facteurs précédents, l'évaluation de la valeur d'utilité des UGT. L'hypothèse structurante du test de valeur au 31 décembre 2020 est le scénario de reprise graduelle des dépenses E&P. Les flux de trésorerie des années 2022 et 2023, ainsi que de l'année normative, pourraient varier en fonction du rythme et de l'ampleur de la reprise de ces dernières. L'effet sur la valeur d'utilité des variations raisonnablement possibles sur 2022 et 2023 et sur l'année normative, liées à des scenarii de reprise différents de celui attendu selon nos meilleures estimations à ce jour, est présenté dans le tableau ci-dessous :

Les effets des changements d'hypothèses sur les valeurs d'utilité sont présentés de la façon suivante :

En millions de dollars US	Écarts d'acquisition	Différence entre la valeur d'utilité des UGTs et les capitaux employés	Sensibilité sur flux de trésorerie 2022-2023		Sensibilité sur flux de trésorerie normatifs		Sensibilité sur taux de croissance à long terme		Sensibilité sur taux d'actualisation (après impôts)	
			Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Diminution de 0,50 bps	Augmentation de 0,50 bps	Diminution de 0,50 bps	Augmentation de 0,50 bps
UGT Multi-Clients	284	68	(7)	7	(61)	61	(39)	44	54	(47)
UGTs de Geoscience [a]	724	93	(9)	9	(86)	86	(55)	63	77	(67)
UGT Équipement	178	150	(6)	6	(63)	63	(39)	44	54	(48)
TOTAL	**1 186**									

(a) Les chiffres présentés portent uniquement sur l'UGT de Géoscience pour laquelle l'écart d'acquisition n'est pas nul.

NOTE 12 AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
TVA et autres taxes à payer	33,1	40,8
Produits constatés d'avance	226,5	280,7
Juste valeur des instruments financiers (voir note 14)	–	0,1
Composante hors marché [a]	13,9	–
Autres passifs d'exploitation	5,1	5,7
AUTRES PASSIFS COURANTS	**278,6**	**327,3**

(a) Dette opérationnelle liée à l'Accord de Capacité. Voir note 2.

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Subventions d'État à la recherche et développement	0,2	0,2
Intéressement et participation des salariés	2,2	3,2
Composante hors marché [a]	42,0	–
Autres passifs non courants	–	0,6
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	**44,4**	**4,0**

(a) Dette opérationnelle liée à l'Accord de Capacité. Voir note 2.

NOTE 13 DETTES FINANCIÈRES

La dette financière brute du Groupe au 31 décembre 2020 s'élève à 1 389,1 millions de dollars US. Elle s'élevait à 1 326,0 millions de dollars US au 31 décembre 2019.

Notre dette brute se décompose comme suit :

	31 décembre					
	2020			2019		
En millions de dollars US	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023	–	643,6	643,6	–	614,5	614,5
Obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024 (intérêts capitalisés inclus)	–	577,2	577,2	–	520,8	520,8
Emprunts bancaires et autres emprunts	–	0,6	0,6	–	3,3	3,3
Passifs locatifs	46,2	108,9	155,1	47,5	128,0	175,5
Sous-total	**46,2**	**1 330,3**	**1 376,5**	**47,5**	**1 266,6**	**1 314,1**
Intérêts courus	12,4	–	12,4	11,9	–	11,9
Dettes financières	**58,6**	**1 330,3**	**1 388,9**	**59,4**	**1 266,6**	**1 326,0**
Découverts bancaires	0,2	–	0,2	–	–	–
TOTAL	**58,8**	**1 330,3**	**1 389,1**	**59,4**	**1 266,6**	**1 326,0**

Variations des passifs liés aux activités de financement

Au cours de l'exercice 2020, CGG a procédé au désintéressement par anticipation de l'ensemble de ses créanciers restants au titre de son plan de sauvegarde arrêté par jugement du tribunal de commerce de Paris du 1er décembre 2017, et a par conséquent, comptabilisé pendant la période un remboursement de dette pour un montant de 5,2 millions de dollars US à la date effective des paiements.

Au 1er janvier 2019, dans le cadre de l'adoption de la norme IFRS 16, le Groupe a comptabilisé pour les activités poursuivies, un passif locatif actualisé de 146 millions de dollars US. Il convient de noter que la dette liée aux contrats de location de navires avec notre joint-venture GSS ainsi qu'à des actifs liés à l'activité Multi-Physique est classée en tant que « Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés » selon IFRS 5.

	31 décembre	
En millions de dollars US	2020	2019
Solde en début de période	**1 326,0**	**1 166,7**
Première application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019	–	146,0
Remboursement d'emprunts	(5,2)	(0,4)
Nouveaux emprunts	–	–
Paiements au titre des contrats de location	(55,5)	(56,9)
Charges d'intérêts payés	(80,2)	(80,5)
Flux de trésorerie	**(140,9)**	**(137,8)**
Coût de l'endettement financier net	134,1	131,7
Augmentation du passif locatif	28,5	33,5
Incidence des variations des taux de change	46,0	(8,3)
Autre	(4,6)	(5,8)
SOLDE À LA CLÔTURE	**1 389,1**	**1 326,0**

Dettes financières par sources de financement

	Date d'émission	Échéance	Montant nominal 31.12.2020 *(en millions de devises)*	Solde net 31.12.2020 *(en MUS$)*	Taux d'intérêt
Obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023	2018	2023	280,0 euros	343,6	7,875 %
Obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023	2018	2023	300,0 dollars US	300,0	9,0 %
Sous-total obligations sécurisées de premier rang				**643,6**	
Obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024	2018	2024	80,4 euros	98,7	Euribor 3M + 4 % En trésorerie, + 8,5 % PIK [a]
Obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024	2018	2024	355,1 dollars US	355,1	Libor 3M + 4 % En trésorerie, + 8,5 % PIK [a]
Intérêts capitalisés sur les obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024	–	–	–	123,4	Idem principal
Sous-total obligations sécurisées de second rang				**577,2**	
Autres emprunts	–	–	–	0,6	–
Sous-total emprunts bancaires et autres emprunts				**0,6**	
Sous-total passif locatif				**155,1**	
TOTAL DETTES LONG TERME HORS INTÉRÊTS COURUS ET DÉCOUVERTS BANCAIRES				**1 376,5**	

[a] PIK : « payment-in-kind », intérêts capitalisés inclus.

Dettes financières par devise

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	**2019**
Dollars US	824,7	802,8
Euro	519,2	475,1
Livre sterling	10,9	11,7
Dollar australien	4,6	5,5
Dollar canadien	6,3	5,3
Couronne norvégienne	2,4	4,4
Dollar de Singapour	2,5	3,2
Rouble	0,3	1,0
Autre	5,6	5,1
TOTAL DETTES LONG TERME HORS INTÉRÊTS COURUS ET DÉCOUVERTS BANCAIRES	**1 376,5**	**1 314,1**

Dettes financières par taux d'intérêt

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Taux variables (taux effectif moyen au 31 décembre 2020 : 12,86 %, 2019 : 13,39 %)	577,2	520,8
Taux fixes (taux effectif moyen au 31 décembre 2020 : 7,67 %, 2019 : 7,97 %)	799,3	793,3
TOTAL DETTES LONG TERME HORS INTÉRÊTS COURUS ET DÉCOUVERTS BANCAIRES	**1 376,5**	**1 314,1**

Les taux d'intérêt variables sont généralement indexés sur les taux interbancaires de la devise concernée.

Obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023

Le montant des obligations restant à rembourser était de 643,6 millions de dollars US au 31 décembre 2020. Il s'élevait à 614,5 millions de dollars US au 31 décembre 2019.

Ces obligations sécurisées de premier rang à échéance 2023 représentaient lors de leur émission le 24 avril 2018 un montant nominal total de 645 millions de dollars US (convertis au taux de 1,2323 pour 1 euro) à un coupon moyen pondéré de 8,40 %.

Les obligations sécurisées de premier rang à échéance 2023 et les obligations sécurisées de second rang à échéance 2024 partagent le même portefeuille de sûretés qui comprend notamment la librairie multi-clients US, les titres des principales entités opérationnelles de Sercel (Sercel SAS et Sercel Inc.), les titres des entités opérationnelles significatives de GGR et certains prêts internes.

Obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024

Le montant des obligations restant à rembourser était de 577,2 millions de dollars US dont 123,4 millions de dollars US d'intérêts capitalisés au 31 décembre 2020 contre 520,8 millions de dollars US dont 75,4 millions de dollars US d'intérêts capitalisés au 31 décembre 2019.

Le 21 février 2018, CGG S.A. a émis 453,4 millions de dollars US (convertis au taux de 1,2229 pour 1 euro) en principal d'obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024, portant intérêt à un taux variable de Libor (plancher 1 %) pour la tranche USD et Euribor (plancher 1 %) pour la tranche euros + 4 % en numéraire et 8,5 % d'intérêts capitalisés.

Les obligations sécurisées de premier rang à échéance 2023 et les obligations sécurisées de second rang à échéance 2024 partagent le même portefeuille de sûretés qui comprend notamment la librairie multi-clients US, les titres des principales entités opérationnelles de Sercel (Sercel SAS et Sercel Inc.), les titres des entités opérationnelles significatives de GGR et certains prêts internes.

Autres emprunts

En septembre 2020, la société CGG a organisé le désintéressement par anticipation de l'ensemble de ses créanciers restants au titre de son plan de sauvegarde arrêté par jugement du tribunal de commerce de Paris du 1er décembre 2017 (*voir note 2*). Par conséquent, le Groupe a comptabilisé pendant la période à la date effective des paiements une sortie de cash pour 5,2 millions de dollars US et un remboursement de dette d'un montant identique.

L'encours de cet emprunt présenté sur une base actualisée dans les comptes CGG était de 3,2 millions de dollars US au 31 décembre 2019.

NOTE 14 PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Du fait de son activité internationale, le Groupe est exposé à des risques généraux liés aux opérations à l'étranger. Les principaux risques de marché auxquels le Groupe est exposé sont notamment l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change. Le Groupe ne conclut pas de contrats d'instruments financiers à des fins spéculatives.

Gestion du risque de change

CGG tire une partie substantielle de son chiffre d'affaires de ventes à l'étranger et est donc soumise aux risques relatifs aux fluctuations des taux de change. Les recettes et dépenses du Groupe sont libellées de manière prépondérante en dollars US et en euro, et dans une moindre mesure en devises telles que le réal brésilien, le yuan chinois, la couronne norvégienne, la livre sterling, le dollar canadien et le dollar australien.

Analyse de sensibilité

Les fluctuations des taux de change du dollar US par rapport à d'autres devises, l'euro en particulier, ont eu dans le passé et auront à l'avenir un effet significatif sur les résultats du Groupe. Le Groupe gère son exposition bilancielle (exposition à la dette incluse) en maintenant un équilibre entre actifs et passifs dans la même devise, dans la mesure du possible, et en réajustant les écarts éventuels par des ventes de devises au comptant et à terme ou des opérations en capital. Ainsi, bien que le Groupe tente de minimiser ce risque, il ne peut garantir que les fluctuations de cours de change n'auront pas un effet significativement défavorable sur ses résultats.

Au 31 décembre 2020, le Groupe estime ses dépenses nettes courantes en euros à un montant de l'ordre de 200 millions, et, en conséquence, une variation défavorable de 10 cents dans la parité moyenne de change entre l'euro et le dollar US aurait un impact négatif de l'ordre de 20 millions de dollars US au niveau de son résultat net et de ses capitaux propres.

L'exposition au risque de change au 31 décembre 2020 figure dans le tableau ci-après :

	À la date du 31 décembre 2020					
Converti en millions de dollars US	Actif (a)	Passif (b)	Devise engagements (c)	Position nette avant couverture (d) = (a) – (b) ± (c)	Contrats anticipés pris en compte (e)	Position nette après couverture (f) = (d) + (e)
Dollar US [a]	475,8	811,6	–	(335,8)	(14,9)	(350,7)
Euro [b]	124,2	459,9	–	(335,7)	–	(335,7)
Dollar US [c]	5,6	17,8	–	(12,2)	–	(12,2)
Real brésilien [d]	8,7	–	–	8,7	–	8,7

(a) Actifs et passifs monétaires en dollars US dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est l'euro.
(b) Actifs et passifs monétaires en Euro dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est le dollar US.
(c) Actifs et passifs monétaires en dollars US dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est le real brésilien.
(d) Actifs et passifs monétaires en Real brésilien dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est le dollar US.

La dette financière brute comprend les concours bancaires, la part à court terme des dettes financières et les dettes financières à long terme. La dette financière nette correspond à la dette financière brute moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La dette financière nette est présentée comme une information complémentaire car certains investisseurs estiment que présenter la dette nette des disponibilités fournit une meilleure appréciation du risque d'endettement financier. Toutefois, d'autres sociétés peuvent présenter leur dette nette différemment. La dette nette ne mesure pas la performance financière en IFRS et ne doit pas être considérée comme une alternative à d'autres mesures de performances présentées en IFRS.

L'endettement du Groupe est pour partie libellé en euros et est valorisé en dollars US au cours de change de clôture. Au 31 décembre 2020 la composante euro de la dette financière nette de 1 004 millions de dollars US s'élevait à 261 millions d'euros sur la base d'un taux de clôture de 1,2271 dollar US. Une variation de 10 cents du taux de clôture est ainsi susceptible d'avoir un impact de l'ordre de 26 millions de dollars US sur la dette financière nette du Groupe.

Contrats de ventes à terme

Les opérations de change à terme visent à couvrir les flux de trésorerie futurs contre les fluctuations de taux liées aux contrats commerciaux attribués. Habituellement, la durée de ces contrats de change à terme est inférieure à un an.

Nous ne concluons aucun contrat de change à terme à des fins de trading.

Au 31 décembre 2020, le Groupe détenait des contrats de vente à terme pour l'équivalent en dollars américains de 47,5 millions de dollars US (dont 25,4 millions de dollars US rattachés à des factures émises), dont 28 millions de dollars US contre des euros, 1,6 million d'euros contre des yuans chinois et 17,5 millions de dollars US contre des yuans chinois.

L'impact de ces contrats de vente à terme sur les états financiers est le suivant :

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	**2019**
Montant dans l'état de situation financière des contrats de vente à terme de devises (*voir notes 4 et 12*)	1,1	(0,1)
Profits (pertes) enregistrés en résultat (*voir note 21*)	0,7	(0,2)
Profits (pertes) enregistrés directement en capitaux propres	–	0,2

Gestion du risque de taux

Nous sommes sujets à un risque de taux sur les taux variables de notre dette lorsque nous nous refinançons. Au 31 décembre 2020, nous avions une dette de 577,2 millions de dollars US, sur notre dette sécurisée de second rang, qui portait des intérêts à taux variable. Une hausse de cent points de base des taux d'intérêt à trois mois engendrerait un impact négatif sur notre résultat net avant impôt de 1,1 million de dollars US sur une base de douze mois. Nos obligations sécurisées de second rang comprennent des intérêts capitalisés au taux fixe de 8,5 %. En conséquence, le montant de l'encours augmentant à chaque période, la part variable des intérêts est payée sur un montant qui augmente à chaque période. Des modifications dans la politique monétaire des banques fédérales américaines et Banque centrale européenne, l'évolution des marchés financiers et des changements dans la perception de notre qualité de crédit peuvent augmenter notre coût de financement et par conséquent affecter défavorablement notre capacité à refinancer notre dette, ce qui peut avoir une incidence sur notre activité, notre liquidité, le résultat des opérations et nos conditions financières. L'objectif à moyen terme du Groupe est d'avoir des dettes à taux fixe.

Analyse de sensibilité

L'exposition au risque de taux par maturité au 31 décembre 2020 figure dans le tableau ci-après :

	Actifs financiers *		Dettes financières *		Position nette avant couverture		Position hors bilan		Position nette après couverture	
	(a)		(b)		(c) = (a) - (b)		(d)		(e) = (c) + (d)	
31.12.2020 *En millions de dollars US*	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**
Moins d'un an	88,0	26,0	47,0	–	41,0	26,0	–	–	41,0	26,0
De 1 à 2 ans	–	–	81,1	–	(81,1)	–	–	–	(81,1)	–
De 3 à 5 ans	–	–	660,5	577,2	(660,5)	(577,2)	–	–	(660,5)	(577,2)
Après 5 ans	–	–	10,7	–	(10,7)	–	–	–	(10,7)	–
TOTAL	**88,0**	**26,0**	**799,3**	**577,2**	**(711,3)**	**(551,2)**	**–**	**–**	**(711,3)**	**(551,2)**

* *Hors découverts bancaires et intérêts courus.*

Les sources de financement du Groupe CGG sont constituées d'emprunts garantis soumis à des taux d'intérêt variables. En conséquence, les charges financières du Groupe peuvent augmenter si les taux d'intérêt augmentent. L'analyse de sensibilité porte sur une exposition nette passive après prise en compte des couvertures de 551 millions de dollars US. Le taux moyen de la part variable de la dette au 31 décembre 2020 était de 12,9 %. Toute augmentation de cent points de base des taux d'intérêt augmenterait les charges financières du Groupe de 5,5 millions de dollars US par an, alors qu'une baisse de cent points de base diminuerait les charges financières de 5,5 millions de dollars US par an.

Risque commercial et de contrepartie

Les créances clients du Groupe et les investissements ne représentent pas un risque de crédit significatif, du fait de la large variété de marchés dans lesquels le Groupe vend ses produits et services. Néanmoins, certains clients sont des sociétés nationales pétrolières, ce qui peut engendrer des délais de paiement et nous exposer à des risques politiques. Enfin, du fait de la nature internationale de nos activités, nous travaillons avec bon nombre de banques et sommes donc soumis au risque de contrepartie.

Des procédures spécifiques ont été mises en place pour gérer les règlements clients et réduire les risques. Les deux plus importants clients du Groupe contribuent en 2020 pour respectivement 8,7 % et 6,8 % au chiffre d'affaires consolidé. Ils contribuaient respectivement pour 6,7 % et 6,5 % en 2019. La perte de l'un des clients importants du Groupe ou la détérioration de la relation avec l'un de ces clients pourrait avoir un impact sur les activités, le résultat d'exploitation et la situation financière du Groupe.

Gestion du risque de liquidité

Le Groupe s'appuie principalement sur sa capacité à générer des liquidités à partir de ses opérations et sur son accès à des sources de financements externes pour financer ses besoins en fonds de roulement.

La génération de liquidités du Groupe dépend, entre autres, des conditions du marché, de la qualité de crédit des clients et des autres contreparties contractuelles, des pays de collecte des fonds et des éventuelles restrictions de transfert en vigueur, ainsi que de la solidité de ses partenariats bancaires.

La capacité de CGG à honorer ses échéances de remboursement de dettes financières ou le paiement des intérêts financiers, ainsi qu'à financer ses investissements ou à refinancer sa dette, dépend de sa performance future, laquelle est sujette, dans une certaine mesure, au contexte économique, financier, compétitif, législatif, réglementaire et à d'autres facteurs hors de son contrôle.

Face à cette situation, les mesures suivantes ont été mises en place pour gérer les risques de liquidités du Groupe :

- le Groupe a mis en place des conventions élargies de centralisation de trésorerie afin de faire circuler les liquidités à l'intérieur du groupe et fournir des fonds en cas de besoin ;
- le Groupe cherche à anticiper sa situation de liquidité (avec des rapports quotidiens sur les entrées de trésorerie, des rapports hebdomadaires sur les flux de trésorerie disponibles, des rapports réguliers au Comité Finance et au Comité d'Audit et de gestion des risques et, à long terme, des évaluations du budget du Groupe et de son plan d'entreprise)
- le Groupe gère les besoins de trésorerie à court terme en ciblant les réserves de liquidités disponibles et, le cas échéant, en réduisant les investissements et les coûts et en vendant des actifs, et, si nécessaire, en ajustant son profil et son portefeuille d'activités ;
- le Groupe gère les besoins de trésorerie à long terme en planifiant le refinancement bien avant l'échéance, en entretenant des discussions régulières avec les banques et en communiquant régulièrement avec les investisseurs au sujet de sa stratégie ;
- le Responsable de la Conformité des échanges et la Trésorerie du Groupe sont régulièrement informés sur les pays dans lesquels la trésorerie pourrait être bloquée ou difficile à faire circuler au sein du groupe ; le Groupe vérifie également son risque de contrepartie pour les ventes et la qualité de ses partenaires bancaires (notation) ;
- le Groupe vise à maintenir l'accès aux lignes de crédit garanties en s'efforçant de maintenir de bonnes relations avec ses partenaires bancaires.

Impact et ventilation des instruments financiers sur l'état de situation financière

L'impact et la ventilation sur l'état de situation financière des instruments financiers du Groupe au 31 décembre 2020 se présentent comme suit :

	Au 31 décembre 2020						
En millions de dollars US	Juste valeur hiérarchie [a]	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur dans le compte de résultat	Prêts, Créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres Shearwater non consolidés	Niveau 2	13,7	13,7	13,7			
Titres non consolidés	Niveau 3	0,9	0,9	0,9	–	–	–
Actifs financiers non courants	Niveau 3	12,7	12,7	–	12,7	–	–
Clients et comptes rattachés	Niveau 3	325,0	325,0	–	325,0		–
Actifs financiers courants	Niveau 2	–	–	–	–	–	–
TOTAL ACTIFS		**352,3**	**352,3**	**14,6**	**337,7**	**–**	**–**
Dettes financières (*note 13*)	Niveau 1	1 376,5	1 367,5	–	–	1 367,5	–
Fournisseurs et comptes rattachés	Niveau 3	96,7	96,7	–	96,7	–	–
Passifs financiers courants et non courants	Niveau 2	87,4	16,1	16,1	–	71,3	–
TOTAL PASSIFS		**1 560,6**	**1 480,3**	**16,1**	**96,7**	**1 438,8**	**-**

(a) Niveau 1 – Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Niveau 2 – Des techniques de valorisation pour lesquelles le plus faible niveau d'entrée qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur est directement ou indirectement observable. Niveau 3 - Des techniques de valorisation pour lesquelles le plus faible niveau d'entrée qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur est non observables.

La hiérarchie des justes valeurs n'a fait l'objet d'aucune modification en 2020 tout comme en 2019.

En raison de leur courte maturité, la juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, les concours bancaires, des créances clients et des dettes fournisseurs est considérée identique à leur valeur comptable.

À la date du 31 décembre 2020 :

- **les obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023,** en devise USD, ont été négociées à un prix actualisé correspondant à 101,5 % de leur valeur nominale ;
- **les obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023,** en devise EUR, ont été négociées à un prix actualisé correspondant à 101,5 % de leur valeur nominale ;
- **les obligations sécurisées de second rang à échéance 2024** libellées en USD ont été négociées à un prix actualisé correspondant à 96,5 % de leur valeur nominale ;
- **les obligations sécurisées de second rang à échéance 2024** libellées en euros ont été négociées à un prix actualisé correspondant à 97,9 % de leur valeur nominale.

Autres passifs financiers courants et non courants

	Au 31 décembre	
	2020	2019
Autres passifs financiers courants : *Indemnité d'Inactivité*	18,3	–
Autres passifs financiers courants : *Option de Vente Eidesvik*	16,1	–
Autres passifs financiers non courants : *Indemnité d'Inactivité*	53,0	–
TOTAL	**87,4**	**-**

Indemnité d'Inactivité

L'Indemnité d'Inactivité de l'Accord de Capacité s'est traduite par la reconnaissance, à la Clôture Marine, d'un passif financier d'un montant de (78,7) millions de dollars US représentant la valeur actualisée des décaissements estimés y afférents, fondés sur des hypothèses d'utilisation de la flotte Shearwater sur la période d'engagement de cinq années. L'indemnité d'Inactivité est une dette au coût amorti. *Voir note 2.*

Les hypothèses d'utilisation de la flotte Shearwater sur la durée restante ont été révisées suite à la chute du prix du pétrole et aux réductions de dépenses E&P, et ont abouti à une augmentation de l'Indemnité d'Inactivité de (10,0) millions de dollars US sur l'exercice 2020. *Voir note 5.*

Au 31 décembre 2020, le montant total du passif financier au titre de l'Indemnité d'Inactivité s'élève à (71,3) millions de dollars US avec une part courante à (18,3) millions de dollars US et une part non-courante à (53,0) millions de dollars US.

Option de Vente Eidesvik

À travers une option de vente, Eidesvik disposait du droit de vendre l'ensemble de ses actions Shearwater à CGG à un prix d'exercice de 30 millions de dollars US. *Voir notes 2 et 30.*

Consécutivement à l'exercice de l'option de vente par Eidesvik le 11 janvier 2021 et à l'accord de rachat des actions Shearwater détenues par CGG par Rasmussengruppen le 12 janvier 2021, un ajustement de (11,5) millions de dollars US a été comptabilisé sur la période pour ramener l'Option de Vente Eidesvik à sa juste valeur estimée à (16,1) millions de dollars US au 31 décembre 2020 contre (4,6) millions de dollars US à la date de la Clôture Marine.

L'évaluation de la juste valeur de l'option de vente est classée en niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

NOTE 15 CAPITAL SOCIAL ET PLANS D'OPTIONS

Au 31 décembre 2020, le capital social de CGG SA se composait de 711 392 383 actions ordinaires de valeur nominale 0,01 euro. Au 31 décembre 2019, il se composait de 709 956 358 actions ordinaires de valeur nominale 0,01 euro.

Droits et privilèges associés aux actions ordinaires

Les actions ordinaires donnent droit à des dividendes. Les actions ordinaires en nominatif détenues depuis plus de deux ans donnent un droit de vote double.

Les dividendes peuvent être distribués à partir des réserves disponibles de CGG SA, en conformité avec la loi française et les statuts de la Société.

Au 31 décembre 2020, le montant des réserves libres de la société mère s'élevait à 797,0 millions d'euros (978,0 millions de dollars US). Aucun dividende n'a été versé en 2020 et 2019.

Capital social et bons de souscription d'actions 2020

Les opérations sur capital réalisées au cours de l'exercice 2020 correspondent principalement à l'exercice des bons de souscription pour 12 272 actions et des plans d'options de souscription d'actions pour 1 423 753 actions.

Capital social et bons de souscription d'actions 2019

Les opérations sur capital réalisées au cours de l'exercice 2019 correspondent principalement à l'exercice des bons de souscription pour 9 504 actions et des plans d'options de souscription d'actions pour 2 038 actions.

Plans d'options

Suite à diverses résolutions adoptées par le Conseil d'administration, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions ordinaires à certains de ses salariés, cadres et administrateurs.

Le détail des bénéficiaires et les conditions de performance des plans antérieurs à 2018 ne sont pas présentés ci-dessous car la charge n'est pas significative dans les comptes consolidés. Les détails concernant les ajustements du nombre d'options ne sont pas présentés pour ces plans.

Le Conseil d'administration du 27 juin 2018 a décidé d'attribuer :

- 732 558 options de souscription d'actions au Directeur Général. Le prix d'exercice desdites options est de 2,15 euros. Les droits auxdites options sont acquis en quatre fois, en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2021 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Cette acquisition est soumise à condition de performance par rapport au cours de l'action CGG. Les options ont une durée de huit ans ;
- 1 141 088 options de souscription d'actions aux membres du Comité de Direction. Le prix d'exercice desdites options est de 2,15 euros. Les droits auxdites options sont acquis en quatre fois, en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2021 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Cette acquisition est soumise à condition de performance par rapport au cours de l'action CGG. Les options ont une durée de huit ans ;
- 4 670 743 options de souscription d'actions à certains employés. Le prix d'exercice desdites options est de 2,15 euros. Les droits auxdites options sont acquis en quatre fois, en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2021 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le Conseil d'administration du 11 décembre 2018 a décidé d'attribuer :

- 671 171 options de souscription d'actions aux membres du Comité de Direction. Le prix d'exercice desdites options est de 1,39 euro. Les droits auxdites options sont acquis en quatre fois, en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2021 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Cette acquisition est soumise à condition de performance par rapport au cours de l'action CGG. Les options ont une durée de sept ans et sept mois.

Le Conseil d'administration du 27 juin 2019 et du 5 novembre 2019 a décidé d'attribuer :

- 360 000 options de souscription d'actions au Directeur Général. Le prix d'exercice desdites options est de 1,52 euro. Ces options seront acquises en une tranche, en juin 2022. Cette acquisition est soumise à condition de performance par rapport au cours de l'action CGG. Les options ont une durée de huit ans ;
- 851 330 options de souscription d'actions aux membres du Comité de Direction. Le prix d'exercice desdites options est de 1,52 euro. Les droits auxdites options sont acquis en deux fois, en juin 2021 (à hauteur de 50 % des options attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 50 % des options attribuées). Cette acquisition est soumise à condition de performance par rapport au cours de l'action CGG. Les options ont une durée de huit ans ;
- 1 062 190 options à certains employés. Le prix d'exercice desdites options est de 1,52 euro. Les droits auxdites options sont acquis en deux fois, en juin 2021 (à hauteur de 50 % des options attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 50 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le Conseil d'administration du 25 juin 2020 a décidé d'attribuer:

- 360 000 options de souscription d'actions au Directeur Général. Le prix d'exercice desdites options est de 1,10 euro. Les droits auxdites options sont acquis en une fois, en juin 2023 sous réserve de la réalisation d'une condition de performance liée à l'évolution du cours de bourse de l'action CGG. Les options ont une durée de huit ans.
- 940 000 options de souscription d'actions aux membres du Comité de Direction. Le prix d'exercice desdites options est de 1,10 euro. Les droits auxdites options sont acquis en une fois, en juin 2023 sous réserve de la réalisation d'une condition de performance liée à l'évolution du cours de bourse de l'action CGG. Les options ont une durée de huit ans.
- 968 512 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 1,10 euro. Les droits auxdites options sont acquis en deux fois, en juin 2022 (à hauteur de 50 % des options attribuées) et en juin 2023 (à hauteur de 50 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans.

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options non exercées au 31 décembre 2020 :

Date de la Résolution du Conseil d'administration	Options attribuées	Options attribuées après opérations sur capital [a]	Options non exercées au 31 décembre 2020 [b] [c]	Prix d'exercice par action *(en €)* [b] [c]	Date d'expiration	Durée de vie résiduelle
24 juin 2013 au 25 juin 2015	5 068 307	484 041	221 834	62,92-193,27	24 juin 2021 au 25 juin 2023	5,8 à 29,8 mois
23 juin 2016	6 658 848	531 281	236 828	8,52	23 juin 2024	41,8 mois
28 juin 2018	6 544 389	6 544 389	5 297 130	2,15	28 juin 2026	65,9 mois
11 décembre 2018	671 171	671 171	604 053	1,39	28 juin 2026	65,9 mois
27 juin 2019 et 5 novembre 2019	2 273 520	2 273 520	2 210 100	1,52	27 juin 2027	77,9 mois
6 janvier 2020	80 000	80 000	80 000	2,72	27 juin 2027	77,9 mois
25 juin 2020	2 268 512	2 268 512	2 268 512	1,10	25 juin 2028	89,9 mois
TOTAL	**23 564 747**	**12 852 914**	**10 919 030**			

[a] Options initialement attribuées réévaluées suite aux augmentations de capital de 2012, 2016 et 2018 ainsi qu'au regroupement d'actions de 2016.
[b] Suite au regroupement d'actions de juillet 2016, les plans de stock-options avaient été ajustés de la manière suivante :
[c] Suite à l'augmentation de capital de février 2018, les plans d'options avaient été ajustés de la manière suivante :

Date des plans d'options	Ajustement du nombre d'options au 20 juillet 2016	Prix d'exercice avant ajustement par action *(en €)*	Prix d'exercice ajusté par action *(en €)*
23 juin 2016	208 089	0,68	21,76

Date des plans d'options	Ajustement du nombre d'options au 21 février 2018	Prix d'exercice avant ajustement par action *(en €)*	Prix d'exercice ajusté par action *(en €)*
23 juin 2016	471 856	21,76	8,52

Le tableau suivant résume l'information relative à l'évolution des plans d'options au 31 décembre 2020 :

	2020		2019	
Prix d'exercice moyen pondéré, en euros	Nombre options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options non exercées en début d'exercice	**9 171 472**	**5,99**	**7 460 676**	**10,52**
Attributions	2 348 512	1,16	2 273 520	1,52
Ajustements liés au regroupement d'actions	–	–	–	–
Ajustements liés à l'augmentation de capital	–	–	–	–
Exercées	–	–	(2 038)	2,15
Échues non exercées	(600 954)	18,37	(560 686)	48,16
Options non exercées en fin d'exercice	**10 919 030**	**4,27**	**9 171 472**	**5,99**
Options exerçables en fin d'exercice	3 409 535	10,10	2 077 304	19,76

Le cours moyen de l'action CGG s'est élevé à 1,02 euro en 2020 et 1,72 euro en 2019.

Unités de performance

Plan d'attribution du 27 juin 2018

Le 27 juin 2018, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 157 500 actions gratuites soumises à conditions de performance au Directeur Général, 242 841 actions gratuites soumises à conditions de performance aux membres du Comité de Direction et 2 708 180 actions gratuites soumises à conditions de performance à certains salariés du Groupe.

Ces actions gratuites soumises à condition de performance seront acquises en deux tranches, 50 % en juin 2020 et 50 % en juin 2021. La période d'acquisition de la première tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2020 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2019, et après constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performance. La période d'acquisition de la seconde tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2021 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2020, et après constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performance.

Plan d'attribution du 11 décembre 2018

Le 11 décembre 2018, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 132 821 actions gratuites soumises à conditions de performance aux membres du Comité de Direction.

Ces actions gratuites soumises à condition de performance seront acquises en deux tranches, 50 % en juin 2020 et 50 % en juin 2021. La période d'acquisition de la première tranche de ces actions de performance est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2020 ou à la date de l'Assemblée générale annuelle d'approbation des comptes 2019, et après constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performance. La période d'acquisition de la seconde tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2021 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2020, et après constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performance.

Plan d'attribution du 27 juin 2019

Le 27 juin 2019, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de :

- 220 000 actions gratuites soumises à conditions de performance au Directeur général. Ces actions gratuites soumises à condition de performance seront acquises en une tranche en juin 2022. La période d'acquisition de cette tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2022 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2021, et après constatation par le Conseil d'Administration de la réalisation des conditions de performance.
- 518 660 actions gratuites soumises à conditions de performance aux membres du Comité de Direction. Ces actions gratuites soumises à condition de performance seront acquises en deux tranches, 50 % en juin 2021 et 50 % en juin 2022. La période d'acquisition de la première tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2021 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2020, et après constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performance. La période d'acquisition de la seconde tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2022 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2021, et après constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performance.
- 1 269 060 actions gratuites soumises à conditions de performance à certains salariés du Groupe. Ces actions gratuites soumises à condition de performance seront acquises en deux tranches, 50 % en juin 2021 et 50 % en juin 2022. La période d'acquisition de la première tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2021 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2020, et après constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performance. La période d'acquisition de la seconde tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2022 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2021, et après constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performance.

Plan d'attribution du 25 juin 2020

Le 25 juin 2020, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de :

- 220 000 actions gratuites soumises à conditions de performance au Directeur général. Ces actions gratuites soumises à condition de performance seront acquises en une tranche en juin 2023. La période d'acquisition de cette tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 25 juin 2023 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2022, et après constatation par le Conseil d'Administration de la réalisation des conditions de performance.
- 530 000 actions gratuites soumises à conditions de performance aux membres du Comité de Direction. Ces actions gratuites soumises à condition de performance seront acquises en une tranche en juin 2023. La période d'acquisition de cette tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 25 juin 2023 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2022, et après constatation par le Conseil d'Administration de la réalisation des conditions de performance.
- 1 203 148 actions gratuites soumises à conditions de performance à certains salariés du Groupe. Ces actions gratuites soumises à conditions de performance seront acquises en deux tranches, 50 % en juin 2022 et 50 % en juin 2023. La période d'acquisition de la première tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 25 juin 2022 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2021, et après constatation par le Conseil d'Administration de la réalisation des conditions de performance. La période d'acquisition de la seconde tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 25 juin 2023 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2022, et après constatation par le Conseil d'Administration de la réalisation des conditions de performance.

Les hypothèses retenues pour évaluer les plans d'options 2018, 2019 et 2020 et les plans d'unités de performance 2018, 2019 et 2020 sont réalisées en application de la norme IFRS 2. Les plans précédents n'ont pas d'impact significatif sur les charges de la période. La valorisation des options attribuées est calculée le jour de l'attribution selon la méthode Black & Scholes. Le rendement des dividendes attendu est nul pour chacun des plans.

	Options Attributions	Volatilité [a]	Taux sans risque	Prix d'exercice par action *(en €)*	Échéance estimée *(en années)*	Juste valeur par action à la date d'attribution *(en €)*	Coût total *(en M€)*
Plan d'options juin 2018	6 544 389	56 %	0 %	2,15	2,5	0,63	4,1
Plan d'options décembre 2018	671 171	56 %	0 %	1,39	2,5	0,57	0,4
Plan d'options juin 2019	2 273 520	57 %	0 %	1,52	2,5	0,50	1,1
Plan d'options de juin 2020	2 268 512	65 %	(0.6) %	1,10	2,5	0,34	0,8

(a) Correspond à la moyenne de la volatilité moyenne historique retraitée et de la volatilité implicite.

	Actions gratuites sous conditions de performance attribuées	Accomplissement des conditions de performance [a]	Juste valeur par action à la date d'attribution *(en €)* [b]	Rendements des dividendes
Plan d'unités de performance sous condition de performance juin 2018	3 108 521	50 %	2,15	0
Plan d'unités de performance sous condition de performance décembre 2018	132 821	50 %	1,39	0
Plan d'unités de performance sous condition de performance juin 2019	2 007 720	100 %	1,52	0
Plan d'unités de performance sous condition de performance de juin 2020	1 953 148	100 %	1,10	0

(a) Estimé.

(b) Correspond au cours de clôture de l'action CGG en date d'attribution.

Selon IFRS 2, la juste valeur des options attribuées depuis le 7 novembre 2002 est reconnue en charge sur la durée de vie du plan. Le détail de ces charges est présenté dans le tableau suivant :

	Charge IFRS 2		Dont pour les dirigeants du Groupe	
En millions de dollars US	2020	2019	2020	2019
Plan d'options 2018	0,7	1,7	0,3	0,7
Plan d'options 2019	0,5	0,3	0,2	0,1
Plan d'options 2020	0,2	–	0,1	–
Plans d'unités de performance sous conditions de performance 2018 – part en actions	0,9	3,2	0,1	0,5
Plan d'unités de performance sous conditions de performance 2019 – part en actions	1,7	0,8	0,6	0,3
Plan d'unités de performance sous conditions de performance 2020 – part en actions	0,5	–	0,2	–
CHARGE TOTALE DES TRANSACTIONS DÉNOUÉES PAR REMISE D'INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES	**4,5**	**6,0**	**1,5**	**1,6**

NOTE 16 PROVISIONS

	31 décembre 2020							
En millions de dollars US	Solde en début d'exercice	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres [a]	Solde en fin de période	Court terme	Long terme
Provisions pour licenciements	28,5	1,6	(22,2)	(2,5)	(1,2)	4,2	4,2	–
Provisions pour autres frais de restructuration	2,6	0,6	(3,9)	(0,1)	2,7	1,9	1,9	–
Provisions pour contrats déficitaires	2,0	–	(0,8)	(0,4)	0,1	0,9	0,2	0,7
Total plan CGG 2021	**33,1**	**2,2**	**(26,9)**	**(3,0)**	**1,6**	**7,0**	**6,3**	**0,7**
Provisions pour licenciements	–	40,4	(8,9)	(0,1)	1,1	32,5	32,5	–
Provisions pour engagements de retraite [b]	40,0	1,8	(12,7)	(3,9)	10,8	36,0	–	36,0
Provisions pour garantie clients	2,7	2,7	(2,9)	–	0,2	2,7	–	2,7
Autres provisions pour frais de restructuration	1,5	0,1	(0,1)	(0,1)	0,2	1,6	1,6	–
Provisions pour unités de performance réglées en numéraire [c]	1,1	0,4	(0,1)	–	0,2	1,6	–	1,6
Autres provisions pour contrats déficitaires	0,8	0,3	(0,2)	–	(0,1)	0,8	0,1	0,7
Autres provisions (autres impôts et risques divers)	28,9	4,8	(7,5)	(1,7)	(2,2)	22,3	12,2	10,1
Total autres provisions	**75,0**	**50,5**	**(32,4)**	**(5,8)**	**10,2**	**97,5**	**46,4**	**51,1**
TOTAL PROVISIONS	**108,1**	**52,7**	**(59,3)**	**(8,8)**	**11,8**	**104,5**	**52,7**	**51,8**

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des changements de périmètre (voir note 2), les reclassements entre comptes ainsi que les gains ou pertes actuariels.

(b) La reprise non utilisée pour 3,9 millions de dollars US d'indemnités de fin de carrière correspond à un effet collatéral du plan de départ volontaire.

(c) Liées aux charges sociales

Provisions pour frais de restructuration

En 2020, nous avons utilisé (31,1) millions de dollars US de provisions pour licenciement et (4,0) millions de dollars US pour d'autres frais de restructuration.

En 2019, nous avions utilisé (95,6) millions de dollars US de provisions principalement liées à des coûts de personnel et de fermeture de sites.

Provisions pour contrats déficitaires (court terme et long terme)

En 2020, la variation relative aux provisions pour contrats déficitaires porte essentiellement sur la fin des obligations vis-à-vis de Bourbon et la remise en état des locaux non utilisés.

En 2019, la variation relative aux provisions pour contrats déficitaires est en partie imputable à 3 navires d'acquisition sismique à l'arrêt qui ont été rendus à leurs propriétaires (principalement le navire Champion).

Provisions pour engagements de retraite

Les principaux engagements de retraite et autres avantages similaires que le Groupe accorde à ses salariés se situent en France et au Royaume-Uni. Le régime de retraite à prestations définies du Royaume-Uni est fermé aux nouveaux entrants depuis 1999 et à la constitution de prestations futures depuis 2016.

Un régime de retraite complémentaire a été mis en place en décembre 2004 pour les membres du Comité Exécutif et les membres du Directoire de Sercel Holding. Ce plan est définitivement clos au 31 décembre 2020 et l'ensemble des prestations a été versé au titre de ce régime de retraite.

Des contributions d'un montant de (8,9) millions de dollars US et de (2,4) millions de dollars US pour la France ont été payées au titre des exercices 2020 et 2019, respectivement.

Le Groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite sur la base des hypothèses actuarielles suivantes :

- prise en compte de facteurs de rotation du personnel et de mortalité ;
- âge de départ en retraite entre 62 et 66 ans en France ;
- taux d'actualisation et taux moyen d'augmentation des émoluments futurs ;
- taxes sur les régimes de retraite et les retraites complémentaires.

Au 31 décembre 2020, le montant de la provision pour engagement de retraite nette s'élève à 36,0 millions de dollars US.

Les engagements relatifs aux droits accumulés et les provisions constituées se présentent comme suit :

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
ÉLÉMENTS ENREGISTRÉS DANS L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE		
Valeur actuelle de l'obligation [a]	140,9	135,5
Juste valeur des actifs de régime	(104,9)	(95,5)
Obligation nette	**36,0**	**40,0**
Passif net (actif) enregistré dans l'état de situation financière	**36,0**	**40,0**
ÉLÉMENTS ENREGISTRÉS EN RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		
Charge annuelle des prestations de services	1,5	1,2
Charge (produit) d'intérêt pour l'exercice	0,5	0,8
Effets des réductions/liquidations	(4,1)	(1,9)
Taxes	–	–
Charge (produit) nette de la période	**(2,1)**	**0,1**
VARIATION DE LA PROVISION ENREGISTRÉE DANS L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE		
Provision au 1er janvier	**40,0**	**36,2**
Charge nette de la période	(2,1)	0,1
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global [b]	7,8	9,7
Cotisations payées	(3,4)	(2,7)
Paiement d'indemnités	(8,9)	(2,3)
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	2,6	(1,0)
Autre	–	–
Provision nette au 31 décembre	**36,0**	**40,0**
VARIATION DE L'OBLIGATION		
Obligation au 1er janvier	**135,5**	**109,2**
Taxes	–	–
Charge annuelle des prestations de services	1,5	1,2
Cotisations payées	–	–
Coût d'intérêt	2,3	3,1
Coût des services passés	–	–
Paiement d'indemnités	(12,9)	(6,3)
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global	12,7	19,7
Effets des réductions/liquidations	(4,1)	(1,9)
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	6,0	10,5
Autre	–	–
Engagement au titre des droits accumulés au 31 décembre	**141,0**	**135,5**

En millions de dollars US	31 décembre 2020	2019
VARIATION DES ACTIFS DE RÉGIME [c]		
Juste valeur des actifs de régime au 1er janvier	**95,5**	**73,0**
Produit d'intérêt pour l'exercice	1,8	2,3
Cotisations payées	10,5	2,7
Paiement d'indemnités	(11,1)	(4,0)
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global	4,9	10,0
Effets des réductions/liquidations	–	–
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	3,3	11,5
Autre	–	–
Engagement au titre des droits accumulés au 31 décembre	**104,9**	**95,5**
PARAMÈTRES DE BASE UTILISÉS POUR L'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE DU GROUPE :		
Taux d'actualisation [d]	0,50 %	0,75 %
Taux moyen d'augmentation des émoluments futurs [e]	2,00 %	2,20 %

(a) En 2020, l'obligation s'élève à 140,9 millions de dollars US, dont 22,3 millions de dollars US pour des plans à prestations définies non couverts (23,4 millions de dollars US en 2019). La durée moyenne des régimes d'indemnités de fin de carrière est de 18,9 ans au 31 décembre 2020 (17,6 ans au 31 décembre 2019).

(b) Autres éléments du résultat global.

Au 31 décembre 2020, le total cumulé des pertes actuarielles enregistrées dans les autres éléments du résultat global s'élève à 27,9 millions de dollars US.

L'estimation des écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global est déterminée comme suit :

En millions de dollars US	31 décembre 2020	2019
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global		
Ajustements issus de l'expérience	0,7	1,1
Changement d'hypothèses démographiques	0,7	(0,7)
Changement d'hypothèses financières	11,3	19,3
Écarts actuariels sur les fonds de préfinancement	(4,9)	(10,0)
Sous-total enregistré en autres éléments du résultat global	**7,8**	**9,7**

(c) Actifs de régime

Les principales catégories d'actifs exprimées en pourcentage de la juste valeur des actifs de régime sont les suivantes :

	31 décembre 2020	2019
Actions	42 %	49 %
Obligations	21 %	18 %
Immobilier	7 %	7 %
Autre	30 %	26 %

(d) Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe pour les entités de la « zone euro » est de 0,50 % (0,75 % en 2019). Il est obtenu par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA), en utilisant l'indice Iboxx.

Le taux d'actualisation utilisé pour le Royaume-Uni est de 1,40 % en 2020 (2,00 % en 2019).

Une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation entraînerait une diminution de l'obligation de 6,4 millions de dollars US, tandis qu'une diminution de 25 points de base du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de l'obligation de 6,8 millions de dollars US.

Une variation de 25 points de base du taux d'actualisation aurait un impact non significatif, inférieur à 0,1 million de dollars US, sur la charge annuelle des prestations de services et sur la charge ou le produit d'intérêt de l'exercice.

(e) Augmentation des émoluments futurs

Une augmentation de 25 points de base du taux moyen d'augmentation des émoluments futurs entraînerait une augmentation de l'obligation de 0,8 million de dollars US, tandis qu'une diminution de 25 points de base entraînerait une diminution de l'obligation de 0,8 million de dollars US.

Une variation de 25 points de base du taux moyen d'augmentation des émoluments futurs aurait un impact non significatif, inférieur à 0,1 million de dollars US, sur la charge annuelle des prestations de services et sur la charge ou le produit d'intérêt de l'exercice.

NOTE 17 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES, ENGAGEMENTS ET RISQUES

Statut des obligations contractuelles

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	**2019**
Obligations liées aux dettes financières	1 636,6	1 688,9
Obligations issues des contrats de location hors contrats d'affrètement coque nue des navires	139,9	173,1
Obligations issues de contrats d'affrètement coque nue des navires [a]	–	326,3
TOTAL	**1 776,5**	**2 188,3**

(a) Au 31 décembre 2019, le montant des engagements au titre des coques nues affrétées pour notre flotte s'élevait à 326,3 millions de dollars US. Ce montant incluait 261,0 millions de dollars US liés aux bateaux opérés et 65,3 millions de dollars US liés à un navire non opéré.

Le tableau suivant présente sur les périodes à venir les paiements futurs relatifs aux obligations et engagements contractuels au 31 décembre 2020 :

	Paiements dus par période				
En millions de dollars US	Inférieure à 1 an	2-3 ans	4-5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes financières (intérêts capitalisés inclus)	–	643,6	751,8	0,6	1 396,0
Autres obligations à long terme (intérêts)	83,5	147,9	9,2	–	240,6
Total obligations liées aux dettes financières	**83,5**	**791,5**	**761,0**	**0,6**	**1 636,6**
Obligations issues des contrats de locations	53,6	56,0	19,3	11,1	139,9
TOTAL OBLIGATIONS CONTRACTUELLES [a] [b]	**137,1**	**847,5**	**780,3**	**11,7**	**1 776,5**

(a) Les paiements en devises sont convertis en dollars US sur la base des taux de change du 31 décembre 2020.
(b) Ces montants sont des montants en principal et n'incluent pas les intérêts courus.

Accord de Capacité et Indemnité d'Inactivité

CGG et Shearwater ont signé le 8 janvier 2020 l'Accord de Capacité, un contrat de service d'Acquisition de Données Marine, aux termes duquel, comme indiqué dans la note 2, CGG s'engage à utiliser la capacité navire de Shearwater dans le cadre de son activité Multi-Clients sur une période de cinq ans, à hauteur de 730 jours par an en moyenne.

L'Accord de Capacité prévoit le dédommagement en cas d'inactivité de plus d'un des navires 3D haut de gamme de la flotte de Shearwater, pour un maximum de trois navires.

La valeur maximale de l'Indemnité d'Inactivité pour une année complète représente (21,9) millions de dollars US. Au 31 décembre 2020, l'engagement résiduel lié à cette indemnité jusqu'à la fin de la période des cinq ans, s'élève à (88,1) millions de dollars US.

Accord d'Intervention

Comme indiqué dans la note 2, avec l'Accord d'Instructions de Paiement, CGG s'est engagé à payer une partie des sommes dues dans le cadre de l'Accord de Capacité directement aux filiales de GSS pour couvrir les obligations de Shearwater CharterCo en vertu du Contrat d'Affrètement coque-nue.

Les Accords d'Intervention n'impacteraient les états financiers consolidés de CGG que dans l'hypothèse où l'une des conditions de déclenchement décrites dans la note 2 se réalise. Dans ce cas, les obligations liées à l'Accord de Capacité deviendraient caduques et seraient remplacées par les obligations afférentes aux Accords d'Intervention, d'un montant inférieur à ceux de l'Accord de Capacité.

Option de vente Eidesvik

À travers une option de vente, Eidesvik disposait du droit de vendre l'ensemble de ses actions Shearwater à CGG à un prix d'exercice de 30 millions de dollars US. *Voir notes 2, 14 et 30.*

Litiges et autres risques

La Société fait l'objet de réclamations et d'actions judiciaires dans le cours normal de son activité. À ce jour, il n'existe aucune procédure, individuelle ou collective, susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur nos comptes consolidés.

Garanties

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
OPÉRATIONS		
Garanties émises en faveur des clients (cautions données principalement dans le cadre d'appels d'offres ou de la réalisation de contrats)	209,0	304,3
Autres garanties et divers engagements (douanes, administrations locales et autres administrations gouvernementales)	5,3	6,0
FINANCEMENT		
Garanties émises en faveur des banques (lignes de découverts bancaires principalement)	11,7	15,8
TOTAL	**226,0**	**326,1**

Les échéances des garanties nettes octroyées sont les suivantes :

	Date d'échéance				
En millions de dollars US	Inférieure à 1 an	2-3 ans	4-5 ans	Après 5 ans	Total
OPÉRATIONS					
Garanties émises en faveur des clients	101,1	64,7	10,3	32,9	209,0
Autres garanties et divers engagements	12,5	1,0	-	3,5	17,0
TOTAL	**113,6**	**65,7**	**10,3**	**36,4**	**226,0**

Autes

Il n'existe pas d'engagement hors bilan significatif non décrit ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

NOTE 18 CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation des produits des activités ordinaires

Le tableau ci-après détaille les principales sources du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
En millions de dollars US	**GGR**	**Équipement**	**Total consolidé**	GGR	Équipement	Total consolidé
Multi-Clients – préfinancements	143,7	–	143,7	173,9	–	173,9
Multi-Clients après-ventes	126,8	–	126,8	356,2	–	356,2
Total Multi-Clients	**270,5**	**–**	**270,5**	**530,1**	**–**	**530,1**
Géoscience	**328,3**	**–**	**328,3**	**385,2**	**–**	**385,2**
Équipement	**–**	**290,7**	**290,7**	**–**	**452,1**	**452,1**
Chiffre d'affaires inter-secteur [a]	**–**	**(3,5)**	**(3,5)**	**–**	**(11,5)**	**(11,5)**
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	**598,8**	**287,2**	**886,0**	**915,3**	**440,6**	**1 355,9**

(a) Vente d'équipement au segment Acquisition de Données Contractuelles qui est classé dans les activités abandonnées.

Analyse par zone géographique – Analyse du chiffre d'affaires par localisation géographique des clients

	2020		2019	
En millions de dollars US				
Amérique du Nord	152,7	17,2 %	375,5	27,7 %
Amérique latine	141,4	16,0 %	180,2	13,3 %
Europe, Afrique et Moyen-Orient	409,9	46,3 %	488,7	36,0 %
Asie Pacifique	182,0	20,5 %	311,5	23,0 %
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	**886,0**	**100 %**	**1 355,9**	**100 %**

Analyse du chiffre d'affaires par catégorie

	2020		2019	
En millions de dollars US				
Ventes de prestations de services et royalties	483,0	54,5 %	765,7	56,5 %
Ventes de biens et équipements	268,9	30,4 %	220,2	16,2 %
Après-ventes d'études multi-clients	126,8	14,3 %	356,2	26,3 %
Loyers et locations	7,3	0,8 %	13,8	1,0 %
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	**886,0**	**100 %**	**1 355,9**	**100 %**

En 2020, les deux clients les plus importants au sein du Groupe représentent 8,7 % et 6,8 % du chiffre d'affaires consolidé, comparé à 6,7 % et 6,5 % en 2019.

Soldes des contrats

Les soldes contractuels sont présentés ci-dessous.

En millions de dollars US	**Solde au 31 décembre 2020**	Solde au 31 décembre 2019
Créances	**263,7**	**349,9**
Factures à établir	61,3	86,1
Total actifs sur contrats	**61,3**	**86,1**
Acomptes clients	(6,5)	(16,4)
Produits constatés d'avance	(226,5)	(280,7)
Total passifs sur contrats	**(233,0)**	**(297,1)**

Le niveau des produits constatés d'avance est une conséquence directe de l'impact d'IFRS 15 car les préfinancements des études multi-clients qui ne sont pas reconnus avant la livraison finale des études augmentent le solde des produits constatés d'avance (et diminuent les factures à établir dans une moindre mesure).

Le chiffre d'affaires généré pendant la période close le 31 décembre 2020 et provenant des passifs sur contrat au 1er janvier 2020 s'élève à 169,5 millions de dollars US.

Le chiffre d'affaires généré pendant la période close le 31 décembre 2020 et provenant des obligations de performance remplies (ou remplies partiellement) avant le 1er janvier 2020 s'élève à 54,4 millions de dollars US.

Le chiffre d'affaires généré pendant la période close le 31 décembre 2019 et provenant des passifs sur contrat au 1er janvier 2019 s'élevait à 137,8 millions de dollars US.

Le chiffre d'affaires généré pendant la période close le 31 décembre 2019 et provenant des obligations de performance remplies (ou remplies partiellement) avant le 1er janvier 2019 s'élevait à 193,3 millions de dollars US.

Carnet de commandes – Prix de transaction affecté aux obligations de performance qui restent à remplir

Le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de performance non remplies ou partiellement non remplies (c'est-à-dire le carnet de commandes contractuel) au 31 décembre 2020 s'élève à 685,9 millions de dollars US pour les activités poursuivies. Le Groupe s'attend à reconnaître 539,0 millions de dollars US pour 2021 et 146,9 millions de dollars US pour 2022 et au-delà pour les activités poursuivies. Ces montants incluent les préfinancements multi-clients reconnus à la livraison. Au 31 décembre 2019, le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de performance non remplies ou partiellement non remplies s'élevait à 701,8 millions de dollars US pour les activités poursuivies.

Actifs comptabilisés au titre des coûts d'obtention ou d'exécution de contrats

Le Groupe n'a pas de coût répondant à la définition des coûts d'obtention d'un contrat.

NOTE 19 ANALYSE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Organisation du Groupe

Description des segments et activités abandonnées

L'information financière par secteur est présentée conformément au système de reporting interne du Groupe et fournit une information de la segmentation interne qui est utilisée par le management pour gérer et mesurer la performance.

Jusqu'au dernier trimestre 2018, le Groupe était organisé en quatre segments (i) Acquisition de Données Contractuelles, (ii) Géologie, Géophysique et Réservoir (« GGR »), (iii) Équipement et (iv) Ressources Non Opérées.

En novembre 2018, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « asset light » visant à réduire son exposition aux activités d'Acquisition de Données Contractuelles. Suite à ces annonces et aux actions mises en œuvre ultérieurement, le segment Acquisition de Données Contractuelles et une partie du segment Ressources Non Opérées sont présentés au titre d'activités abandonnées et en actifs détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5 depuis 2018. Les coûts de mise en œuvre de la sortie progressive des activités d'Acquisition de Données Contractuelles, appelé « Plan CGG 2021 », sont comptabilisés dans les activités d'Acquisition de Données Contractuelles afférentes.

Les segments opérationnels GGR et Équipement sont présentés au titre des activités poursuivies.

GGR

Ce segment opérationnel regroupe les activités Géoscience (services de traitement, d'imagerie et d'interprétation de données, d'études de réservoir, de conseil en géologie, des logiciels d'interprétation et des solutions de gestion de données de géoscience) et les activités d'études multi-clients (développement et gestion d'une bibliothèque de données sismiques et géologiques que le Groupe réalise et vend à plusieurs clients sur une base non-exclusive). Ces deux activités opérationnelles combinent souvent leurs offres commerciales générant ainsi des synergies entre leurs activités respectives.

Équipement

Ce segment opérationnel est en charge de la conception, de la fabrication et de la commercialisation des matériels et des équipements sismiques d'acquisition de données, pour les activités d'Acquisition Terrestre et Marine. Cette activité est opérée au travers du sous-groupe Sercel.

Reporting interne et données des activités

Avant l'adoption d'IFRS 15, le chiffre d'affaires de préfinancement des études multi-clients était reconnu par le Groupe à l'avancement sur la durée de réalisation du contrat. Depuis l'entrée en vigueur d'IFRS 15, le Groupe reconnaît ce chiffre d'affaires à la livraison des données finales traitées.

Pour les besoins de son reporting interne, le Groupe CGG continue d'utiliser la méthode pré-IFRS 15 pour la reconnaissance du chiffre d'affaires de préfinancement. Le Management considère en effet que cette méthode, en faisant coïncider au fil du temps le chiffre d'affaires avec les ressources mises en œuvre pour le développer, permet un meilleur suivi de l'avancement des études multi-clients et une comparaison plus aisée d'une période à l'autre.

Dans ce contexte, le Groupe CGG a ainsi décidé de présenter ses résultats de deux façons distinctes :

- un premier jeu de comptes (« données publiées » ou « données IFRS »), préparé selon les normes IFRS, dans lequel les revenus de préfinancement des études multi-clients sont reconnus à la livraison des données finales traitées, en application d'IFRS 15 ;
- un second jeu de comptes (« données des activités »), préparé selon le reporting interne de management, dans lequel les revenus de préfinancement des études multi-clients sont reconnus à l'avancement, selon la méthode historique du Groupe.

D'autres sociétés peuvent présenter les données des activités différemment. Les données des activités ne mesurent pas la performance financière en IFRS et ne doivent pas être considérées comme une alternative ni au chiffre d'affaires, ni au résultat d'exploitation, ni à toute autre mesure de performance comme indicateurs de notre performance d'exploitation ou d'autres mesures de performance présentées en IFRS.

Indicateurs alternatifs de performance

En complément du résultat d'exploitation, le résultat avant charges d'intérêts et d'impôts (« EBIT ») peut être utilisé comme un indicateur de performance pour les secteurs par le management en raison d'une part significative de nos activités gérées au travers de nos sociétés mises en équivalence. L'EBIT correspond au résultat d'exploitation, plus le résultat des sociétés mises en équivalence.

L'EBITDAs est défini comme le résultat net avant charges financières, impôts, résultat des sociétés mises en équivalence, dépréciations, amortissements nets de ceux capitalisés dans la librairie multi-clients, et coût des paiements en actions aux salariés et dirigeants. Le coût des paiements en actions inclut le coût des stock-options et des attributions d'actions gratuites sous conditions de performance. L'EBITDAs est présenté comme une information complémentaire car c'est un agrégat utilisé par certains investisseurs pour déterminer les flux liés à l'exploitation et la capacité à rembourser le service de la dette et à financer les investissements nécessaires.

Les ventes internes analytiques entre les secteurs d'activité sont effectuées aux prix du marché. Elles correspondaient principalement à des ventes de matériels géophysique effectuées par le secteur Équipement pour les secteurs Acquisition de Données Contractuelles. Ces revenus inter-secteurs et le résultat opérationnel en découlant sont éliminés en consolidation et présentés dans la colonne « Éliminations et autres ».

Le résultat d'exploitation et l'EBIT incluent des éléments exceptionnels qui sont mentionnés s'ils sont significatifs. Les frais de siège qui couvrent principalement les activités de direction, de financement et d'administration juridique et fiscale sont inclus dans la colonne « Éliminations et autres » dans les tableaux qui suivent. Le Groupe ne présente pas d'éléments du résultat financier par secteur d'activité dans la mesure où ces indicateurs sont suivis au niveau du Groupe.

Les actifs identifiables sont ceux utilisés dans l'activité de chaque secteur d'activité. Les actifs non affectés aux activités et ceux du siège sont relatifs aux « Participations et autres immobilisations financières » et « Trésorerie et équivalents de trésorerie » dans les états de situation financière consolidés. Le Groupe ne présente pas ces actifs par zone géographique.

Les capitaux employés représentent le total des actifs hors « Trésorerie et équivalents de trésorerie », moins (i) les « Passifs courants » hors « Concours bancaires » et « Dettes financières court terme » et (ii) les passifs non courants hors « Dettes financières ».

Analyse par Secteur d'activité (activités poursuivies)

Les tableaux ci-après permettent de passer du référentiel « données des activités » au référentiel « données publiées ».

En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés en milliards de dollars US	2020					
	GGR	Équipement	Éliminations et autres [c]	Données des activités	Ajustements IFRS 15	Total consolidé / Données IFRS
Chiffre d'affaires tiers	668,0	287,2	–	955,2	(69,2)	886,0
Chiffre d'affaires inter-secteur [a]	–	3,5	(3,5)	–	–	–
Chiffre d'affaires total	**668,0**	**290,7**	**(3,5)**	**955,2**	**(69,2)**	**886,0**
Amortissements et dépréciations (hors multi-clients)	(161,7)	(31,2)	(0,6)	(193,5)	–	(193,5)
Amortissements et dépréciations multi-clients	(345,6)	–	–	(345,6)	60,8	(284,8)
Résultat d'exploitation [b]	**(129,6)**	**(10,6)**	**(24,1)**	**(164,3)**	**(8,4)**	**(172,7)**
EBITDAs	**361,2**	**20,9**	**(21,4)**	**360,7**	**(69,2)**	**291,5**
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	–	–	0,1		0,1
Résultat avant intérêts et impôts [b]	**(129,5)**	**(10,6)**	**(24,1)**	**(164,2)**	**(8,4)**	**(172,6)**
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) [d]	39,0	23,1	2,0	64,1	–	64,1
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients, nettes de trésorerie	239,0	–	–	239,0	–	239,0
Capitaux employés [e]	**1,6**	**0,6**	**-**	**2,2**	**-**	**2,2**
TOTAL ACTIF [e]	**2,1**	**0,7**	**0,2**	**3,0**	**-**	**3,0**

(a) Vente d'équipement au segment Acquisition de Données Contractuelles qui est classé dans les activités abandonnées.

(b) Dont (99,6) millions de dollars US de dépréciation pour perte de valeur des études multi-clients et (75,5) millions de dollars US pour la dépréciation d'autres immobilisations corporelles et incorporelles pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

(c) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la colonne « Éliminations et autres » inclut des frais de siège d'un montant de (24,1) millions de dollars US.

(d) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprennent des coûts de développement capitalisés de (41,0) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La colonne « Éliminations et autres » correspond à la variation des fournisseurs d'immobilisations à fin 2020.

(e) Les capitaux employés et actifs relatifs aux activités abandonnées sont compris dans la colonne « Éliminations et autres ».

En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés en milliards de dollars US	2019 GGR	Équipement	Éliminations et autres	Données des activités	Ajustements IFRS 15	Total consolidé/ Données IFRS
Chiffre d'affaires tiers	959,9	440,6	–	1 400,5	(44,6)	1 355,9
Chiffre d'affaires inter-secteur [a]	–	11,5	(11,5)	–	–	–
Chiffre d'affaires total	**959,9**	**452,1**	**(11,5)**	**1 400,5**	**(44,6)**	**1 355,9**
Amortissements et dépréciations (hors multi-clients)	(108,1)	(29,4)	(0,7)	(138,2)	–	(138,2)
Amortissements et dépréciations multi-clients	(348,8)	–	–	(348,8)	40,8	(308,0)
Résultat d'exploitation [b]	**211,2**	**66,7**	**(30,6)**	**247,3**	**(3,8)**	**243,5**
EBITDAs	**652,1**	**96,6**	**(27,9)**	**720,8**	**(44,6)**	**676,2**
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,1)	–	–	(0,1)	–	(0,1)
Résultat avant intérêts et impôts [b]	**211,1**	**66,7**	**(30,6)**	**247,2**	**(3,8)**	**243,4**
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) [c]	49,1	25,0	1,2	75,3	–	75,3
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients, nettes de trésorerie	185,7	–	–	185,7	–	185,7
Capitaux employés [d]	**1,8**	**0,5**	**–**	**2,3**	**–**	**2,3**
TOTAL ACTIF [d]	**2,5**	**0,6**	**0,3**	**3,4**	**–**	**3,4**

(a) Vente d'équipement au segment Acquisition de Données Contractuelles qui est classé dans les activités abandonnées.
(b) Dont (33,0) millions de dollars US de dépréciation pour perte de valeur des études multi-clients et (5,5) millions de dollars US pour la dépréciation d'autres immobilisations corporelles et incorporelles pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la colonne « Éliminations et autres » inclut des frais de siège d'un montant de (30,3) millions de dollars US et des éliminations inter-secteurs pour (0,3) million de dollars US.
(c) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprennent des coûts de développement capitalisés de (18,8) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. La colonne « Éliminations et autres » correspond à la variation des fournisseurs d'immobilisations à la fin 2019.
(d) Les capitaux employés et actifs relatifs aux activités abandonnées sont compris dans la colonne « Éliminations et autres ».

NOTE 20 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

L'analyse des frais en recherche et développement se présente comme suit :

En millions de dollars US	31 décembre 2020	2019
Frais de recherche et développement	(78,1)	(75,9)
Frais de développement capitalisés	41,0	32,4
Dépenses de recherche et développement	**(37,1)**	**(43,5)**
Aide à la recherche constatée en résultat	18,5	19,9
COÛTS NETS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	**(18,6)**	**(23,6)**

Les coûts de recherche et développement se rapportent principalement :

- pour le segment GGR, à des projets rattachés aux activités Geoscience ; et
- pour le segment Équipement, à des projets relatifs aux systèmes d'enregistrement de données sismiques et à l'amélioration de systèmes existants.

NOTE 21 AUTRES PRODUITS (CHARGES)

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Dépréciation d'actifs	(171,1)	(5,5)
Coûts de restructuration	(14,8)	(4,8)
Variation des provisions pour restructuration	(26,8)	1,5
Autres charges de restructuration	–	–
Dépréciations exceptionnelles et charges de restructuration, nettes	**(212,7)**	**(8,8)**
Autres produits (charges)	(2,0)	0,1
Gains (pertes) de change sur contrats de couverture	0,7	(0,2)
Plus (moins) values sur cessions d'actifs	(0,5)	(0,4)
AUTRES PRODUITS (CHARGES) – NET [a]	**(214,5)**	**(9,3)**

(a) Autres produits (charges) – net hors résultat net des activités abandonnées expliqué à la note 5.

Au 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, les autres produits et charges sont une charge de (214,5) millions de dollars US.

Ils sont composés principalement:

- d'une perte de valeur non récurrente de la librairie de données multi-clients de (98,0) millions de dollars US (sur une perte de valeur global de la librairie de données multi-clients de (99,6) millions de dollars US sur l'année 2020). Cette charge non récurrente s'explique par la baisse des perspectives de ventes d'études multi-clients situées dans des zones frontières en raison de l'instabilité politique (Afrique) et de décisions gouvernementales défavorables à l'exploration (Irlande), dans le contexte de réduction significative des dépenses E&P (*voir note 10*) ;
- d'une charge de (24,0) millions de dollars US de perte de valeur de l'écart d'acquisition affecté à l'UGT GeoConsulting (*voir note 11*) ;
- d'une charge de (36,9) millions de dollars US liée à la réévaluation à la juste valeur de notre activité GeoSoftware destinée à être cédée (*voir note 5*) ;
- d'une charge de (41,6) millions de dollars US en raison des mesures de licenciements dans le contexte de réduction significative des dépenses E&P ;
- d'une charge de (6,6) millions de dollars US de perte de valeur relative aux relations commerciales et marque GeoConsulting; et
- d'une charge de (4,1) millions de dollar US de perte de valeur des bâtiments comptabilisés au titre du droit d'utilisation.

Au 31 décembre 2019

Perte de valeur et coûts de restructuration

En 2019, dans les activités poursuivies, les pertes de valeur et les coûts de restructurations s'élèvent à (9,3) millions de dollars US, comprenant :

- (5,5) millions de dollars US de dépréciation principalement liée à des bureaux / bâtiments (notamment aux États-Unis) ;
- (3,3) millions de dollars US de coûts de restructuration principalement liés à divers plans de restructuration.

NOTE 22 COÛT DE LA DETTE FINANCIÈRE

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Charges d'intérêt relatives aux dettes financières	(126,4)	(124,0)
Charges d'intérêts liées aux contrats de locations	(9,9)	(11,2)
Produits financiers sur la trésorerie	2,2	3,5
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**(134,1)**	**(131,7)**

NOTE 23 AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	**2019**
Gains et pertes de change, nets	7,8	(2,7)
Autres produits (charges) financiers nets	(47,2)	8,3
AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS	**(39,4)**	**5,6**

Au 31 décembre 2020, les autres produits et charges financiers se sont soldés par une charge de (39,4) millions de dollars US, dont:

- une charge de (47,2) millions de dollars US liés à des réévaluations à la juste valeur des autres actifs et passifs financiers et
- un gain de change de 7,8 millions de dollars US.

Les réévaluations de juste valeur ont concerné l'option de vente Eidesvik pour (11,5) millions de dollars US et les Titres Shearwater pour (35,7) millions de dollars US (*voir notes 2, 7, 14 et 30*).

NOTE 24 IMPÔTS

Produit (charge) d'impôt

CGG SA et ses filiales calculent l'impôt sur les bénéfices conformément aux législations fiscales des nombreux pays où le Groupe opère. Les régimes fiscaux et les taux d'impôt en vigueur varient largement d'une législation à l'autre.

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	**2019**
FRANCE		
Charge courante	–	–
Ajustements sur la charge d'impôt reconnue dans la période pour les périodes antérieures	–	0,0
Impôts différés – différences temporelles nées sur l'exercice	1,0	26,3
Impôts différés reconnus dans la période pour les périodes antérieures	–	(0,7)
Total France	**1,0**	**25,6**
ÉTRANGER		
Charge courante, dont retenues à la source	(12,3)	(15,5)
Ajustements sur la charge d'impôt reconnue dans la période pour les périodes antérieures	2,5	0,7
Impôts différés – différences temporelles nées sur l'exercice	(25,2)	16,5
Impôts différés reconnus dans la période pour les périodes antérieures [a]	4,5	(18,4)
Total Étranger	**(30,5)**	**(16,7)**
PRODUIT (CHARGE) D'IMPÔT TOTAL	**(29,5)**	**8,9**

(a) En 2019, cette ligne inclut principalement 11,0 millions de dollars US d'impôts différés aux États-Unis.

Preuve d'impôt

La réconciliation entre le produit (charge) d'impôt dans le compte de résultat et le produit (charge) d'impôt théorique est présentée ci-dessous :

En millions de dollars US	2020	2019
Résultat net consolidé des activités poursuivies	**(375,6)**	**126,2**
Impôts	**(29,5)**	**8,9**
Résultat avant impôt des activités poursuivies	(346,1)	117,3
Résultat des mises en équivalence	0,1	(0,1)
Base imposable théorique	**(346,2)**	**117,4**
Taux d'impôt applicable en France	32,02 %	34,43 %
Impôt théorique	**110,8**	**(40,4)**
Différences sur les impôts :		
Écarts de taux entre le taux français et les taux étrangers [b]	(15,5)	28,3
Changement de taux local adopté en France et aux US	–	–
Quote-part de frais et charges sur dividendes	–	–
Ajustements sur la charge d'impôt courante reconnue dans la période pour les périodes antérieures	2,5	0,7
Ajustements sur la charge d'impôt différé reconnue dans la période pour les périodes antérieures	1,8	17,6
Provision sur impôts différés reconnus sur les pertes antérieures de sociétés étrangères	2,7	(6,0)
Autres différences permanentes, dont retenues à la source	(22,0)	28,7
Impôts différés non reconnus sur les pertes de l'exercice [a]	(128,4)	(63,5)
Impôts différés non reconnus sur les pertes antérieures	18,6	43,5
Impôts	**(29,5)**	**8,9**

(a) Correspond notamment à l'impôt différé non reconnu sur les déficits fiscaux créés au cours de l'exercice par les groupes fiscaux français et US, compte tenu des incertitudes à court et moyen terme et des perspectives d'utilisation de ces déficits sur la base des dernières planifications fiscales révisées.

(b) Correspond principalement à la différence de taux entre la France et les États-Unis.

Impôts différés actifs et passifs

	31 décembre	
En millions de dollars US	2020	2019
Total impôts différés actifs	**10,3**	**19,7**
Total impôts différés passifs	**(16,3)**	**(10,4)**
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS, NET	**(6,0)**	**9,3**

La variation de la position nette des impôts différés est principalement liée à une dépréciation des impôts différés actifs au Royaume-Uni pour 8,9 millions de dollars US en raison de la révision à la baisse des perspectives du Segment GGR suite à la chute du prix du pétrole et à la réduction significative des dépenses E&P.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS NETS PAR NATURE

	31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Provisions non déductibles (y compris provisions pour retraite et participation)	10,5	11,9
Immobilisations corporelles	10,9	15,8
Effets des variations des taux de change non reconnus en résultat	3,3	(9,0)
Études multi-clients (y compris revenus différés)	(33,3)	(24,7)
Actifs réévalués dans le cadre d'une acquisition	(27,4)	(27,5)
Frais de développement capitalisés	(18,7)	(17,1)
Autres revenus différés	5,0	3,9
Emprunts convertibles et autres instruments financiers	–	–
Crédits d'impôts recherche	20,3	10,0
Autre	0,7	0,8
Total impôts différés actifs nets des impôts différés (passifs) sur différences temporelles	**(28,7)**	**(35,9)**
Reports fiscaux déficitaires activés	22,7	45,2
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS DES IMPÔTS DIFFÉRÉS (PASSIFS)	**(6,0)**	**9,3**

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (PASSIFS) PAR GROUPE FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2020

En millions de dollars US	France	Pays étrangers	Total [a]
Impôts différés actifs nets (passifs) sur différences temporelles	–	(28,7)	(34,9)
Impôts différés actifs sur reports déficitaires activés [b]	–	22,7	28,9
TOTAL	**–**	**(6,0)**	**(6,0)**

(a) Les impôts différés reconnus sur les déficits fiscaux sont indéfiniment recouvrables.
(b) Voir note 1.5.6 des états financiers consolidés sur la méthode de reconnaissance des impôts différés actifs.

Déficits fiscaux reportables non activés au 31 décembre 2020

En millions de dollars US	France	Pays étrangers	Total
Reports déficitaires à échéance 2021	–	8,2	8,2
Reports déficitaires à échéance 2022 et au-delà	–	429,0	429,0
Reports déficitaires utilisables sans limite	2 368,3	335,3	2 703,6
TOTAL	**2 368,3**	**772,5**	**3 140,8**

Contrôles fiscaux et litiges

États-Unis

L'audit fiscal pour l'exercice 2007, prolongé jusqu'à l'exercice 2016, est terminé et le Comité mixte a envoyé notre demande de remboursement au Centre de services de l'IRS pour être exécuté. CGG Holding (US) Inc. a reçu en 2020 un remboursement de 6,4 millions de dollars US.

Par ailleurs, les autorités fiscales américaines (IRS) ont rejeté une partie du crédit de R&D réclamé par CGG Holding (US) Inc. Une lettre dite de « 30 jours » a été reçue le 27 janvier 2020 et CGG Holding (US) Inc a présenté son appel le 27 février 2020. Le 23 mars 2020, les arguments de réfutation ont été reçus de la part de l'IRS mais CGG Holding (US) Inc. a décidé de ne pas y répondre par écrit. L'agent d'appel et le spécialiste de la R&D ont été nommés et la Conférence d'appel est prévue le 10 mars 2021.

Brésil

Litiges au titre de la taxe sur les services

La municipalité de Rio de Janeiro a redressé Veritas do Brazil Ltda au titre de la services taxes (ISS) pour les années 2001 à 2008. Ces redressements ont été dûment contestés. Dans le même temps, Veritas do Brazil Ltda a lancé une action déclaratoire et de remboursement pour récupérer l'ISS indûment payé dans le passé pour un montant de 3,2 millions de dollars US.

Suite à une décision favorable du tribunal judiciaire reçue par Veritas do Brasil Ltda en 2014, la procédure administrative couvrant la période de 2001 à mai 2003 a été officiellement interrompue en mars 2015 et les redressements annulés en

janvier 2016. En mars 2016, la Municipalité de Rio a déposé une action en annulation afin de faire annuler la décision favorable. En décembre 2016, le bureau du procureur a convenu qu'il n'y avait aucune raison de discuter à nouveau du bien-fondé de l'affaire mais il a compris que l'action devait être jugée. En février 2017, CGG a déposé une requête pour s'opposer à cette décision. L'affaire est toujours en cours. Le Groupe estime qu'il n'y a pas de motif approprié pour cette action et n'a pas provisionné le risque.

Pour les années septembre 2003 à 2008 (taxes en jeu : 9,5 millions de dollars US), la procédure administrative est toujours en cours et devrait entraîner la même annulation étant donné que le redressement est fondé sur les mêmes arguments que ceux annulés par le tribunal judiciaire. En 2014, le bureau du procureur de la Municipalité de Rio s'est opposé à la demande de renvoi. En octobre 2015, Veritas do Brasil Ltda a présenté des contrats et des factures liés aux redressements. La décision est toujours en instance. Aucune provision n'a été comptabilisée car le Groupe estime que ce litige doit se résoudre en sa faveur.

En juin 2014, Veritas do Brasil Ltda a intenté une action pour reconnaître qu'il n'y a pas d'ISS sur les licences multi-clients et demander le remboursement des montants indument payés dans le passé. Veritas do Brasil Ltda a obtenu une décision finale en sa faveur dans la procédure judiciaire en février 2014 (voir ci-dessus). Toutefois, en raison d'une action d'annulation lancée par la municipalité de Rio (voir ci-après), le remboursement a été retardé jusqu'à présent. En août 2019, le juge a ordonné que les documents relatifs au remboursement soient émis mais avec quelques erreurs qui pourraient faire en sorte que le montant du remboursement ne soit pas correctement mis à jour. Veritas do Brasil Ltda a déposé une requête en clarification le 6 novembre 2019. Le juge a statué le 29 janvier 2020, mais a oublié certaines des questions soulevées par Veritas do Brasil Ltda qui a obligé Veritas do Brasil Ltda à déposer une nouvelle requête en clarification le 5 février 2020. Le 27 octobre 2020, la municipalité de Rio a déposé un recours spécial contre le remboursement. Veritas do Brasil Ltda a répondu le 7 décembre 2020 à cet appel. Veritas do Brasil Ltda attend la décision.

Entre-temps, Veritas do Brasil Ltda a déposé une requête en clarification le 23 novembre 2020 concernant les formalités administratives du remboursement. Veritas do Brasil Ltda attend l'approbation de la version finale des documents.

Le 23 mars 2018, la municipalité de Rio a déposé une action en annulation afin d'annuler la décision rendue en faveur de Veritas do Brasil Ltda sur l'action de remboursement fondée sur deux arguments: i) sur le bien-fondé du remboursement et ii) sur le remboursement approuvé. Après plusieurs actions de la municipalité de Rio, un nouveau juge a été nommé en septembre 2019. Veritas do Brasil Ltda attend la décision du juge.

Paiements REFIS 2009

Veritas do Brazil Ltda a participé en novembre 2009 à un programme volontaire de divulgation et de règlement, permettant aux entreprises de régler leurs anciennes dettes en échange d'une réduction totale des pénalités et d'un remboursement d'intérêts, à condition qu'elles abandonnent leurs litiges en cours. L'administration fiscale brésilienne a néanmoins émis une pénalité d'imposition pour non-reconnaissance de la demande de compensation. Le 24 juin 2019, Veritas do Brazil Ltda a été informée d'une décision de première instance défavorable à Veritas do Brazil Ltda. Le 24 juillet 2019, Veritas do Brazil Ltda a interjeté appel de cette décision défavorable. Considérant que Veritas do Brazil Ltda dispose de tous les documents appropriés, le risque (2,1 millions de dollars) est considéré comme faible et aucune provision n'a été comptabilisée.

Retenue à la source et litiges CIDE

À la suite d'une vérification effectuée en 2012 sur l'exercice 2009, CGG do Brazil Participacoes Ltda a été redressée à hauteur de 5 millions de dollars US au titre d'une retenue à la source sur les contrats entre CGG do Brazil Participacoes Ltda et CGG Services SAS. Les redressements ont été contestés. En août 2018, les redressements ont été confirmés par une décision du tribunal administratif. En octobre 2018, CGG do Brazil Participacoes Ltda a déposé une requête pour clarifier la décision. En novembre 2019, CGG do Brazil Participacoes Ltda a été informée de la décision défavorable de la requête en clarification et a déposé un recours spécial. Le 7 avril 2020, l'appel spécial a été rejeté. Le 5 juin 2020, CGG do Brazil Participacoes Ltda a interjeté appel de la décision. Le 30 juin 2020, l'appel spécial a été accepté. CGG do Brazil Participacoes Ltda attend la décision.

Aucune provision n'a été comptabilisée car CGG do Brazil Participacoes Ltda considère le risque faible.

En 2016, une nouvelle vérification a été effectuée pour l'exercice 2013. CGG do Brazil Participacoes Ltda a été redressée le 20 décembre 2017 pour des montants de 10 millions de dollars US au titre d'une retenue à la source et de 7,2 millions de dollars US pour le CIDE sur les contrats sus-mentionnés. La société a interjeté appel en janvier 2018. En août 2018, une décision en faveur de CGG do Brazil Participacoes Ltda a été rendue et les autorités fiscales brésiliennes ont fait appel de cette décision. En octobre 2019, les juges se sont prononcés une nouvelle fois en faveur de CGG do Brazil Participacoes Ltd. Le 31 mars 2020, le procureur fédéral a interjeté un appel spécial contre la décision de deuxième instance fondée sur les décisions de l'affaire de 2009 (voir ci-dessus). Le 22 avril 2020, l'appel spécial a été accepté. Le 17 juin 2020, CGG do Brazil Participacoes Ltda a déposé ses contre-arguments. CGG do Brazil Participacoes Ltda attend la décision.

Aucune provision n'a été comptabilisée, CGG do Brazil Participacoes Ltda considère le risque faible.

Exclusion de l'ISS de la base PIS et COFINS

À la suite d'une décision de la Cour suprême ayant pour conséquence d'exclure l'ICMS de la base pis/COFINS considérant qu'il ne s'agit pas d'un revenu et qu'il est donc exclu du champ d'application de ces taxes, CGG do Brazil Participacoes Ltda a décidé de poursuivre la même discussion concernant l'ISS incluse dans la base PIS/COFINS. CGG do Brazil Participacoes Ltda a demandé en 2020 l'autorisation d'arrêter de le payer pour l'avenir et d'obtenir un remboursement des montants indûment payés au cours des 5 dernières années pour un montant de 1,8 million de dollars US. Le 23 juillet 2020, une injonction a été accordée pour commencer à exclure l'ISS de la base PIS/COFINS. Le 27 juillet 2020, l'administration fiscale brésilienne a interjeté appel de la décision d'injonction.

Le 21 août 2020, une décision de première instance a été rendue en faveur de CGG do Brazil Participacoes Ltda autorisant l'exclusion de l'ISS de la base PIS/COFINS ainsi que l'indemnisation des montants indûment versés au cours des 5 dernières années. Le 31 août 2020, un juge a rejeté l'appel interjeté par l'administration fiscale brésilienne. Le 4 septembre 2020, la société a déposé une requête en clarification demandant au juge de dire que nous pouvons à la fois demander un remboursement ou indemniser les montants versés au cours des 5 années et indiquer également la période pendant laquelle les intérêts devraient être appliqués (à partir de la date de paiement). Le 18 septembre 2020, le juge a statué en notre faveur. Le 21 septembre 2020, les autorités fiscales brésiliennes ont interjeté appel de cette décision. CGG do Brazil Participacoes Ltda a présenté ses arguments en novembre 2020 et attend une décision.

Exclusion du PIS/COFINS de sa propre base

À la suite d'une décision de la Cour suprême ayant pour conséquence d'exclure l'ICMS de la base pis/COFINS considérant qu'il ne s'agit pas d'un revenu et qu'il est donc exclu du champ d'application de ces taxes, CGG do Brazil Participacoes Ltda a décidé de poursuivre la même discussion concernant le PIS/COFINS inclus dans sa propre base. CGG do Brazil Participacoes Ltda a demandé de cesser de le payer pour l'avenir et obtenir un remboursement des montants indûment payés au cours des 5 dernières années pour 4,9 millions de dollars US le 21 juillet 2020. Le 22 juillet 2020, une injonction a été accordée pour commencer à exclure pis/COFINS de sa propre base. Le 27 juillet 2020, l'administration fiscale brésilienne a interjeté appel de la décision d'injonction. Le 18 septembre 2020, un juge a donné raison à CGG do Brazil Participacoes Ltda en autorisant l'exclusion du PIS/COFINS de sa propre base ainsi que l'indemnisation des montants indûment versés au cours des 5 dernières années, les intérêts comptant sur les paiements indus. Le 01 octobre 2020, CGG do Brazil Participacoes Ltda a présenté une motion de clarification demandant au juge de dire que nous pouvons à la fois demander un remboursement ou indemniser les montants versés au cours des 5 années et aussi lui faire dire que les intérêts doivent être appliqués jusqu'à ce qu'ils soient indemnisés ou remboursés. Le 7 octobre 2020, le juge a rejeté notre requête en clarification. Le 22 octobre 2020, CGG do Brazil Participacoes Ltda a déposé des contre-arguments à l'appel de l'administration fiscale brésilienne et, le 28 octobre, a interjeté appel de la décision de première instance au sujet de la demande portant sur la clarification. CGG do Brazil Participacoes Ltda attend la décision.

CGG Services SAS

CGG Services SAS a lancé en 2011 une action afin d'obtenir que les retenues d'impôt ne soient pas appliquées aux paiements de services reçus du Brésil dans le cadre de l'application de la convention fiscale entre la France et le Brésil. Les montants de retenue à la source censés être dus sur les services versés à la France entre avril 2012 et juin 2014 ont été déposés judiciairement dans le cadre d'une telle procédure. Courant 2014, à la suite d'une décision publique rendue par le ministère public qui stipule que les services non techniques ne devraient pas être soumis à la retenue à la source si un traité s'applique, l'Administration fiscale brésilienne a publié une nouvelle loi (5/2014) qui prévoit une application correcte des traités. Le dépôt judiciaire récupérable est comptabilisé comme créances (8,7 millions de dollars US) dans les livres de CGG Services SAS. Il n'y a pas de réserve sur cette créance. CGG Services SAS a d'abord déposé l'affaire devant le tribunal de Rio de Janeiro. En août 2011, la Société a déposé une demande de retrait de l'action afin de la transférer devant le tribunal de Brasilia pour éviter les questions de compétence. En septembre 2011, le juge a approuvé le retrait. Le 31 janvier 2014, les tribunaux de Brasilia ont estimé que la décision devait être rendue par les tribunaux de Rio et le litige est revenu maintenant devant les tribunaux de Rio. En mai 2017, les autorités fiscales ont déposé une requête alléguant que CGG Services SAS avait un établissement permanent (PE) au Brésil et que les paiements étaient des redevances, essayant de refuser l'application de la convention fiscale Franco-brésilienne. Le 1er août 2017, CGG Services SAS a présenté une pétition pour réfuter les arguments avancés par le l'administration fiscale, en particulier celui lié à l'existence d'un PE au Brésil. Le 1er septembre 2017, CGG Services SAS a déposé une requête fixant une nouvelle procuration afin d'éviter les problèmes d'absence de représentation procédurale valide. Le 30 octobre 2017, les autorités fiscales brésiliennes ont déposé une requête réfutant les arguments de la Société.

L'avis d'un expert universitaire a été joint à l'affaire le 02 décembre 2019. Le 10 mars 2020, le juge a demandé aux deux parties de présenter leurs plaidoiries finales à l'affaire. Les procureurs l'ont présenté le 23 avril et le CGG Services SAS le 11 mai. Le 2 juin 2020, nos avocats ont eu une réunion avec le juge qui a mentionné qu'il s'agit de l'une des affaires les plus difficiles sur laquelle il a travaillé, que la question est très complexe et nouvelle pour lui et que la décision devrait intervenir avant la fin de l'année. Le 10 juin 2020, nous avons déposé une pétition avec un précédent très récent de la STJ. Le 1er septembre 2020, le juge a tranché en défaveur de CGG Services SAS concluant que l'article 7 de la convention fiscale Franco-brésilienne n'empêche la retenue à la source que sur le paiement des bénéfices et non sur les autres revenus. Le 24 septembre 2020, CGG Services SAS a interjeté appel. Le 1er décembre 2020, les autorités fiscales brésiliennes ont présenté leurs contre-arguments à l'appel de CGG Services SAS. CGG Services SAS attend la décision.

Pérou

Les autorités fiscales péruviennes (SUNAT) ont imposé des retenues à la source à un taux différent de celui appliqué sur les services techniques pour les années 2012 et 2013. Les redressements conduisent au paiement d'un supplément d'impôt de 16,3 millions de dollars US. CGG Land (États-Unis) Inc Sucursal del Peru a contesté ces redressements. Une décision du tribunal en faveur de CGG a été notifiée en mai 2017. Une action en nullité a été lancée contre cette décision par le SUNAT. En février 2019, l'action en nullité a été rejetée par le juge. En février 2019, le SUNAT a interjeté appel de cette décision et, en septembre 2019, CGG Land (É.-U.) Inc Sucursal del Peru a été informée de la décision de deuxième instance dans laquelle la Cour supérieure a déclaré la nullité de la décision de première instance et a ordonné à la première instance de statuer à nouveau sur l'affaire. CGG Land (É.-U.) Inc Sucursal del Peru a déposé une action en annulation pour annuler cette décision, qui a été rejetée. CGG Land (É.-U.) Inc Sucursal del Peru a fourni tous les documents pertinents pour la nouvelle décision de première instance et attend un retour.

Aucune provision n'a été comptabilisée car le risque est considéré comme faible.

NOTE 25 EFFECTIF

La ventilation des effectifs du Groupe (incluant les activités abandonnées) est la suivante :

	Au 31 décembre	
	2020	**2019**
Personnel statut France	1 050	1 089
Personnel contrat local	2 840	3 475
TOTAL	**3 890**	**4 564**
Dont personnel terrain :	–	*168*

Le total des coûts de personnel employé s'élevait à 427 millions de dollars US en 2020 (ou 390 millions de dollars US hors Activité d'Acquisition de Données Contractuelles et Plan CGG 2021), 600 millions de dollars US en 2019 (ou 451 millions de dollars US hors Activité d'Acquisition de Données Contractuelles et Plan CGG 2021).

NOTE 26 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous récapitule les jetons de présence des administrateurs ainsi que la rémunération du Directeur Général.

	Au 31 décembre	
En dollars US	**2020**	**2019**
Avantages des employés à court terme versés [a]	2 080 658	1 802 094
Rémunération(s) allouée(s) aux administrateurs	484 241	607 241
Avantages des employés postérieurs à l'emploi – retraite [b]	14 134	13 626
Paiements fondés sur des actions [c]	451 641	472 286

(a) Hors charges patronales.
(b) Coûts des services rendus et charge d'intérêt.
(c) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options sur titres et des plans d'actions gratuites sous conditions de performance.

Indemnité contractuelle de rupture en cas de cessation des fonctions – Directeur Général

Le Conseil d'administration réuni le 26 avril 2018, à la suite de la prise de fonctions de Mme Sophie Zurquiyah en qualité de Directeur général pour une durée de quatre ans, a également approuvé, pour la durée de ce mandat, les termes et conditions des avantages consentis à Mme Sophie Zurquiyah en cas de cessation de son mandat social. Le conseil du 5 mars 2020 a modifié les conditions de cet avantage afin de se conformer aux dispositions du Code AFEP MEDEF auquel l'entreprise se réfère.

Cet avantage a été ratifié au cours de l'Assemblée générale du 16 juin 2020.

Il présente les caractéristiques suivantes :

- Mme Sophie Zurquiyah bénéficie d'une indemnité contractuelle de rupture en cas de révocation, et en cas de non-renouvellement de mandat intervenant dans les douze mois suivant un changement de contrôle, en l'absence de toute situation d'échec caractérisée par la non-réalisation des conditions de performance décrites ci-dessous ;
- Aucun versement ne saurait avoir lieu en cas de faute grave ou lourde, quel que soit le motif de départ.

Le versement de l'indemnité spéciale de rupture dépendra du taux moyen d'atteinte des objectifs relatifs à la part variable annuelle de la rémunération de Mme Sophie Zurquiyah réalisés au titre des trois derniers exercices clos avant la date de départ, selon la règle suivante :

(i) si le taux d'atteinte moyen est inférieur à 80 %, aucune indemnité contractuelle de rupture ne pourra être versée ;

(ii) si le taux d'atteinte moyen est égal ou supérieur à 80 % et inférieur à 90 %, l'indemnité contractuelle de rupture sera due à hauteur de 50 % de son montant ;

(iii) si le taux d'atteinte moyen est égal ou supérieur à 90 %, l'indemnité contractuelle de rupture sera due linéairement entre 90 et 100 % de son montant.

Cette indemnité contractuelle de Rupture sera égale à la différence entre (i) un montant brut plafonné à 200 % de la Rémunération annuelle de référence, et incluant toutes les sommes de quelque nature que ce soit et sur quelque fondement que ce soit auxquelles Mme Sophie Zurquiyah pourrait prétendre en conséquence de la rupture, et (ii) toutes les sommes auxquelles elle pourrait prétendre du fait de la mise en œuvre de l'engagement de non-concurrence.

Le cumul de l'indemnité contractuelle de rupture et de l'indemnité de non-concurrence ne pourra en aucun cas excéder 200 % de la Rémunération Annuelle de référence du mandataire social. Si le montant cumulé des deux indemnités s'avérait supérieur, l'indemnité contractuelle de rupture serait réduite à due concurrence de ce plafond.

Il est précisé que le Conseil d'administration devra constater, préalablement au versement de l'indemnité spéciale de rupture, (i) que les conditions de performance décrites ci-dessus sont bien remplies et (ii) que l'indemnité contractuelle de rupture est conforme aux dispositions du Code AFEP MEDEF en vigueur à la date du départ de l'intéressé.

NOTE 27 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Le tableau suivant présente les transactions avec nos coentreprises et nos entreprises associées.

Au 31 décembre 2019, la majorité d'entre elles appartenaient à l'activité d'Acquisition de Données Contractuelles. Avec la Clôture Marine le 8 janvier 2020 et la cession des titres de Global Seismic Shipping AS ("GSS"), qui détenait de manière indirecte cinq navires haut de gamme, et la sortie de CGG de la joint-venture Seabed Geosolutions BV (« Seabed ») le 1er avril 2020, le volume de ces transactions s'est réduit au cours de l'exercice 2020.

Au 31 décembre 2020, les coentreprises et entreprises associées du groupe CGG appartiennent majoritairement à l'activité d'Acquisition de Données Contractuelles Terrestre.

	31 décembre					
	2020			2019		
En millions de dollars US	Coentreprises [a]	Entreprises associées [b]	Total	Coentreprises [a]	Entreprises associées [b]	Total
Ventes de matériel géophysique	–	23,1	23,1	–	21,0	21,0
Locations de matériel et prestations de conseil	–	1,0	1,0	(0,1)	10,9	10,8
Produits	**-**	**24,1**	**24,1**	**(0,1)**	**31,9**	**31,8**
Coûts d'affrètement et de gestion	-	-	-	(28,8)	–	(28,8)
Coûts d'équipage	-	-	-	(18,4)	–	(18,4)
Achats de prestations de services	(2,6)	(0,3)	(2,9)	(1,6)	(0,5)	(2,1)
Coût des ventes	**(2,6)**	**(0,3)**	**(2,9)**	**(48,8)**	**(0,5)**	**(49,3)**
Autres produits (charges) financiers	**-**	**(13,3)**	**(13,3)**	**(4,4)**	**19,6**	**(15,2)**
Créances commerciales et contrats d'intermédiaire	2,3	21,9	24,2	9,4	30,3	39,7
Actifs à droit d'utilisation				156,2		156,2
Créances et actifs	**2,3**	**21,9**	**24,2**	**165,6**	**30,3**	**195,9**
Dettes fournisseurs et contrats d'intermédiaire	–	0,9	0,9	4,6	2,4	7,0
Provisions pour contrats déficitaires	–	–	–	61,0	–	61,0
Passifs locatifs	–	–	–	190,7	–	190,7
Dettes et passifs	**-**	**0,9**	**0,9**	**256,3**	**2,4**	**258,7**

(a) Correspond principalement aux participations dans des sociétés mises en équivalence de l'activité d'Acquisition de Données Marine destinés à être cédés et classés comme détenus en vue de la vente (voir note 5) ou en cours de processus de liquidation

(b) Correspond principalement aux participations dans des sociétés mises en équivalence de l'activité d'Acquisition de Données Terrestre destinés à être cédés et classés comme détenus en vue de la vente (voir note 5).

Aucune facilité de paiement ou prêt n'a été accordé au Groupe par les actionnaires pendant les deux dernières années.

NOTE 28 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Exploitation

Avant variation du besoin en fonds de roulement, la trésorerie nette générée par les opérations d'exploitation s'est élevée à 300,1 millions de dollars US en 2020, contre 637,8 millions de dollars US en 2019, en raison de la baisse de la demande à la suite de la pandémie Covid-19. La variation du besoin en fonds de roulement a eu un impact négatif sur les flux de trésorerie à hauteur de (35,8) millions de dollars US en 2020, soutenu par le redémarrage de l'activité Equipement au quatrième trimestre 2020, tandis que la période comparable en 2019 avait été impactée par un profil d'encaissement beaucoup plus favorable.

En 2020, les amortissements et dépréciations ont inclus (175,1) millions de dollars US de dépréciation pour perte de valeur dont (99,6) millions de dollars US afférents aux études multi-clients; (24,0) millions de dollars US de perte de valeur sur les écarts d'acquisition GGR; (36,9) millions de dollars US sur les actifs destinés à être cédés et (14,6) millions de dollars US de déprécation d'autres immobilisations corporelles et incorporelles. En 2019, les amortissements et dépréciations incluaient (38,5) millions de dollars US dont (33,0) millions de dollars US afférents aux études multi-clients.

L'excédent de trésorerie issue des opérations d'exploitation s'est élevé à 264,3 millions de dollars US en 2020 contre 751,4 millions de dollars US en 2019.

Investissement

Les flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à (289,6) millions de dollars US en 2020 comparé à (261,5) millions de dollars US en 2019, en raison principalement de l'augmentation des investissements en données multi-clients (53,3 millions de dollars US) notamment au Brésil, en mer du Nord et au large de l'Australie.

En 2020 et 2019, les variations des autres actifs non-courants correspondent principalement aux valeurs mobilières de placement et dépôts long terme mis en nantissement dans le but de satisfaire à certaines exigences de garantie.

Financement

En 2020 le flux de trésorerie consommé par les opérations de financement comprenait principalement les charges d'intérêt décaissées pour (80,2) millions de dollars US, les paiements au titre des contrats de location (suite à l'application de la norme IFRS 16 et détaillés ci-après) pour (55,5) millions de dollars US, les dividendes versés aux partenaires minoritaires pour (7,2) millions de dollars US et les paiements par anticipation des créanciers dans le cadre de la sortie de la procédure de sauvegarde pour (5,2) millions de dollars US présentés dans la ligne « remboursement d'emprunts ».

En millions de dollars US	**31 décembre 2020**	31 décembre 2019
Locations relatives aux Bureaux/Bâtiments	(29,2)	(32,9)
Bâtiment précédemment comptabilisé comme du crédit-bail	*(5,6)*	*(5,3)*
Autres bureaux/bâtiments	*(23,6)*	*(27,6)*
Locations relatives aux Machines & Équipements	(26,3)	(24,0)
Total des flux de trésorerie au titre des contrats de location	**(55,5)**	**(56,9)**

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Exercice clos le 31 décembre	
En millions de dollars US	**2020**	2019
Disponibilités et dépôts bancaires	323,6	484,4
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	61,9	126,1
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**385,4**	**610,5**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités non disponibles s'élevant à 48,9 millions de dollars US au 31 décembre 2020, contre 76 millions de dollars US au 31 décembre 2019. Cette trésorerie correspond aux soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus par des filiales implantées dans des pays où le contrôle des changes ou des contraintes légales ne permettent pas de rendre disponibles ces montants de trésorerie pour une utilisation par le Groupe ou par l'une de ses filiales. En 2020, les valeurs mobilières de placement et dépôts à terme n'incluent pas 21,1 millions de dollars US mis en nantissement dans le but de satisfaire à certaines exigences de garantie. La trésorerie mise en nantissement pour une durée supérieure à un an est comptabilisée pour 11,9 millions de dollars US en instruments financiers (*voir note 7*) ; et la trésorerie mise en nantissement pour une durée inférieure à un an est comptabilisée pour 9,2 millions de dollars US en disponibilités bloquées (*voir note 4*).

NOTE 29 RÉSULTAT NET PAR ACTION

	Année	
En millions de dollars US	**2020**	**2019**
Résultat net – part du Groupe (a)	(441,8)	(69,1)
Effet dilutif		
Actions ordinaires en circulation en début d'exercice (b)	709 956 358	709 944 816
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période résultant de l'exercice d'options d'achat d'actions et livraison d'actions gratuites (c)	808 384	5 639
Nombre moyen pondéré d'actions propres (d)	(24 996)	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ((e) = (b) + (c) - (d))	**710 739 746**	**709 950 455**
Nombre total d'actions potentielles liées aux plans d'options	–	82 674
Nombre total d'actions potentielles liées aux plans d'attribution d'actions gratuites	–	1 889 632
Nombre d'actions potentielles liées aux BSA	–	–
Nombre moyen ajusté des actions potentielles liées aux instruments ayant un effet dilutif (f)	**710 739 746**	**711 922 761**
Résultat net par action		
- **Base (a)/(e)**	**(0,62)**	**(0,10)**
- **Dilué (a)/(f)**	**(0,62)**	**(0,10)**
Résultat net provenant des activités poursuivies – part du Groupe	(379,2)	118,7
- Résultat net par action, base	(0,53)	0,17
- Résultat net par action, dilué	(0,53)	0,17
Résultat net provenant des activités abandonnées – part du Groupe	(62,5)	(187,7)
- Résultat net par action, base	(0,09)	(0,26)
- Résultat net par action, dilué	(0,09)	(0,26)

NOTE 30 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Eidesvik vend ses actions Shearwater à CGG et CGG accepte l'offre de Rasmussengruppen d'achat des actions Shearwater

Le 11 janvier 2021, Eidesvik a décidé d'exercer son option de vente et de vendre à CGG toutes ses actions de Shearwater au prix d'exercice de 30 millions de dollars US. Dans le cadre de cette transaction, CGG a fait l'acquisition de 1 987 284 actions portant sa participation dans Shearwater à hauteur de 6,64 % du total des actions en circulation et 6,72 % des actions ayant des droits de vote.

Le 12 janvier 2021, CGG a accepté l'offre ferme de Rasmussengruppen d'acquérir toutes les actions Shearwater détenues par CGG, y compris celles qu'elle détient à la suite de l'exercice par Eidesvik de son option de vente. Par cette transaction, CGG a vendu un total de 3 945 532 actions de Shearwater à leur juste valeur marchande, pour une contrepartie totale en espèces de 27,6 millions de dollars US. Cette transaction a été finalisée le 18 janvier 2021 et le paiement a été reçu.

Plainte auprès du Procureur de la République

Le 2 février 2021, CGG a été informée que JG Capital Management a déposé une plainte simple portant sur les conditions de la restructuration financière du Groupe arrêtées en 2017. Le Procureur de la République a trois mois à compter du dépôt de cette plainte pour décider d'y donner suite ou non.

NOTE 31 LISTE DES PRINCIPALES FILIALES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de leur date d'acquisition lors de la prise de contrôle par le Groupe.

Certaines sociétés mises en sommeil n'ont pas été listées ci-dessous.

Le pourcentage d'intérêt correspond généralement au pourcentage de contrôle dans la Société.

Numéro SIREN [a]	Nom des sociétés	Siège	% d'intérêt
403 256 944	CGG Services SAS	France	100,0
410 072 110	CGG Explo SARL	France	100,0
413 926 320	Geomar SAS	France	100,0
	CGG Holding BV	Pays-Bas	100,0
	CGG Marine BV	Pays-Bas	100,0
	CGG Services (NL) BV	Pays-Bas	100,0
	CGG International SA	Suisse	100,0
	CGG Data Services SA	Suisse	100,0
	CGG Services (Norway) AS	Norvège	100,0
	CGG Services (UK) Limited	Royaume-Uni	100,0
	CGG do Brasil Participaçoes Ltda	Brésil	100,0
	Veritas do Brasil Ltda	Brésil	100,0
	LASA Prospeccoes SA	Brésil	100,0
	CGG Mexico, SA de CV	Mexique	100,0
	Geoinnovation Corporativa S. de RL de CV	Mexique	100,0
	Vitzel SA de CV	Mexique	100,0
	CGG Holding (US) Inc.	Delaware, États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Services (US) Inc.	Delaware, États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Land (US) Inc.	Delaware, États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Canada Services Ltd	Canada	100,0
	CGG Services (Canada) Inc.	Canada	100,0
	CGG Services (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGG Aviation (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGGVeritas Services (B) Sdn Bhd	Brunei	100,0
	PT CGG Services Indonesia [b]	Indonésie	95,0
	CGG Services India Private Ltd	Inde	100,0
	CGG Technology Services (Beijing) Co. Ltd	Chine	100,0
	CGG Services (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100,0
	CGG Services (Malaysia) Sdn Bhd	Malaisie	100,0
	CGG Vostok	Russie	100,0
866 800 154	Sercel Holding SAS	France	100,0
378 040 497	Sercel SAS	France	100,0
	Sercel-GRC	Oklahoma, États-Unis d'Amérique	100,0
	Sercel Inc.	Oklahoma, États-Unis d'Amérique	100,0
	Hebei Sercel-Junfeng Geophysical Prospecting Equipment Co. Ltd [b]	Chine	51,0
	Sercel Singapore Pte Ltd	Singapour	100,0
	De Regt Marine Cables BV	Pays-Bas	100,0

[a] Le numéro SIREN est un numéro d'identification individuelle des sociétés en vertu de la loi française.
[b] Le pourcentage de contrôle dans ces entités est de 100 %.

Participation ne donnant pas le contrôle

Le Groupe ne consolide pas par intégration globale d'entité significative dont il détiendrait une part inférieure à la moitié des droits de vote.

Aucune filiale avec des participations ne donnant pas le contrôle ne contribue de façon significative aux activités, aux flux financiers et aux résultats consolidés du Groupe au 31 décembre 2020. La principale société détenue par CGG et des intérêts minoritaires est la société Hebei Sercel-Junfeng Geophysical Prospecting Equipment Co. Ltd, filiale de Sercel SAS basée en Chine.

NOTE 32 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau suivant présente les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe en 2020 et 2019 :

	31 décembre			
	2020		2019	
En milliers de dollars US	EY	Mazars	EY	Mazars
Audit : Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 704	823	1 991	953
Audit : Missions accessoires	88	68	59	38
Autres prestations fiscales	-	-	11	29
Autres prestations	-	57	9	–
TOTAL	**1 792**	**948**	**2 070**	**1 020**

Les « missions accessoires » sont liées notamment à l'audit des informations sociales, environnementales et sociétales.